

Subvention CRDI N° 108975-001

## TITRE DU PROJET

Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements  
Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN)

# RAPPORT TECHNIQUE D'ETAPE N° 2

2<sup>ème</sup> semestre de l'an 1 (1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mai 2020)

## Equipe Projet DERICC-Bénin

### Nom et Prénoms

Dr BLALOGOE Parfait  
Dr AKOGNONGBE Arsène J. S.  
ADEOTI Imarath O.  
MAMA A. Mohamed R.  
DOSSA A. K. Benjamin  
BOUKARY IBRAHIM Nadiatou

### Poste occupé

Coordonnateur  
Chercheur Principal  
Animatrice Ouidah/Athiémè  
Animateur Adja-Ouèrè/Ouinhi  
Animateur Glazoué/Savè  
Animatrice Djougou/Ouaké

Juin 2020

## Informations générales sur le projet

<b>Titre du Projet</b>	Projet « Développement d'une résilience inclusive aux changements climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) »
<b>Coordonnateur du Projet</b>	BLALOGOE C. Parfait
<b>Titre du document</b>	Rapport Technique d'étape N°2/ 2 <sup>ème</sup> semestre de l'an 1 (1 <sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mai 2020)
<b>Auteur (s)</b>	Equipe Projet
<b>Date</b>	14/06/2020
<b>Pays / Régions</b>	Bénin / Ouidah, Athiémè, Adja-Ouèrè, Ouinhi, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké
<b>Adresse de l'Institution porteur du Projet</b>	CREDEL ONG sis à Zogbadjè-Parana, Rue en Face de la Boulangerie "Le Bonheur", 800 m au Nord-Ouest, Université d'Abomey-Calavi, <b>Tél</b> : 69 49 45 92 / 95 84 90 77 <b>E-mail</b> : <a href="mailto:credelong@gmail.com">credelong@gmail.com</a> / <a href="mailto:credelong@yahoo.fr">credelong@yahoo.fr</a> . <b>Site Web</b> : <a href="http://www.credelbenin.org">www.credelbenin.org</a>
<b>Référence</b>	Projet N° 108975-001

## Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux .....	5
Liste des photos .....	6
Liste des encadrés .....	6
Introduction .....	9
1. Présentation du Projet DERICC-Bénin.....	10
1.1. Contexte.....	10
1.2. Objectifs.....	11
1.2.1. Objectif global .....	11
1.2.2. Objectifs spécifiques .....	11
2. Réalisation et gestion du projet.....	12
2.1. Activités prévues et résultats escomptés pour le compte du second semestre par le projet.....	12
2.2. Réalisations du second semestre du projet.....	13
2.3. Détails des travaux effectués au cours du second semestre .....	19
2.3.1. Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA.....	19
2.3.1.1. Identification des ressources affectées par les changements climatiques dans les communes bénéficiaires.....	19
2.3.3. Collaboration du projet avec CARE International Bénin-Togo.....	96
2.3.4. Appui technique de l'administratrice de programme du CRDI.....	96
2.3.5. Dépouillement des dossiers des candidats au poste d'Expert Genre .....	97
2.3.6. Séance de travail avec les Animateurs du Projet.....	97
3. Difficultés rencontrées au cours du semestre 2 .....	98
4. Principaux résultats et mode de vulgarisation (diffusion) .....	99
5. Liste des extraits.....	100
6. Activités prévues pour le second semestre .....	101
7. Evaluation des progrès accomplis.....	102
8. Aspects administratifs .....	105
9. Point des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts .....	105
10. Recommandations .....	105
Conclusion .....	106
Bibliographie .....	107
Liste des Annexes.....	110

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Acteurs contrôlant les ressources dans la commune de Ouidah.....	21
<b>Figure 2</b> : Acteurs ayant accès des ressources dans la commune de Ouidah .....	22
<b>Figure 3</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Ouidah .....	22
<b>Figure 4</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la Commune de Ouidah .....	23
<b>Figure 5</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les inondations dans la Commune de Ouidah .....	24
<b>Figure 6</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune de Ouidah .....	24
<b>Figure 7</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et chevauchements des saisons dans la Commune de Ouidah .....	25
<b>Figure 8</b> : Acteurs contrôlant les ressources dans la commune d'Athiémè .....	27
<b>Figure 9</b> : Acteurs ayant accès aux ressources dans la commune d'Athiémè.....	27
<b>Figure 10</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune d'Athiémè.....	28
<b>Figure 11</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la Commune d'Athiémè.....	29
<b>Figure 12</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les inondations dans la Commune d'Athiémè.....	30
<b>Figure 13</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune d'Athiémè.....	30
<b>Figure 14</b> : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Adja-Ouèrè.....	40
<b>Figure 15</b> : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Ouinhi.....	45
<b>Figure 16</b> : Pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiées .....	50
<b>Figure 17</b> : Pourcentage des ressources affectées par les fortes précipitations.....	51
<b>Figure 18</b> : Pourcentage des ressources affectées par la sécheresse .....	51
<b>Figure 19</b> : Pourcentage des ressources affectées par les vents violents .....	52
<b>Figure 20</b> : Pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiées dans la commune de Ouinhi .....	52
<b>Figure 21</b> : Pourcentage des ressources affectées par les inondations .....	53
<b>Figure 22</b> : Pourcentage des ressources affectées par la sécheresse .....	53

<b>Figure 23</b> : Pourcentage des ressources affectées par les vents violents .....	54
<b>Figure 24</b> : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Glazoué.....	56
<b>Figure 25</b> : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Savè .....	57
<b>Figure 26</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Glazoué .....	57
<b>Figure 27</b> : Ressources affectées par les inondations dans la Commune de Glazoué.....	58
<b>Figure 28</b> : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Savè .....	59
<b>Figure 29</b> : Ressources affectées par les inondations dans la Commune de Savè.....	59
<b>Figure 30</b> : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Djougou.....	67
<b>Figure 31</b> : Contrôle et accès aux ressources dans la commune de Ouaké .....	68
<b>Figure 32</b> : Ressources affectées par la chaleur abondante à Djougou .....	69
<b>Figure 33</b> : Ressources affectées par l'irrégularité des pluies à Djougou .....	69
<b>Figure 34</b> : Ressources affectées par la chaleur abondante à Ouaké.....	70
<b>Figure 35</b> : Ressources affectées par l'irrégularité des pluies à Ouaké.....	71

## Liste des tableaux

<b>Tableau I</b> : Activités réalisés par l'équipe du Projet DERICC-Bénin au cours du second semestre .....	12
<b>Tableau II</b> : Fiche signalétique des réalisations du semestre 2 par le Projet DERICC-Bénin .....	14
<b>Tableau III</b> : Ressources identifiées et affectées par les Changements Climatiques dans la Commune de Ouidah et de Athiémè .....	32
<b>Tableau IV</b> : Acteurs de contrôle des ressources dans la Commune de Ouidah et de Athiémè.....	34
<b>Tableau V</b> : Accès des différentes ressources dans les communes de Ouidah et d'Atiémè.....	38
<b>Tableau VI</b> : Récapitulatif du contrôle aux ressources de la commune de Adja-Ouèrè .....	43
<b>Tableau VII</b> : Récapitulatif des accès aux ressources de la commune de Adja-Ouèrè.....	44
<b>Tableau VIII</b> : Récapitulatif du contrôle aux ressources dans la commune de Ouinhi .....	47
<b>Tableau IX</b> : Récapitulatif des accès aux ressources dans la commune de Ouinhi.....	49
<b>Tableau X</b> : Ressources identifiées dans la Commune de Glazoué et de Savè .....	61
<b>Tableau XI</b> : Accès des différentes ressources.....	62
<b>Tableau XII</b> : Contrôle des ressources dans la Commune de Glazoué et de Savè .....	64
<b>Tableau XIII</b> : Ressources affectées par les aléas dans les communes de Djougou et de Ouaké .....	72
<b>Tableau XIV</b> : Accès aux ressources dans les communes de Djougou et de Ouaké .....	73
<b>Tableau XV</b> : Contrôle des ressources dans les communes de Djougou et de Ouaké.....	74

<b>Tableau XVI</b> : Fréquences des évènements dans les localités des deux communes.....	81
<b>Tableau XVII</b> : Evaluation des progrès accomplis par le projet DERICC-Bénin.....	104

### Liste des photos

<b>Photo 1</b> : Séance de déroulement du tableau chronologique à Djègbamè (à gauche) et à Tohonou Lokohoué (à droite).....	77
<b>Photo 2</b> : Tableau chronologique d'Ahofo (a) et d'Adjassincodji (b) .....	80
<b>Photo 3</b> : Tableau chronologique du village de Towi.....	83
<b>Photo 4</b> : Tableau chronologique du village de Tévèdji.....	87
<b>Photo 5</b> : Mode de transport des patients vers les centres de santé à Kawado .....	95
<b>Photo 6</b> : Dispositif de lavage de mains offert par le projet aux membres du groupement de Koudonouhoué.....	99
<b>Photo 7</b> : Membres du groupement Assilassimè (Athiémè) portant des caches-nez lors de la séance d'animation.....	99

### Liste des encadrés

<b>Encadré 1</b> : Propos recueillis de Dame DOSSOU Noélie.....	78
<b>Encadré 2</b> : Propos recueillis de Monsieur KPADONOU Raoul .....	78
<b>Encadré 3</b> : Propos recueillis de Dame ZOUNON Marie.....	80
<b>Encadré 4</b> : Propos recueillis de Monsieur AOUSSI Antoine.....	80

## Synthèse

Le projet " Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) " est un projet de Recherche-Action participative qui vise à contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

Au cours du second semestre qui marque le début de la recherche en milieu réel avec les groupements bénéficiaires du projet DERICC-Bénin, plusieurs activités spécifiques ont été menées. Mais l'essentiel des activités menées au cours du second semestre a été consacré aux interactions avec les groupements sur les deux premiers outils (Cartographie des aléas et Tableau chronologique) de l'approche CVCA. Les activités menées concernent donc respectivement :

- Séances d'échanges et de sensibilisation avec les membres des différents groupements sur les outils 1 et 2 de l'approche CVCA ;
- renforcement de capacités des Animateurs du projet et proposition d'un canevas type pour le rapportage des résultats issus déroulement des outils 1 (Cartographie des aléas) et 2 (Tableau chronologique) de l'approche CVCA ;
- finalisation de la lecture des rapports du Laboratoire LACEEDE et attente du retour pour la prise en compte des amendements ;
- dépouillement et synthèse des dossiers liés au recrutement de la nouvelle Experte Genre du projet ;
- organisation de la collaboration avec l'équipe chargée de la mise en œuvre de l'approche FaFa Wa à CARE International Bénin-Togo ;
- réunions skype avec l'administratrice de programme du CRDI, HEIDI BRAUN et la Consultante Internationale de Gender at Work, Sylvie DESSAUTELS ;
- suivi et encadrement de l'étudiant du Centre AGHYMET qui a fait son stage académique au sein du projet à Glazoué. Il est actuellement en attente de programmation de sa soutenance de Master ;
- rédaction du rapport technique d'étape N°2 ;

D'une façon globale, les différentes activités prévues dans le cadre de l'atteinte des objectifs du projet pour ce second semestre ont été réalisées en dehors du retard observé dans la signature des accords de partenariats avec les Organisations de la Société Civile Féminines pour la définition de la stratégie de plaidoyer et d'influence.

Les rapports du LACEEDE n'ont pas été aussi validés à cause de la non prise en compte totale des observations faites par les différents partenaires.

Excepté la pandémie liée au COVID-19, aucune contrainte majeure, pouvant entraver la mise en œuvre du projet n'est à signaler. Il est plutôt noté l'adhésion au projet et l'engouement de l'équipe du projet et des membres des groupements bénéficiaires dans les 8 communes d'intervention du Projet pour le déroulement effectif des outils de l'approche CVCA. Face à la

pandémie, le projet DERICC-Bénin a élaboré un Plan de Contingence COVID-19 pour ajuster ses activités face au COVID-19. Les activités du projet se sont donc poursuivies dans le respect des gestes barrières recommandées. Des dons de kit de lavage des mains et de cache-nez ont été offerts aux regroupements pour le respect des mesures gouvernementales.



## Introduction

Le projet " Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC) " est initié sous le financement du CRDI dans le cadre du Programme Genre et Changements Climatiques. L'objectif général du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

Les communes bénéficiaires du projet sont choisies en fonction de leurs vulnérabilités aux changements climatiques (PANA, 2008) et de leurs répartitions spatiales dans les trois pôles de développement reconnus pour l'agriculture de subsistance au plan national (PAG, 2016). En plus de ces critères de base, le souci de complémentarité des actions de CREDEL et d'autres partenaires ont été prises en compte. Sur cette base, les huit (08) communes d'intervention du projet sont : **Ouidah, Athiémè, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké, Ouinhi et Adja-Ouère.**

Le second semestre du Projet a été consacré plus aux activités liées au déroulement des deux outils (Cartographie des aléas et Tableau chronologique) de l'approche CVCA.

Le présent rapport d'avancement couvre la période de 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mai 2020. Il rend compte :

- de l'avancement du projet et des principaux acquis et difficultés rencontrées (Cf Rubrique Détails des travaux effectués) ;
- des recommandations pour la poursuite des travaux, le renforcement de l'équipe du Projet ainsi qu'un tableau des activités prioritaires pour le semestre à venir (Cf Rubrique Activités prévues pour la période suivante).

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- présentation du Projet DERICC-Bénin ;
- réalisation et gestion du projet ;
- principaux résultats et mode de vulgarisation ;
- activités prévues pour le semestre suivant ;
- évaluation des progrès accomplis ;
- aspects administratifs ;
- points des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts ;
- recommandations.

## **1. Présentation du Projet DERICC-Bénin**

### **1.1.Contexte**

Le Bénin est fortement affecté par les Changements Climatiques. La situation est particulièrement difficile pour les femmes, surtout les femmes rurales et périurbaines aux ressources limitées, qui subissent davantage les contrecoups et les répercussions des changements climatiques que les hommes.

Outre les femmes, il existe également d'autres groupes vulnérables comme les personnes âgées et les handicapées. Il importe de prendre en considération la différence de nature entre ces demandes dans le cas d'une politique d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes.

La prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques et de gestion des catastrophes a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin.

Cependant, les initiatives pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation restent timides, lentes et peu cohérentes (CREDEL, 2014). De même, dans les documents de politique d'adaptation, on note une marginalisation des considérations afférentes à ces groupes ainsi qu'une absence d'outils et une insuffisance des capacités requises pour une intégration systématique des besoins de ces personnes. Il n'existe dans ces documents, aucune mesure spécifique pour ces groupes sociaux particuliers. Il en découle de graves inégalités dans l'accès aux ressources.

Ainsi, les femmes rurales et péri-urbaines paraissent les plus exposés aux effets des changements climatiques et des catastrophes. Cependant, elles ont des capacités techniques dont l'exploitation judicieuse contribuera à accroître le développement économique et social.

Sur le plan scientifique, mise à part quelques mémoires des étudiants en fin de formation au Département de Géographie et à la Faculté d'Agronomie des Universités du Bénin, il existe peu de productions scientifiques de qualité sur la question. La portée limitée de ces études et leur non disponibilité (non accessible aux grand public et décideurs) font que les lacunes scientifiques et techniques demeurent sur les besoins spécifiques d'adaptation aux changements climatiques/catastrophes des femmes. Car l'analyse des documents de politique nationale montre une faible prise en compte des besoins d'adaptation des femmes.

Pour combler ces lacunes, il est nécessaire de développer une meilleure compréhension des différents acteurs, des outils, une responsabilité politique accrue et des capacités institutionnelles renforcées, à la fois à l'égard de la notion de développement résilient inclusif, et de démarche d'évaluation de la vulnérabilité des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les changements climatiques et de gestion des catastrophes notamment le Plan National d'Adaptation.

Le présent projet s'inscrit dans cette logique pour une planification et des mesures de développement socialement équitable, qui améliorent la capacité des femmes et groupes vulnérables, à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'y adapter. Les questions de recherche qui sous-tendent le projet sont :

- Quel est le niveau de compréhension des divers acteurs et de prise en compte des besoins spécifiques, des femmes et autres groupes vulnérables dans les plans/Politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin ?
- Quel est le niveau de connaissance de la vulnérabilité des femmes et autres groupes vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes et sur le fonctionnement des groupements de femmes ?
- Quelles sont l'efficacité et la durabilité des mesures d'adaptation développées par les femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes pour un développement socialement équilibré ?
- Comment renforcer les capacités d'adaptation des femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes ?
- Quelles connaissances et démarches locales peuvent servir de piliers à l'élaboration des politiques résilientes d'adaptation et de gestion des catastrophes pour un développement socialement équitable et inclusif ?

## **1.2.Objectifs**

### **1.2.1. Objectif global**

L'objectif général du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les politiques/plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

➤ contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin ;

➤ accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices ;

➤ renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin.

## 2. Réalisation et gestion du projet

### 2.1. Activités prévues et résultats escomptés pour le compte du second semestre par le projet

Les activités du second semestre du Projet sont essentiellement marquées par les séances d'échanges avec les groupements identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des outils de l'approche CVCA. Le tableau I présente le détail des activités réalisées au cours de cette période.

**Tableau I** : Activités réalisés par l'équipe du Projet DERICC-Bénin au cours du second semestre

Activités	Tâches	Sous-tâches/démarche
Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA avec les groupements sur le terrain	Séance d'échanges avec les membres des différents groupements sur les outils 1 et 2 de l'approche CVCA	Echanges, sensibilisation et partage d'informations sur 1 cartographie des aléas et le Tableau chronologique, 2 outils du CVCA
Séance de travail avec les animateurs du Projet	Renforcement de capacités des animateurs du projet et proposition d'un canevas type pour le rapportage des résultats liés aux outils 1 (Cartographie des aléas) et 2 (Tableau chronologique) de l'approche CVCA	Canevas type adopté et disponible pour l'équipe des animateurs du projet Synthèse des activités liées au déroulement des outils 1 (Cartographie des aléas) et 2 (Tableau chronologique) de l'approche CVCA
Réunion avec CARE International	Prise de contact avec l'équipe chargée de la mise en œuvre de l'approche FaFa Wa à CARE International et information sur l'approche FaFa Wa	Sensibilisation des groupements pour la désignation de deux relais (catalyseurs) Formation des catalyseurs sur l'approche d'ici quelques semaines Mise à disposition du kit FaFa Wa par CARE International aux groupements Développement des actions de micro-crédit au sein des groupements
Première Réunion Skype avec HEIDI	Echanges sur les observations faites au rapport d'étape N° 1 et envoi des observations sur le document du LACEEDE	Echanges sur les observations faites dans le rapport d'étape N°1

Activités	Tâches	Sous-tâches/démarche
Dépouillement et synthèse Dossiers Experte genre	Dépouillement et prise de contact avec l'Experte Genre retenu	Utilisation d'une matrice pour le dépouillement des dossiers de candidature
Encadrement du l'étudiant en Master II du Centre AGHRYMET	Stage d'immersion dans la commune de Glazoué, Suivi et encadrement pour la rédaction de mémoire de Master de l'étudiant du Centre AGHRYMET	Réception, lecture et retour du document de Master de l'étudiant du Centre AGHRYMET qui a fait son stage professionnel au sein du projet (notamment à Glazoué) et a produit son document. Il est actuellement en instance de soutenance et ses résultats seront valorisés pour le compte du projet
Deuxième Réunion Skype avec Heidi et Sylvie	Valorisation du genre pour les deux premiers outils de l'approche CVCA	Documentation des barrières liées au Genre en liens avec les outils du CVCA Création des discussions après le déroulement de chaque outil sur le terrain Réflexion sur les défis en liens avec le Genre et les outils du CVCA (Identifier et documenter les apprentissages) ou les enjeux importants qu'on peut creuser ou documenter

*Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

## 2.2. Réalisations du second semestre du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, plusieurs activités ont été menées. Le tableau II présente une fiche signalétique des réalisations du projet au cours du 2<sup>ème</sup> semestre.

**Tableau II** : Fiche signalétique des réalisations du semestre 2 par le Projet DERICC-Bénin

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
<b>Gestion et Pilotage du projet</b>						
16 janvier 2020	Réunion avec CARE International	Prise de contact et information sur l'approche FaFa Wa avec CARE International	Rapport de séance	100 % de réalisation	RAS	RAS
29 janvier 2020	Première Réunion Skype avec HEIDI	Discussions sur les observations faites au rapport d'étape N° 1 et envoi des observations sur le document du LACEEDE	Rapport d'étape N°1 corrigé et validé par l'administratrice de Programme	100 % de réalisation	RAS	RAS
11 au 12 février 2020	Dépouillement et synthèse Dossiers Experte genre	Dépouillement et prise de contact avec les Experts Genre retenus	Matrice de dépouillement	100 % de réalisation	RAS	RAS
18 Avril 2020	Correction du document de Master de l'étudiant du Centre AGHRYMET	Evaluation du Mémoire de Master de l'étudiant du Centre AGHRYMET qui a travaillé à Glazoué (une des communes cibles du projet) pour son Mémoire de Master	Réception, lecture et retour du document de Master de l'étudiant du Centre AGHRYMET qui a fait son stage académique au sein du projet (notamment à Glazoué) et a produit son document. Il est actuellement en instance de soutenance et ses résultats seront	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
			valorisés pour le compte du projet			
06 avril 2020		Deuxième Réunion Skype avec Heidi et Sylvie	Valorisation du genre pour les deux premiers outils de l'approche CVCA	100 % de réalisation	RAS	RAS
16 au 19 mars 2020	Séance de travail avec les Animateurs du Projet	Renforcement de capacités pour les Animateurs du projet et proposition d'un canevas type pour le rapportage des résultats issus du déroulement des outils 1 (Cartographie des aléas) et 2 (Tableau chronologique) de l'approche CVCA	Canevas type adopté et disponible pour l'équipe des Animateurs du projet Synthèse des activités liées au déroulement des outils 1 (Cartographie des aléas) et 2 (Tableau chronologique) de l'approche CVCA	100 % de réalisation	RAS	RAS
Mars 2020		Rédaction d'un plan de contingence covid-19	Le plan de contingence a permis d'ajuster les activités du projet en fonction du covid-19 est disponible	100 % de réalisation	RAS	RAS
26 mai 2020	Suivi et Encadrement de l'équipe du projet	Réunion Skype avec Heidi et Sylvie	Discussion sur les observations apportées au document produit par le LACEEDE Echange sur la réelle prise en compte du Genre	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
			dans le déroulement des outils de l'approche CVCA sur le terrain			
Juin 2020	Rédaction et soumission du rapport technique N°2 et validation	Rédaction, soumission du rapport technique	Rapport technique du semestre 2 soumis	100 % de réalisation	RAS	RAS
<b>Objectif 1 : Contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin</b>						
30 janvier 2020	Atelier de validation des Rapports de diagnostic du Laboratoire LACEEDE	Non réalisée		La date de validation des rapports est fixée	Le retard dans l'insertion et la finalisation des rapports par le laboratoire LACEEDE	Reprogrammation du planning préalablement établi
Février 2020	1 <sup>ère</sup> réunion du comité du comité technique	Réalisée	Les membres du comité technique se sont réunis pour valider le premier rapport technique	100 % de réalisation	RAS	RAS
Février 2020	1 <sup>ère</sup> réunion du comité de Pilotage	Réalisée	Les membres du comité de Pilotage se sont réunis pour analyser les niveaux d'avancement du projet et les éventuelles difficultés de mise en œuvre	100 % de réalisation	RAS	RAS



Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
<b>Objectif 2 : Accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices</b>						
Février-Mars 2020	1 <sup>ère</sup> réunion sur la Cartographie des aléas du CVCA	Rencontre d'échanges avec les groupements sur l'outil	Identification des principales ressources des communautés particulièrement celles des femmes et autres groupes vulnérables affectés par les changements climatiques	100 % de réalisation	RAS	RAS
Avril-Mai 2020	2 <sup>ème</sup> Réunion sur le Tableau chronologique du CVCA	Rencontre d'échanges avec les groupements sur l'outil	Recueil des informations concernant la nature, l'intensité et l'évolution des aléas et changements observés ou subis  Sensibilisations des personnes particulièrement les femmes aux tendances et changements dans le temps  Documentation des observations de la communauté sur les changements de	100 % de réalisation	RAS	RAS

Périodes	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats	Niveau de réalisation	Difficultés	Solutions
			tendance en matière d'aléas et de ressources			
	Réunions semestrielles de concertation au niveau communal des responsables des groupements	Non réalisée		En cours de réalisation	Attente de la production et de la validation du Rapport d'étape N°2	Reprogrammation du planning préalablement établi
	Organisation des séances de vulgarisation des bonnes pratiques à travers des émissions radiotélévisées et les réseaux sociaux, la sensibilisation grand public et la participation à des colloques scientifiques	Organisation d'une émission radiodiffusée sur les 4 radios locales des communes bénéficiaires sur la problématique du projet	Les informations sur la problématique du projet ont été partagées avec les populations et les décideurs locaux	100 % de réalisation	RAS	RAS

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

## **2.3. Détails des travaux effectués au cours du second semestre**

Les activités menées au cours du second semestre concernent essentiellement les échanges sur le terrain avec les groupements bénéficiaires sur la base des outils de l'approche CVCA. Ainsi, deux outils (la cartographie des ressources et le tableau chronologique) ont été utilisés pour ce second semestre. Ces activités ont mobilisé toute l'équipe du Projet et couvrent la période allant de Décembre 2019 à Mai 2020.

### **2.3.1. Mise en œuvre des outils de l'approche CVCA**

Les deux premiers outils de l'approche CVCA ont fait l'objet des principales activités menées au cours du second semestre. Ces activités ont consisté à l'organisation des séances d'animation avec les membres des groupements bénéficiaires.

#### **2.3.1.1. Identification des ressources affectées par les changements climatiques dans les communes bénéficiaires**

La connaissance et la valorisation des ressources disponibles dans une localité donnée sont des indicateurs clés pour le développement et l'épanouissement des populations de cette localité. L'identification des ressources naturelles et sociocommunautaires disponible dans les communes bénéficiaires a été possible grâce à la Cartographie des aléas qui est l'un des outils de l'approche CVCA. La cartographie des aléas permet de se familiariser avec la communauté, sa région et les aléas auxquels elle est sujette. Il permet d'identifier les principales stratégies de subsistance, les ressources qui les soutiennent et leurs situations géographiques clés et les zones importantes pour les moyens de subsistance. Elle a pour objectif de:

- se familiariser avec la communauté et pour savoir comment le lieu est perçu par les différents groupes de la communauté ;
- identifier les ressources de subsistance importantes au sein de la communauté, et qui y a accès et qui les contrôle ;
- comprendre les réalités liées aux genres dans l'exploitation des ressources du milieu
- identifier les zones et les ressources exposées aux aléas climatiques notamment celles des femmes ;
- analyser les changements des aléas et planifier la réduction des risques.

Outre la détermination des ressources affectées, il est passé en revue le contrôle et l'accès de ces ressources par les hommes, les femmes, les enfants et les personnes âgées. L'accès et le contrôle sont deux concepts qui sont indispensable dans la compréhension du genre en ce qui concerne l'utilisation des ressources. L'accès aux ressources concerne l'utilisation/exploitation de la ressource ou du bénéfice, tandis que le contrôle indique la celui/celle qui a le pouvoir de décision sur cette ressource ou sur le bénéfice issu de l'exploitation de cette ressource. Ce pouvoir de décision ultime concerne aussi la vente éventuelle de la ressource.

Les principaux résultats obtenus sont présentés par commune bénéficiaire du projet.

#### **❖ Commune de Ouidah**

Les principales ressources de subsistance de la commune de Ouidah peuvent être subdivisées en deux grandes catégories : les ressources naturelles et les infrastructures socio-économiques du milieu.

## Ressources naturelles

- ✓ Les **terres cultivables** : elles sont exploitées pour la production de différentes cultures (cultures maraîchères ; cultures vivrières) ;
- ✓ L'**Océan Atlantique** : plusieurs villages sont à proximité de cette ressource. Ce qui permet aux populations d'y développer l'activité de pêche maritime ;
- ✓ Le **lac Toho** : ce lac permet aux populations de pratiquer l'activité de pêche ;
- ✓ La **lagune côtière** : cette ressource favorise plusieurs activités dont la pêche, l'élevage d'huitres et favorise également l'extraction de sel ;
- ✓ Les **ressources forestières** : composées des plantations de palmeraie, de teckeraie, de cocoteraie et de plusieurs arbres fruitiers. Plusieurs activités sont développées autour de ces ressources. Ce sont les activités de transformation et d'exploitation du bois d'œuvre pour le commerce et la cuisine ;
- ✓ Les **animaux** : composés des ovins, des caprins, des volailles.

## Ressources physiques

- ✓ Les temples des divinités : ces temples sont un creuset de rencontre des adeptes des cultes endogènes ;
- ✓ Les églises ;
- ✓ Les habitations ;
- ✓ Les unités de transformation : elles sont exploitées par les femmes, les personnes âgées et les enfants ;
- ✓ Les routes ;
- ✓ Les ponts : ils limitent l'écoulement des eaux et la dégradation des routes ;
- ✓ Les écoles et collèges ;
- ✓ Les pompes et puits où se regroupent les femmes et jeunes filles pour la collecte d'eau ;
- ✓ Les marchés ;
- ✓ Les différents services (arrondissement, centre de santé, commissariat).

De nombreuses barrières sont notées autour des ressources de la commune de Ouidah. Plusieurs lois ont été votées en faveur d'une redistribution équitable des terres entre hommes et femmes d'une même famille. Ces lois peinent à être exécutées car plus de 60 % des femmes affirment qu'il leur est toujours difficile d'avoir des parts lors de la distribution des terres (en cas d'héritage). La raison principale évoquée par les hommes est que les femmes sont appelées à quitter le cordon familial et qu'elles ne doivent espérer de la terre que de leurs maris. Les hommes s'appuient sur les pratiques culturelles (ce qui se faisait avant) pour interdire une répartition équitable entre hommes et femmes. Cependant les femmes ayant des niveaux d'instruction élevée arrivent à arracher leurs droits de disposer de la terre.

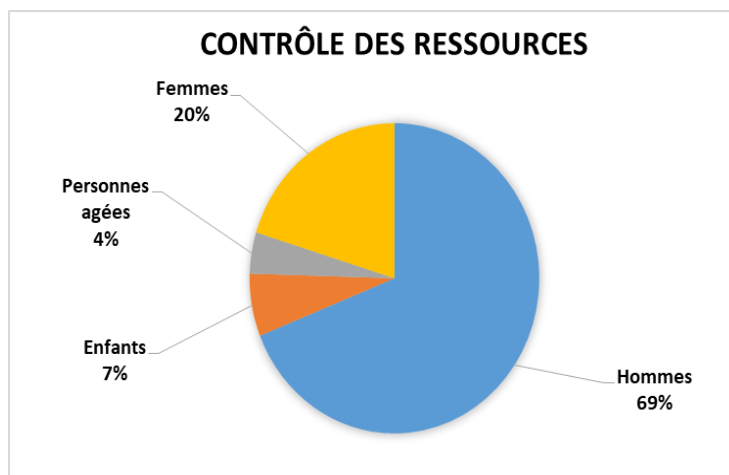
Dans certains ménages, les femmes reçoivent de leurs maris, des plantations de cocoteraie, de palmeraie pour la transformation des fruits en huile destinée au commerce. D'autres reçoivent des lopins de terres sur lesquelles, elles produisent développent le maraîchage et font la culture vivrière.

Ces différences s'expliquent par les contextes socioéconomiques qui ne sont pas les mêmes dans toutes les localités. Les femmes veuves, à défaut d'exploiter les terres laissées par leurs maris (certaines familles des maris décédés les récupèrent au détriment des veuves), se procurent des petits lopins de terre par prêt ou location et les cultivent. Les revenus issus des différentes activités sont reversés dans le ménage.

Mr Adanmenou Mathias du village de Hio Houta explique cet état des choses par ces mots : « **Le plus lourd fardeau du foyer nous revient. Le socle de la famille repose sur l'homme, chef de foyer, donc les moyens de subsistance doivent être contrôlés et exploités en grande partie par nous, hommes** ».

Ces propos des hommes frustrent beaucoup les femmes. Car elles contribuent aux besoins du ménage au travers des activités qu'elles mènent. Mais cette frustration est étouffée par les mœurs et coutumes et elles n'ont d'autres choix que de les subir.

La figure 1 présente les acteurs contrôlant les ressources dans la commune de Ouidah.

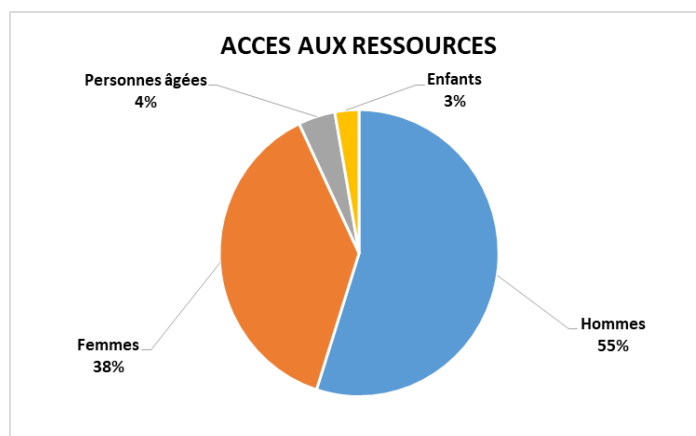


**Figure 1** : Acteurs contrôlant les ressources dans la commune de Ouidah

Il ressort de l'analyse de la figure 1 que les ressources de la commune de Ouidah sont majoritairement contrôlées par les hommes (69 %). Il s'agit essentiellement des ressources vitales comme la terre et les constructions qui s'y trouvent. Par contre, 20 % des ressources sont contrôlées par les femmes, ces ressources sont les animaux qu'elles élèvent ainsi que des petites portions des bas-fonds où elles font l'extraction du sel et les unités de transformation.

Les personnes âgées contrôlent 4 % des ressources de la commune et 7 % de ces ressources sont contrôlées par les enfants. Ces ressources sont pour la plupart des petites unités de transformation, d'artisanat, des centres de jeux ou d'éducation.

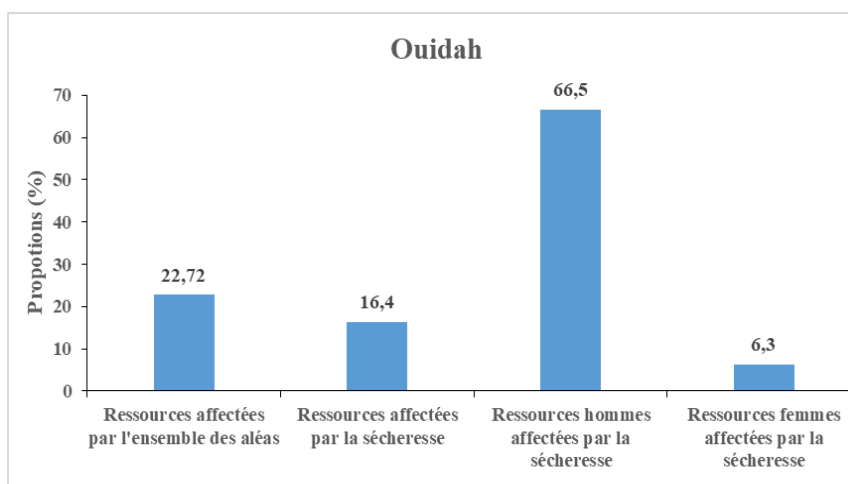
Quant à l'exploitation des ressources dans la commune de Ouidah, il ressort de la figure 2 que 55 % des ressources sont exploitées par les hommes (soit plus de la moitié des ressources disponibles dans la commune), 38 % par les femmes et respectivement 4 % et 3 % pour les personnes âgées et les enfants.



**Figure 2 :** Acteurs ayant accès des ressources dans la commune de Ouidah

En effet, malgré le contrôle des 69 % des ressources par les hommes, seuls 55 % ont accès ou utilisent ces ressources à différentes fins dans la commune de Ouidah. Les femmes exploitent plus de ressources qu'elles n'en contrôlent. Il s'agit des bas-fonds (l'extraction du sel), les palmiers et les cocoteraies (transformation agroalimentaire), les unités de transformation et de mareyage. Plusieurs aléas impactent négativement les ressources de la commune de Ouidah. Il s'agit de la sécheresse, des pluies abondantes, des inondations, des vents forts ou violents et les chevauchements des saisons. Ces aléas impactent 22,72 % des ressources de la commune de Ouidah.

La sécheresse, causée par un retard de pluie, se manifeste par une séquence ou poche de sécheresse qui se prolonge au-delà de la période normale. La figure 3 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Ouidah.

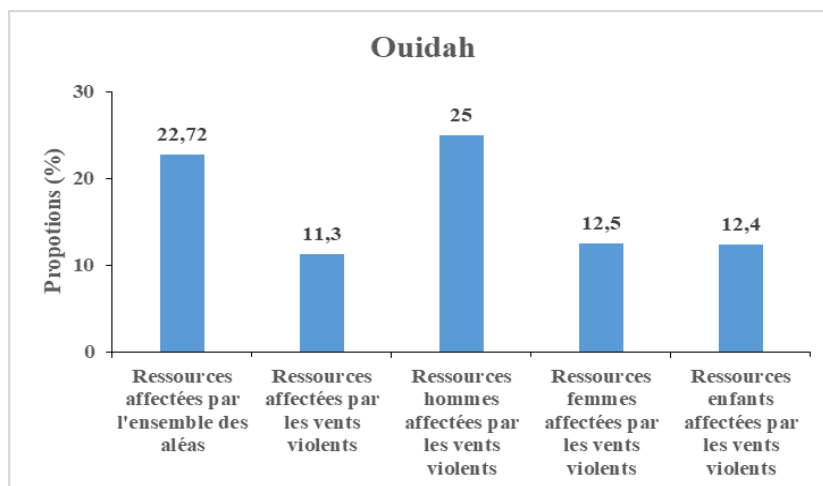


**Figure 3 :** Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Ouidah

L'analyse de la figure 3 révèle que la sécheresse affecte 16,4 % des ressources de la commune. Ces ressources concernent principalement les terres cultivables. Ce qui crée une

baisse de rendement au niveau des activités agricoles. Les ressources impactées par la sécheresse sont exploitées par 66,5 % des hommes et 6,3 % des femmes. Cela confirme que les terres cultivables sont essentiellement exploitées par les hommes. Les stratégies développées sont l'arrosage manuel ou la mise en place de motopompes par les plus nantis qui sont à 80 % des hommes.

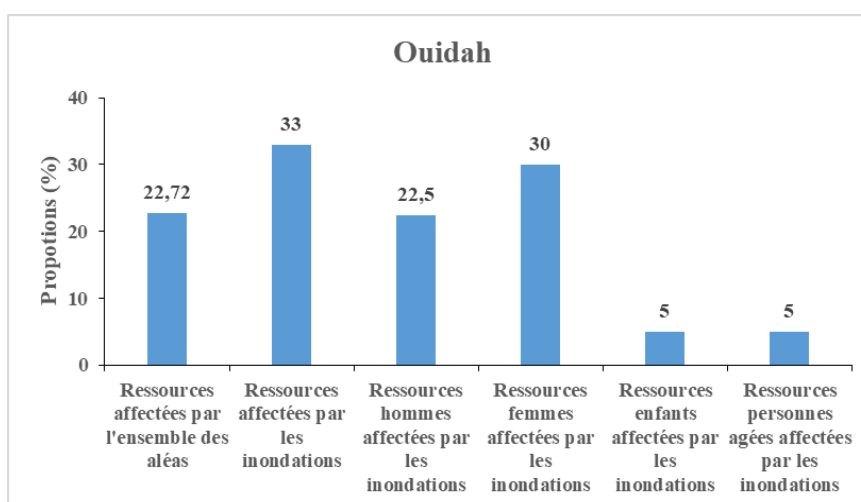
La figure 4 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la commune de Ouidah.



**Figure 4** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la Commune de Ouidah

Le mois d'août, dans plusieurs localités est le mois d'apparition des vents forts. Elles précèdent les fortes pluies et causent plusieurs ravages au sein de la population. En effet, les vents violents affectent 11,3 % des ressources de la commune. Ces ressources concernent les arbres, les cultures et les habitations. Les vents affectent 25 % des ressources exploitées par les hommes, 12,5 % des ressources exploitées par les femmes et 12,4 % des ressources exploitées par les enfants.

Les mesures développées par les populations sont le tuteurage des plants pour les cultures maraîchères et la consolidation des maisons. La figure 5 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les inondations dans la Commune de Ouidah.



**Figure 5 :** Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les inondations dans la Commune de Ouidah

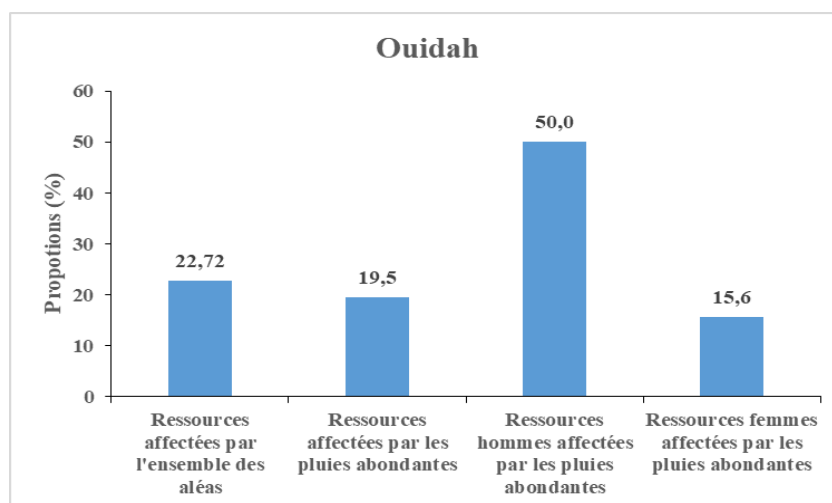
L'analyse de la figure 5 révèle que les inondations impactent 33 % des ressources de la commune de Ouidah. Elles sont causées par un débordement de la lagune dû aux fortes pluies dans la commune. Elles impactent les maisons, les terres cultivables et les unités de transformation à proximité de la lagune et impactent 22,5 % des ressources exploitées par les hommes.

Les ressources sont essentiellement composées des terres cultivables. Les inondations affectent 30 % des ressources exploitées par les femmes. Ces ressources concernent les différentes unités de transformation, les pompes, les puits qui sont inaccessibles pendant l'inondation.

Les inondations impactent 5 % des ressources exploitées par les enfants et 5 % des ressources exploitées par les personnes âgées. Ces ressources sont les écoles, les unités artisanales gérées par ces dernières catégories de personne.

Pour faire face à l'inondation, plusieurs ménages se déplacent pour construire loin de la lagune et se sentir plus en sécurité. D'autres se déplacent vers un autre village temporairement et reviennent après le retrait des eaux.

La figure 6 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune de Ouidah. Les pluies abondantes ont pour conséquences la dégradation des voies, la destruction des cultures maraîchères et vivrières et l'arrêt momentané de certaines activités (commerce ambulantes, transport, etc.).



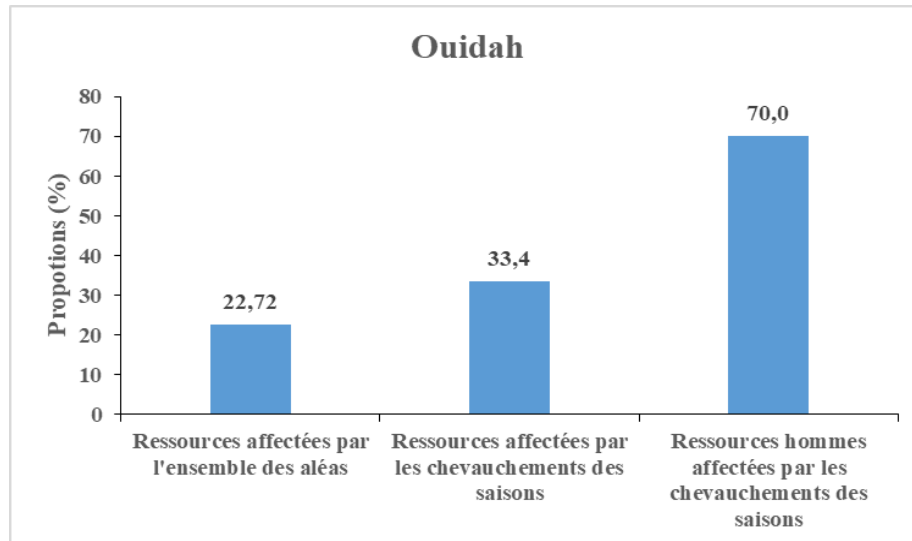
**Figure 6 :** Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune de Ouidah

Il ressort de la figure 6 que les pluies abondantes affectent 19,5 % des ressources de la commune de Ouidah. Il ressort que 50 % des ressources sont exploitées par les hommes et 15,6 % par les femmes. Les ressources exploitées par les hommes sont en majorité les terres cultivables et les routes et celles exploitées par les femmes sont les unités de travail, les bas-fonds des lagunes (pour l'extraction du sel), certains points de collecte d'eau qui deviennent inaccessibles en période de pluie abondante ainsi que les routes.



Pour faire face aux pluies abondantes, les hommes font un semis précoce ou décalent le semis de plusieurs jours pour prévenir les baisses de rendements.

En ce qui concerne le chevauchement des saisons qui est aussi un aléa identifié dans la commune, il impacte 33,4 % des ressources de la commune (figure 7).



**Figure 7** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et chevauchements des saisons dans la Commune de Ouidah

Le chevauchement impacte les activités de pêche et d'agriculture qui sont les principales activités menées par les hommes.

Les aléas qui impactent la commune de Ouidah affectent plus les ressources exploitées par les hommes que par celle des femmes. Les hommes sont les principaux responsables et exploitants des terres pour l'agriculture. Ils exploitent aussi la lagune, le Lac Toho et l'Océan Atlantique et leurs activités se trouvent impactées par les aléas. En effet, les aléas qui frappent ces ressources entraînent une diminution des revenus (des hommes) destinés au ménage. Ainsi, les hommes ont une meilleure capacité à s'adapter car il leur est plus facile de louer des terres sur le plateau pour éviter les risques d'inondation, d'aller en profondeur des ressources en eau pour la pêche, ce qui est difficile à réaliser par les femmes. Elles ont plus de difficultés à se reconvertir dans d'autres activités en cas d'aléas affectant les ressources qu'elles exploitent. Elles n'ont d'autres choix que d'attendre que l'aléa passe pour reprendre leurs activités.

#### ❖ Commune d'Athiémè

La commune d'Athiémè, située au sud-ouest du Bénin couvre une superficie de 238 km<sup>2</sup> soit 14,83 % du département Mono. Le fleuve Mono constitue le principal cours d'eau avec une large vallée et de bassins versants qui irriguent la quasi-totalité des villages de la commune. Les ressources identifiées dans la commune d'Athiémè sont les suivantes :

#### Ressources naturelles

- ✓ Les **terres cultivables** : elles permettent la production des différentes cultures (cultures maraîchères et cultures vivrières) ;
- ✓ Le **fleuve Mono** : il permet aux populations de pratiquer l'activité de pêche ;

- ✓ Les **ressources forestières** : composées des plantations de palmeraie, de bananeraie, de plusieurs arbres fruitiers. Plusieurs activités sont développées autour de ces ressources. Ce sont les activités de transformation et d'exploitation du bois d'œuvre pour le commerce et la cuisine ;
- ✓ Les **animaux** : composés des ovins, des caprins, des volailles.

### Ressources physiques

- ✓ les temples des divinités : ces temples sont un creuset de rencontre des adeptes (initiés) des cultes endogènes ;
- ✓ les églises ;
- ✓ les habitations ;
- ✓ les routes ;
- ✓ les ponts : il limite l'écoulement des eaux et la dégradation des routes ;
- ✓ les écoles et collèges ;
- ✓ les pompes et les puits où se regroupent les femmes et les jeunes filles pour l'approvisionnement en eau ;
- ✓ les marchés ;
- ✓ les unités de transformation : ces unités sont essentiellement exploitées par les femmes ;
- ✓ les aires de divertissement ;
- ✓ les différents services (arrondissement, centres de santé, commissariat).

Les différents modes d'accès à la terre dans la commune sont l'héritage, le prêt, l'achat et la location. Les femmes n'héritent pas de terres dans la commune malgré les lois en vigueur. La raison avancée par les hommes est que les femmes sont appelées à quitter le giron familial et à s'unir à d'autres familles. Il est inconcevable aux hommes de la commune, que les terres d'une famille deviennent le bien d'une autre famille. Il est également expliqué que les femmes ont le droit de recevoir des lopins de terres de leur mari (don) ou d'un parent (prêt) avec obligation de retourner la terre lorsque le parent en aura besoin. Cela crée une forme d'insécurité autour des ressources exploitées par les femmes dans la commune. Toutes ces dispositions sont des construits sociaux qui fondent la vie de ces communautés.

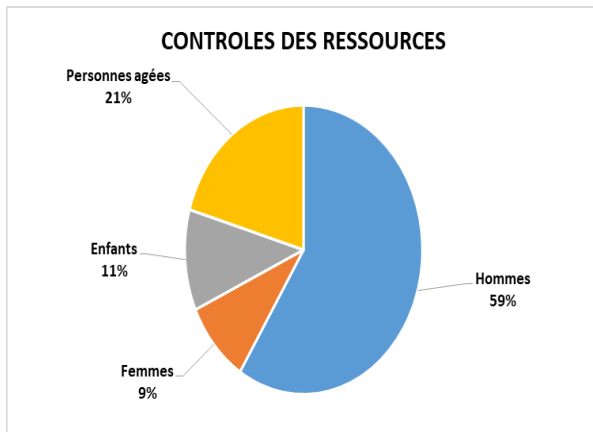
Dans la commune, la femme est dans l'obligation de venir en aide au chef de ménage dans le champ familial mais parallèlement, elle a accès à un champ de palmier où elle arrive à produire quelques cultures vivrières. Dès que les palmiers arrivent à maturité, ils sont exploités par les hommes qui trouvent d'autres terres à leurs femmes pour exploitation. Cela entraîne une frustration au niveau de ces femmes car elles n'arrivent pas à jouir du fruit de leurs efforts. Il existe aussi des situations où à maturité, la plantation de palmiers est vendue par l'homme, toujours au détriment de la femme qui consacrent en moyenne plus de temps et œuvrent à son entretien.

*Un membre du groupement du village de Ahofo a ajouté pour justifier cet état de chose : « **La femme n'héritait pas du temps de nos ancêtres, alors pourquoi le faire maintenant ?** »*

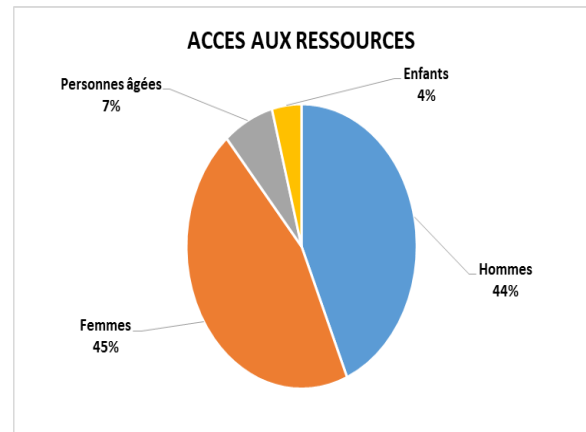
Mais les femmes ont un accès total sur les revenus issus des petits lopins de terre qu'elles exploitent étant en groupements.

D'autres groupements ont expliqué que lorsque les femmes héritent d'une terre de sa famille, quelques années plus tard, poussées par leurs maris, elles vendent les terres aux étrangers (surtout quand celle-ci ne donne plus assez de rendements). Ce qui n'est pas bien vu par les membres de leurs familles car la terre est un bien qui doit rester au sein de la famille.

Les figures 8 et 9 présentent les proportions des acteurs de contrôle et d'accès aux ressources identifiées dans la commune d'Athiémè.



**Figure 8** : Acteurs contrôlant les ressources dans la commune d'Athiémè



**Figure 9** : Acteurs ayant accès aux ressources dans la commune d'Athiémè

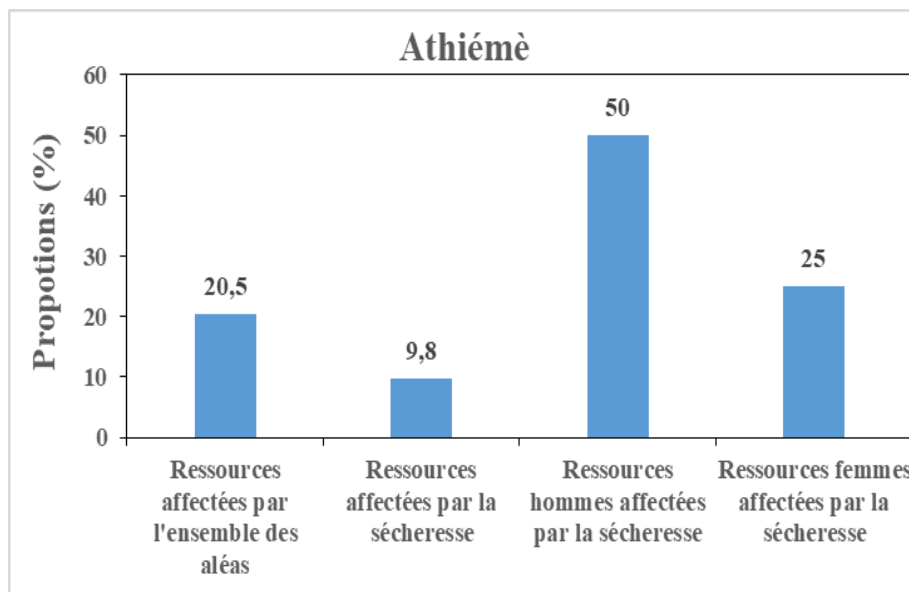
L'analyse des figures 8 et 9 révèle que 59 % des ressources sont contrôlées par les hommes et 44 % sont exploitées par eux. Ceci traduit le fait qu'ils n'arrivent pas à eux seuls, à exploiter la totalité des ressources qu'ils contrôlent. Ces ressources concernent respectivement les terres, les palmeraies, et constituent de véritables sources de revenus pour la communauté.

Les femmes quant à elles, exploitent 45 % des ressources contre 9 % qu'elles contrôlent effectivement. Ceci traduit donc qu'elles exploitent plus de ressources auxquelles elles n'y ont pas pour la plupart du temps contrôle dans la commune d'Athiémè. Ces ressources exploitées par les femmes à Athiémè prennent en compte les bas-fonds, les arbres fruitiers, les palmeraies, les bananeraies, les pompes, les puits, les unités de transformation et les animaux destinés à l'élevage.

Une particularité de la commune d'Athiémè est l'organisation des groupements de femmes qui leur permet d'avoir des lieux officiels de réunion dont elles ont le contrôle absolu.

Les enfants contrôlent 11 % des ressources et ont accès à 4 % d'entre eux. Quant aux personnes âgées, elles contrôlent 21 % des ressources et exploitent 7 % d'entre elles. Ces ressources sont la plupart des petites unités de transformation artisanales laissées aux soins des femmes pour exploitation.

A Athiémè, plusieurs aléas impactent négativement les ressources de la commune. Ces aléas sont entre autre les inondations, les pluies abondantes, la sécheresse et les vents violents. La figure 10 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune d'Athiémè.

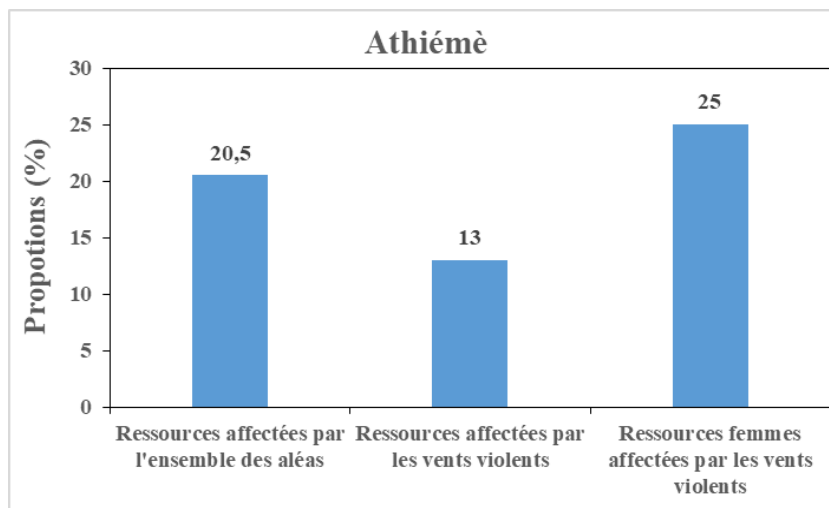


**Figure 10** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune d'Athiémè

L'analyse de la figure 10 révèle que les aléas impactent 20,5 % des ressources de la localité. Les ressources affectées par la sécheresse sont exploitées par 50 % des hommes et 25 % des femmes. Pendant la sécheresse, les plantes cultivées souffrent du manque d'eau. Il y a une prolifération des nuisibles. Ce qui entraîne l'utilisation abusive des intrants chimiques. Les producteurs les mieux nantis (qui sont majoritairement des hommes) construisent des forages pour le maraîchage tout en réduisant la superficie cultivée. Les moins nantis se reconvertissent en main d'œuvres pour les plus nantis.

Pendant la sécheresse, les peulhs à la recherche de meilleurs pâturages, débarquent dans les différentes localités et brûlent les herbes sèches afin de permettre à de nouvelles herbes plus fraîches de pousser. On assiste alors à des conflits entre peulhs et agriculteurs qui contraignent les autochtones (majoritairement les hommes) à fuir loin de leurs localités pour leur sécurité. Cela impacte négativement les hommes car ils n'ont d'autres choix que de se réfugier loin de leurs familles, laissant la charge familiale aux femmes qui sont donc obligées de s'en occuper avec la précarité de son activité.

La figure 11 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la Commune d'Athiémè.



**Figure 11** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les vents violents dans la Commune d'Athiémè

Il ressort de l'analyse de la figure 11, que 13 % des ressources sont affectées par les vents violents. Ces ressources sont exploitées par 25 % des femmes et sont composées des arbres que les femmes exploitent pour la transformation à des fins de commerce.

Les inondations sont l'aléa principal de la commune d'Athiémè. Elles sont de types fluvial et pluvial. L'inondation fluviale est due au débordement du fleuve Mono tandis que l'inondation pluviale est causée par l'abondance des pluies dans la commune.

Ainsi, contrairement à Ouidah, la majorité des villages d'Athiémè subissent presque annuellement les inondations d'intensités différentes.

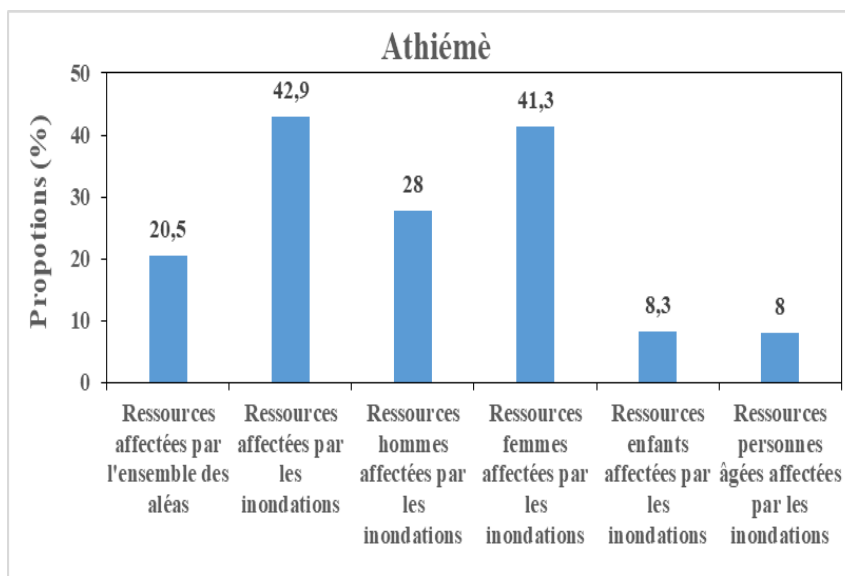
En effet, elles deviennent de plus en plus intenses d'années en années, causant ainsi beaucoup de dégâts dans la commune. Les populations sont donc vulnérables à cet aléa et n'ont souvent d'autres choix que de déménager (vers une localité voisine non inondée), le temps du retrait de l'eau. D'autres (08 %) préfèrent rester subir les affres de l'aléa, faute d'autres solutions dans l'immédiat.

L'inondation fluviale (due au débordement du fleuve Mono ou des lâchers d'eau du barrage de Nangbéto), est la plus redoutable de la commune. Elle est survenue pour la dernière fois en octobre 2019 avec autant de dégâts malgré l'information donnée aux populations de la commune quelques semaines avant les lâchers d'eau. Elles s'entêtent donc à rester surplace malgré les avertissements des autorités compétentes.

Les conséquences de cet aléa sont la destruction des maisons (45 %) et des terres cultivables (55 %). Plusieurs ressources deviennent inaccessibles (puits, unités de transformation, certaines pompes). Les biens et équipements sont surélevés sur des briques pour empêcher l'eau de les emporter.

Les écoles sont inaccessibles au cours de la période et les familles subviennent à leurs besoins grâce à leurs économies ou en faisant un prêt au niveau de l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC).

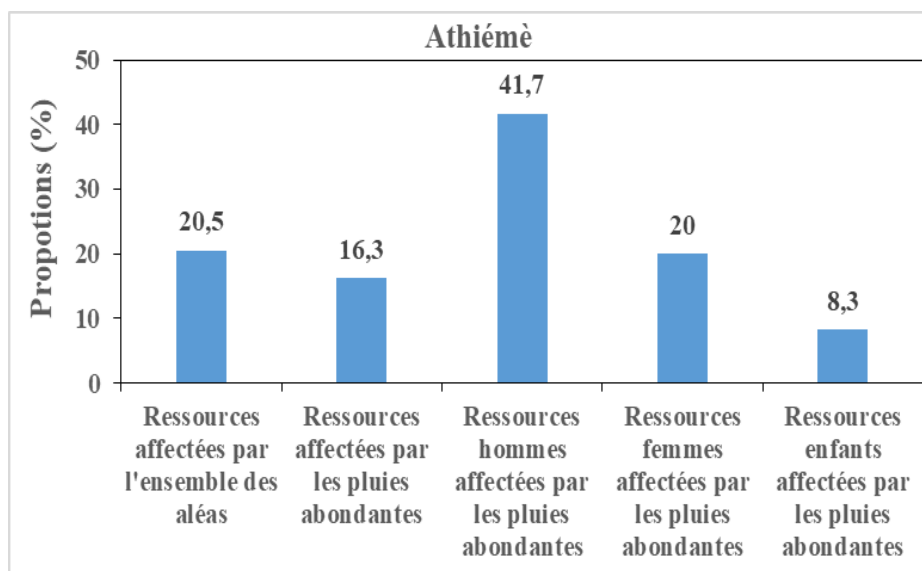
Dans la commune de Athiémè, les inondations impactent 42,9 % des ressources dont 28 % sont exploitées par les hommes ; 41,3 % par les femmes ; 8,3 % par les enfants et 8 % par les personnes âgées (figure 12).



**Figure 12** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les inondations dans la Commune d'Athièmè

L'analyse de la figure 12 révèle que les femmes sont les plus vulnérables aux inondations dans la commune d'Athièmè. Elles n'ont d'autres choix que d'attendre le retrait de l'eau avant de reprendre leurs activités.

Cela crée une baisse de revenus sensible au niveau de ces femmes. La figure 13 présente les ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune d'Athièmè.



**Figure 13** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et les pluies abondantes dans la Commune d'Athièmè

Les pluies abondantes, autre aléa climatique surviennent dans les mois de juin et juillet et inondent les jardins destinés au maraîchage. Elles affectent 16,3 % des ressources de la commune. Les ressources affectées par les pluies abondantes sont exploitées par 41,7 % des hommes, 20 % des femmes et 8,3 % des enfants.

Les tableaux III, IV et V présentent respectivement les ressources identifiées dans les deux communes à savoir Ouidah et Athiémè, les accès et contrôle ainsi que les ressources affectées par les aléas climatiques dans les deux communes (Ouidah et Athiémè).

**Tableau III : Ressources identifiées et affectées par les Changements Climatiques dans la Commune de Ouidah et de Athiémè**

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Hommes	Femmes
Ouidah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- L'Océan Atlantique ;</li> <li>- Le lac Toho ;</li> <li>- La lagune côtière ;</li> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux ;</li> <li>- Les temples des divinités ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les ponts ;</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centre de santé, commissariat).</li> </ul>	Terres cultivables, lagune côtière, ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités.	Terres cultivables, lagune côtière, habitations, routes.	Bas-fonds des lagunes, ressources forestières, animaux, unités de transformation, routes.
Athiémè	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- Le fleuve Mono ;</li> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux ;</li> <li>- Les temples des divinités ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les ponts ;</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> </ul>	Terres cultivables, fleuve Mono, ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités.	Terres cultivables, lagune côtière, habitations, routes.	ressources forestières, animaux, unités de transformation, routes, écoles, ponts, pompes.



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les aires de divertissement ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centres de santé, commissariat).</li> </ul>			
--	---	--	--	--

**Source** : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

**Tableau IV : Acteurs de contrôle des ressources dans la Commune de Ouidah et de Athiémè**

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Contrôle		Facteurs explicatifs (Expliquer qui a la propriété, qui planifie, qui contrôle les bénéfiques, produits et revenus provenant de la ressource)
			Hommes	Femmes	
Ouidah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- L'Océan Atlantique ;</li> <li>- Le lac Toho ;</li> <li>- La lagune côtière ;</li> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux composés des ovins, des caprins, des volailles.</li> <li>- Les temples des divinités : ces temples sont un creuset de rencontre des adeptes des cultes endogènes ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les ponts ;</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centre de santé, commissariat).</li> </ul>	<p>Terres cultivables, lagune côtière, ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités, puits.</p>	<p>Terres cultivables, lagune côtière, ressources forestières, habitations, ponts, routes, temples des divinités</p>	<p>Animaux, unités de transformation, puits.</p>	<p>Les terres cultivables sont contrôlées par les hommes. Ils sont ceux qui planifient les activités et contrôlent le bénéfice des revenus issus de la ressource.</p> <p>La lagune côtière est contrôlée par les hommes. L'activité de pêche et d'élevage d'huitres sont les principales activités qui s'y mènent. Ce sont les hommes qui planifient les activités et contrôlent les revenus issus des activités.</p> <p>Les ressources forestières appartiennent aux hommes. Ils sont garants des terres et ont le droit de décision sur les activités à y développer. Les revenus leur reviennent de droit.</p> <p>Les animaux appartiennent aux femmes. Elles planifient le nombre d'animaux à élever, la prophylaxie et</p>

					<p>le revenu leur revienne.</p> <p>Les habitations sont contrôlées par les hommes. Ils sont ceux qui décident de qui entretient ou non dans leurs ménages.</p> <p>Les unités de transformation sont la propriété exclusive des femmes. Elles sont celles qui planifient les activités à y mener et le revenu leur revient directement.</p> <p>Les ponts et les routes sont aménagés par les hommes donc ils sont ceux qui ont le droit de regard sur ces ressources.</p> <p>Les temples des divinités sont contrôlés par les hommes. Ils sont ceux qui sont dans les secrets des dieux.</p> <p>Les puits sont contrôlés par les hommes car ces puits se retrouvent sur les domaines des hommes pour la plupart.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- Le fleuve Mono ;</li> </ul>	Terres cultivables, fleuve Mono,	Terres cultivables,	Animaux, unités de	Les terres cultivables sont contrôlées par les hommes. Ils sont ceux qui y

<p><b>Athiémè</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux ;</li> <li>- Les temples des divinités ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les ponts ,</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les aires de divertissement ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centres de santé, commissariat).</li> </ul>	<p>ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités, pompes, puits.</p>	<p>fleuve Mono, ressources forestières, habitations, ponts, routes, temples des divinités, pompes, puits.</p>	<p>transformation,</p>	<p>planifient les activités et contrôlent le bénéfice des revenus issus de la ressource.</p> <p>Le fleuve Mono est contrôlé par les hommes. L'activité de pêche est la principale activité qui s'y mène. Ce sont les hommes qui planifient les activités et contrôlent les revenus issus des activités.</p> <p>Les ressources forestières appartiennent aux hommes. Ils sont garants des terres et ont le droit de décision sur les activités à y développer. Les revenus leur reviennent de droit.</p> <p>Les animaux appartiennent aux femmes. Elles planifient le nombre d'animaux à élever, la prophylaxie et le revenu leur revienne.</p> <p>Les habitations sont contrôlées par les hommes. Ils sont ceux qui décident de qui entretient ou non dans leurs ménages.</p> <p>Les unités de transformation sont la</p>
-----------------------	---	--	---	------------------------	---

					<p>propriété exclusive des femmes. Elles sont celles qui planifient les activités à y mener et le revenu leur revient directement.</p> <p>Les ponts et les routes sont aménagées par les hommes donc ils sont ceux qui ont le droit de regard sur ces ressources.</p> <p>Les temples des divinités sont contrôlés par les hommes. Ils sont ceux qui sont dans les secrets des dieux.</p> <p>Les pompes et les puits sont contrôlés par les hommes car ils sont ceux qui aménagent ces ressources.</p>
--	--	--	--	--	---

**Source :** *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

**Tableau V** : Accès des différentes ressources dans les communes de Ouidah et d'Athiémè

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Accès		Facteurs explicatifs (Expliquer pourquoi c'est l'un ou l'autre des deux sexes qui a plus accès à la ressource et celui qui génère les bénéfices à partir de son travail)
			Hommes	Femmes	
Ouidah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- L'Océan Atlantique ;</li> <li>- Le lac Toho ;</li> <li>- La lagune côtière ;</li> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux composés des ovins, des caprins, des volailles.</li> <li>- Les temples des divinités : ces temples sont un creuset de rencontre des adeptes des cultes endogènes ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les ponts ;</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centre de santé, commissariat).</li> </ul>	<p>Terres cultivables, lagune côtière, ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités, puits.</p>	<p>Terres cultivables, lagune côtière, habitations, ponts, routes, temple des divinités.</p>	<p>Basfonds des lagunes, ressources forestières, unités de transformation, animaux, ponts, routes, puits.</p>	<p>Les terres cultivables sont exploitées en grande majorité par les hommes. Les femmes n'exploitent que des petits lopins de terre destinés au maraîchage ou aux cultures vivrières.</p> <p>La lagune côtière est exploitée en grande majorité par les hommes qui y développent l'activité de pêche, une des activités dominantes de la commune de Ouidah. Les femmes exploitent plus les basfonds pendant la période de sécheresse pour extraire le sel après retrait de l'eau.</p> <p>Les ressources forestières sont en grande majorité exploitées par les femmes. Elles exploitent les fruits pour la vente directe ou la transformation en divers dérivés.</p> <p>Les femmes sont celles qui ont accès aux animaux car elles sont celles qui</p>

					<p>restent le plus à la maison. Elles élèvent les animaux et les revendent pendant les périodes de fêtes ou lors des cérémonies.</p> <p>Tout le monde a accès aux habitations, hommes comme femmes y accèdent pour différents besoins quotidiens.</p> <p>Les unités de transformation sont exploitées pour la transformation du manioc en gari ou tapioca, des noix de palme en huile de palme et en tourteaux palmistes. Ces unités sont exploitées par les femmes.</p> <p>Les ponts et les routes sont exploités par les hommes et les femmes.</p> <p>Les temples des divinités sont exploités majoritairement par les hommes car ils sont garants du socle de la tradition.</p> <p>Les puits sont exploités par les femmes.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terres cultivables ;</li> <li>- Le fleuve Mono ;</li> </ul>	Terres cultivables, fleuve Mono,	Terres cultivables,	Bas-fonds, cours d'eaux,	Les terres cultivables sont exploitées en grande majorité par les hommes.

<p><b>Athiémè</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources forestières ;</li> <li>- Les animaux ;</li> <li>- Les temples des divinités ;</li> <li>- Les églises ;</li> <li>- Les habitations ;</li> <li>- Les ponts ;</li> <li>- Les écoles et collèges ;</li> <li>- Les pompes et puits ;</li> <li>- Les marchés ;</li> <li>- Les unités de transformation ;</li> <li>- Les aires de divertissement ;</li> <li>- Les différents services (arrondissement, centres de santé, commissariat).</li> </ul>	<p>ressources forestières, animaux, habitations, unités de transformation, ponts, routes, temple des divinités, pompes, puits.</p>	<p>plantations, forêts, habitations, élevage</p>	<p>puits, forages, pompes, puits.</p>	<p>Les femmes n'exploitent que des petits lopins de terre destinés au maraîchage ou aux cultures vivrières.</p> <p>Le fleuve Mono est exploité en grande majorité par les hommes qui y développent l'activité de pêche.</p> <p>Les ressources forestières sont en grande majorité exploitées par les femmes. Elles exploitent les fruits pour la vente directe ou la transformation en divers dérivés.</p> <p>Les femmes sont celles qui ont accès aux animaux car elles sont celles qui restent le plus à la maison. Elles élèvent les animaux et les revendent pendant les périodes de fêtes ou lors des cérémonies.</p> <p>Tout le monde a accès aux habitations, hommes comme femmes y accèdent pour différents besoins quotidiens.</p> <p>Les unités de transformation sont exploitées pour la transformation des noix de palme en huile de palme et en</p>
-----------------------	---	--	--	---------------------------------------	--



					<p>tourteaux palmistes. Ces unités sont exploitées par les femmes.</p> <p>Les ponts et les routes sont exploités par les hommes et les femmes.</p> <p>Les temples des divinités sont exploités majoritairement par les hommes car ils sont garants du socle de la tradition.</p> <p>Les pompes et les puits sont exploités par les femmes car elles sont celles qui font la corvée d'eau.</p>
--	--	--	--	--	---

**Source :** *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

## ❖ Communes de Adja-Ouèrè

Les ressources identifiées dans la commune d'Adja-Ouèrè peuvent être regroupées en deux catégories : les ressources naturelles et les ressources socio- communautaires. Dans la première catégorie, on retrouve les terres aussi bien agricoles (palmeraies, champs de maïs, haricot, igname, patates, et le maraîchage) que les terres de constructions, les animaux (poules, chèvres, porcs), les forêts (sacrées ou non), les bas-fonds, les ressources en eaux (lac, rivière, fleuve). Dans la seconde catégorie on retrouve les habitations, les routes, les écoles (maternelles et primaires), les collèges, les institutions religieuses (églises, mosquées, les marchés, les établissements de santé (maternité, dispensaire, hôpital), les places publiques, les terrains de jeux. Ces ressources sont importantes pour la commune.

Les ressources naturelles, comme les terres agricoles servent à cultiver pour produire les denrées alimentaires comme le maïs, le haricot, l'igname, le manioc, le tarot, les noix de palme. Les bas-fonds permettent de faire la culture du riz particulièrement dans les localités de Houeli gaba et lwoyé oko igbo.

Les animaux issus de l'élevage domestique sont vendus pour constituer un revenu pour le ménage.

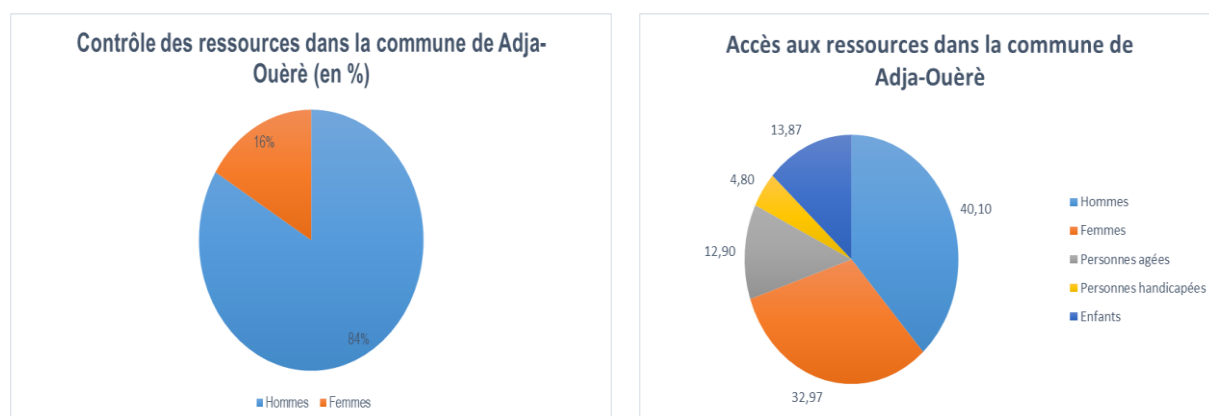
Les ressources en eaux permettent de faire le ménage et sont également utilisées pour l'agriculture de subsistance surtout les maraîchers.

Les ressources socio-économiques permettent à la population de la commune de se soigner, d'instruire les enfants à l'éducation, de faire circuler les biens et les personnes, de se divertir.

Les ressources les plus importantes de la commune dans le domaine agricole sont le palmier à huile, le manioc, le maïs et les animaux issus de l'élevage tels que les ovins, les caprins et l'aviculture (essentiellement les poules locales).

Les ressources de la commune sont réparties entre différentes catégories à savoir : les hommes, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés.

La figure 14 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources identifiées dans la commune d'Adja-Ouèrè.



**Figure 14** : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Adja-Ouèrè

L'analyse de la figure 14, révèle que les hommes contrôlent 84 % des ressources tandis que les femmes les femmes ne contrôlent que 16 % des mêmes ressources. L'accès aux ressources

est de 40,10 % pour les hommes contre 32,97 % pour les femmes, 12,90 % pour les personnes âgées, 4,80 % pour les personnes handicapées et 13,87 % pour les enfants.

**L'analyse du contrôle aux ressources** : les hommes contrôlent plus de ressources que les femmes. En effet, les hommes possèdent l'essentiel des ressources vitales comme les plantations de palmerais, les terres agricoles, les habitations. Les femmes quant à elles, possèdent les petits ruminants (ovins et caprins), font l'élevage de volailles qu'elles vendent pour se faire un revenu ainsi que d'autres activités par exemple le commerce.

Ainsi, les hommes ont un pouvoir décisif sur les ressources et les bénéfices qu'elles génèrent tandis que la femme n'a pas forcément ce pouvoir sur le bénéfice issu de l'exploitation de la ressource. Le bénéfice issu de l'exploitation des ressources revient presque entièrement à l'homme quand l'on se retrouve dans une situation de foyer (où c'est le couple qui exploite la ressource).

Par ailleurs, il a été observé que les hommes dépendent dans certaines situations des femmes et inversement. Ainsi dans la commune d'Adja-Ouèrè, les hommes vendent les noix de palme, le tubercule manioc et le maïs aux femmes. Ces dernières transforment les noix de palme en huile de palme, le manioc en gari et le maïs qu'elles vendent pendant la saison de la récolte. L'huile de palme est commercialisée vers le Nigéria, le gari et le maïs (base de l'alimentation de la commune) sont vendus dans la commune et vers d'autres communes voisines. Les revenus issus de ces différentes activités sont utilisés pour assurer le bien-être du foyer. Ainsi, les hommes utilisent leurs revenus pour entretenir la famille, acheter des terres, subvenir aux besoins urgents de la famille. Les femmes quant à elles, utilisent les revenus issus des activités pour entretenir la famille (repas, habits des enfants, argent de poche pour les enfants, petits besoins de la famille).

En termes de contrôle des ressources, les ressources étatiques sont aussi gérées par les hommes. Ainsi, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : les mentalités (de la commune) selon laquelle l'homme est plus réfléchi et meilleur gestionnaire que la femme. Ces facteurs constituent les défis à relever pour un contrôle équitable au niveau des deux sexes.

**L'analyse de l'accès aux ressources** : Les hommes ont plus d'accès aux ressources que les femmes. Cette situation est compréhensible vu que les hommes en contrôlent la majeure partie des ressources de la commune. Cependant, les hommes contrôlent plus de ressources qu'ils n'en exploitent.

En effet, en considérant un point d'eau potable aménagé dans la commune, les femmes sont les principales utilisatrices de cette ressource. Cependant, il est sous le contrôle des hommes. Car ce sont ces derniers qui sont capables de le réparer en cas de panne.

D'autres catégories ont également accès aux ressources : les enfants ont accès aux écoles et aux aires de jeux.

Les personnes handicapées quant à elles, se concentrent sur les activités telles que le commerce, car elles ont peu accès aux ressources à cause de leur âge avancé. Ceci les empêche d'exploiter la ressource au même titre que acteurs dans la commune.

Les tableaux VI et VII présentent respectivement la synthèse du contrôle et de l'accès aux ressources dans la commune d'Adja-Ouèrè.

**Tableau VI** : Récapitulatif du contrôle aux ressources de la commune d'Adja-Ouèrè

Ressources identifiées	Ressources identifiées par les CC	Contrôle		Facteurs explicatifs
		Femmes	Hommes	
Terre, animaux, habitations, routes, palmerais, forage, château d'eau, bas-fond Ilangou, bas-fond Abe-agban, riviere Iweka, établissements scolaires, marché, hôpitaux, foret sacre, églises, mosquée	Terre, animaux, habitations, routes, bas-fond Ilangou, bas-fond Abe-agban, riviere Iweka	Terre, animaux, habitations	Terre, Animaux Habitations palmerais Routes Forage Château d'eau Bas-fond Ilangou Bas-fond Abè-agban Rivière Iwèka Etablissements scolaires Marché Hôpitaux Forêt sacrée Eglises Mosquée	Les hommes sont majoritairement propriétaires des terres, les femmes minoritairement. Les barrières mentales, ethniques et religieuses. Faire l'élevage est plus aisément et les revenus sont immédiats L'homme a plus le contrôle sur cette ressource. Il est le principal chef du foyer. Certaines femmes peuvent également avoir le contrôle, les foyers où elles sont notamment chef de ménage, veuves etc. Bien qu'étant une ressource plus utilisée par la femme, les hommes sont ceux qui réparent l'infrastructure. Ce facteur seul constitue la force de leur contrôle sur la ressource Le bas-fond présente des interdits culturels Les hommes sont majoritairement les plus grands responsables des établissements Lieu public sous la direction souvent d'un homme Mentalité selon laquelle seuls les hommes sont capables d'avoir accès aux forêts sacrées Lieu public religieux dirigé par les hommes

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

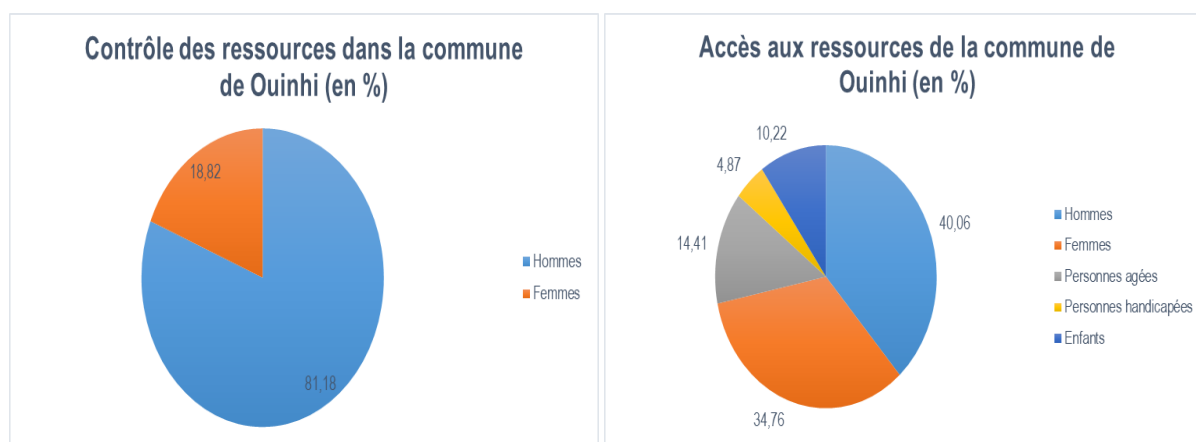
**Tableau VII : Récapitulatif des accès aux ressources de la commune d'Adja-Ouèrè**

Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Accès		Facteurs explicatifs
		(Hommes)	(Femmes)	
Terre, animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, bas-fond Ilangou, bas-fond Abe-agban, riviere Iweka, palmerais, établissements scolaires, marché, hôpitaux, foret sacre, églises, mosquée	Terre, animaux, habitations, routes, bas-fond Ilangou, bas-fond Abe-agban, riviere Iweka	Terre, Animaux Habitations Routes Palmerais Bas-fond Ilangou Bas-fond Abè-agban Rivière Iwèka Etablissements scolaires Marché Hôpitaux Forêt sacré Eglises Mosquée	Terre, animaux, habitations	Les hommes sont plus propriétaire de terre Les animaux constituent l'activité de subsistance de la femme Les habitations sont plus contrôlées par les hommes car ils sont chef de ménage Les routes sont pratiquées par aussi bien les hommes que les femmes pour la circulation des biens Infrastructure hydraulique utilisé plus par les femmes Les bas-fonds sont utilisés aussi bien par les hommes que les femmes Les hommes et femmes ont accès au marché Les enfants aussi bien garçons et filles ont accès à l'éducation L'accès à l'hôpital est sans restriction L'accès à forêts sacrées est juste pour les hommes. Les hommes et femmes ont accès sans restriction aux institutions religieuses

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

## ❖ Ouinhi

La figure 15 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources identifiées dans la commune de Ouinhi.



**Figure 15** : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Ouinhi

L'analyse de la figure 15, révèle que les hommes contrôlent 81,18 % des ressources contre 18,82 % pour les femmes. Quant à l'accès aux ressources, il est de 40,06 % pour les hommes, et 34,76 % les femmes, 14,41 % pour les personnes âgées, 4,87 % pour les personnes handicapées et 10,22 % pour les enfants. Ainsi, tous les membres de la communauté n'ont pas accès équitablement aux ressources.

**L'analyse du contrôle des ressources** : les hommes ont plus de contrôle des ressources que les femmes à Ouinhi. Cependant, l'utilisation des ressources est partagée dans ladite commune. En effet, dans la localité de Tévèdji par exemple, les hommes utilisent le bas-fond Akoun pour les cultures maraichères et la pisciculture. Les femmes quant à elles, revendent les produits issus de ces cultures (tomate, piments, légumes et poissons).

Deux situations se présentent pour le partage des bénéfices issus de ces ressources. Soit, le mari donne les produits à son épouse et après la vente les bénéfices lui reviennent de droit, ou soit la femme achète les produits auprès des hommes, les revend et le bénéfice lui appartient intégralement. Elle utilise ce bénéfice pour prendre soin de son foyer.

Les ressources étatiques (écoles, marchés) sont également sous le contrôle des hommes car les construis sociales de la commune estiment que les hommes sont aptes à diriger ces ressources que les femmes.

Les ressources sur lesquels les femmes ont le contrôle absolu dans la commune sont les animaux qu'elles élèvent ainsi que des terres agricoles qu'elles héritent, ou dont leur mari leur ont fait dotation pour le mariage, ou encore le commerce des poissons.

**L'accès aux ressources** : les informations recueillies montrent que les hommes ont plus accès aux ressources que les femmes dans la commune de Ouinhi.

En plus donc du contrôle, les hommes ont plus accès aux ressources car ils dépendent d'abord d'elles et ne font pas trop confiance aux femmes pour leur gestion. Ainsi, les ressources auxquelles les hommes ont accès sont les terres agricoles, le fleuve, les bas-fonds, les habitations. Les femmes quant à elles ont accès aux marchés, aux hôpitaux, à la ressource eau, au fleuve.

Ainsi, le défi serait de pouvoir amener à une égalité entre les membres de la communauté pour le contrôle et l'accès des ressources du milieu. Les facteurs qui contribueront à cela sont :

- lever les barrières religieuses, ethniques qui interdit le contrôle des ressources aux femmes ;
- sensibiliser les populations sur le pouvoir de la femme et son rôle dans le développement ;
- relever les niveaux d'instruction des femmes ;

Les tableaux VIII et IX présentent respectivement la synthèse du contrôle et de l'accès aux ressources dans la commune de Ouinhi.

**Tableau VIII** : Récapitulatif du contrôle aux ressources dans la commune de Ouinhi

Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Contrôle		Facteurs explicatifs
		Hommes	Femmes	
Terre, animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, Cultures, Animaux, Palmerais, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè, ressource halieutiques, fleuve ouémè, établissements scolaires, marché, hôpitaux, forêt sacré, églises, mosquée	Animaux, Habitations, Routes, ressources halieutiques, fleuve Ouémé, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè	Terre, animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, Cultures, Animaux, Palmerais, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè, ressource halieutiques, fleuve ouémè, établissements scolaires, marché, hôpitaux, forêt sacré, églises, mosquée	Animaux Habitations	<p>Les hommes sont majoritairement propriétaires des terres, les femmes minoritairement. Les barrières mentales, ethniques et religieuses.</p> <p>Faire l'élevage est plus aisément et les revenus sont immédiats</p> <p>L'homme a plus le contrôle sur cette ressource. Il est le principal chef du foyer. Certaines femmes peuvent également avoir le contrôle, les foyers où elles sont notamment chef de ménage, veuves etc.</p> <p>Les hommes sont beaucoup plus présents pour l'entretien et la réparation de la ressource</p> <p>Bien qu'étant une ressource plus utilisée par la femme, les hommes sont ceux qui réparent l'infrastructure. Ce facteur seul constitue la force de leur contrôle sur la ressource</p> <p>Les hommes sont ceux qui pêchent la ressource et les femmes l'exploitent</p> <p>Le fleuve Ouémè est la ressource principale de toute la commune mais beaucoup plus contrôlé par les hommes</p> <p>La source d'eau est sous le contrôle des hommes pour l'entretien et les sacrifices</p>



				<p>nécessaires pour son fonctionnement normal</p> <p>Les hommes sont majoritairement les plus grands responsables des établissements</p> <p>Lieu public sous la direction souvent d'un homme</p> <p>Seuls les hommes sont capables d'avoir accès aux forêts sacrés.</p> <p>Lieu public religieux dirigé par les hommes</p>
--	--	--	--	--

**Source :** *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

**Tableau IX : Récapitulatif des accès aux ressources dans la commune de Ouinhi**

Ressources	Ressources affectées par les CC	Accès		Facteurs explicatifs
		(Hommes)	(Femmes)	
Terre, animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, Cultures, Animaux, Palmerais, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè, ressource halieutiques, fleuve ouémè, établissements scolaires, marché, hôpitaux, forêt sacre, églises, mosquée	Animaux, Habitations, Routes, ressources halieutiques, fleuve Ouémè, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè	Terre, animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, Cultures, Animaux, Palmerais, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè, ressource halieutiques, fleuve ouémè, établissements scolaires, marché, hôpitaux, forêt sacre, églises, mosquée	animaux, habitations, routes, forage, château d'eau, Cultures, Animaux, Palmerais, Rivière Tafè, Rivière Akoun, Rivière Hounli, Rivière Koumando azan, Rivière Houetossi, Rivière Tafè, ressource halieutiques, fleuve ouémè, établissements scolaires, marché, églises, mosquée	Les hommes sont plus propriétaire de terre Les hommes sont plus propriétaire de terre Les animaux constituent l'activité de subsistance de la femme Les habitations sont plus contrôlés par les hommes car ils sont chef de ménage Les routes sont pratiquées par aussi bien les hommes que les femmes pour la circulation des biens Infrastructure hydraulique utilisé plus par les femmes Ressource principale de la commune aucune restriction Accès sans aucune restriction aux rivières Les enfants aussi bien garçons et filles ont accès à l'éducation Les hommes et femmes ont accès au marché L'accès à l'hôpital est sans restriction L'accès à forêts sacrées est juste pour les hommes. Les hommes et femmes ont accès sans restriction aux institutions religieuses

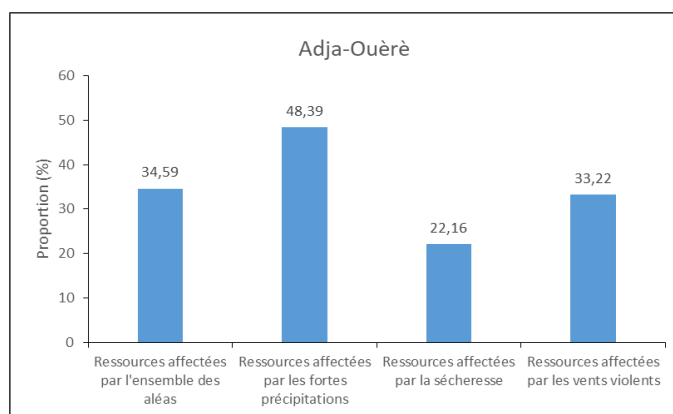
Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

En conclusion, les ressources sont identiques au niveau de deux communes à l'exception de la commune de Ouinhi où la ressource halieutique est présente du fait de la présence de l'affluent du fleuve Ouémè. Dans les deux communes, les hommes ont plus de contrôle que les femmes et plus d'accès que les femmes.

### 2.3.1.2. Principaux aléas (Causes, manifestation, conséquences et mesures développées par les populations)

#### ❖ Commune d'Adja-Ouèrè

Les ressources de la commune sont fortement affectées par les aléas climatiques que sont : les fortes précipitations, la sécheresse et les vents violents. La figure 16 présente le pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiés dans la commune d'Adja-Ouèrè.



**Figure 16** : Pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiés

L'analyse de la figure 16 révèle que l'ensemble des aléas touchent 34,59 % des ressources identifiées dans la commune. Les fortes précipitations affectent 48,39 % des ressources, les vents violents 33,22 % des ressources et la sécheresse 22,16 % des ressources.

La forte précipitation est l'aléa principal qui affecte la commune d'Adja-Ouèrè. Lorsqu'elle survient, les routes sont inexploitable (argileuses et très glissantes) du fait que la majeure partie d'entre elles ne sont pas bitumées. Les femmes éprouvent des difficultés à aller au marché car devant effectuer des kilomètres à pied pour s'y rendre.

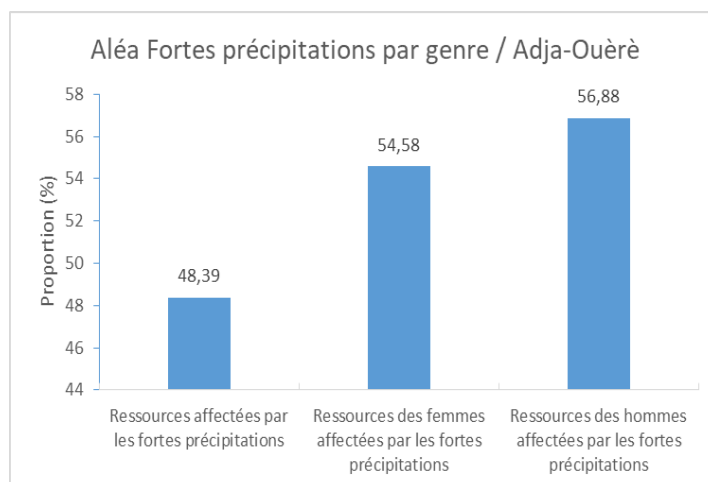
La prolifération de maladies telles que le paludisme, l'ulcère de buruli, le choléra et des infections aux pieds sont les maladies qui surviennent pendant les inondations.

La sécheresse est causée par le déficit d'eau et des températures élevées. En cas de précipitations insuffisantes, les réserves d'eau ne se rechargent pas convenablement pour maintenir l'équilibre hydrologique. Ce manque d'eau s'accompagne de températures élevées. Cela entraîne une augmentation naturelle de l'évaporation et de l'évapotranspiration des plantes avec pour conséquences un assèchement et une érosion des sols, le réchauffement climatique tendant à favoriser ces phénomènes.

La sécheresse a donc pour conséquence, la perte des cultures (ressources particulières des hommes) et la mort des animaux (ressource particulière des femmes).

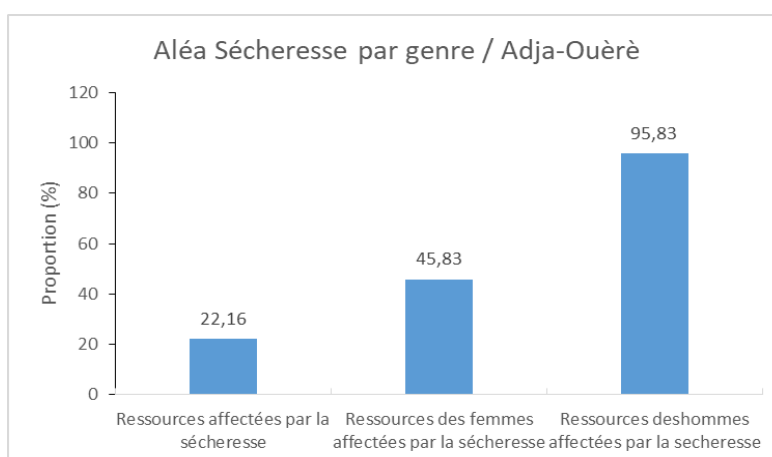
Les vents violents quant à eux, décoiffent les toits des maisons rendant ainsi beaucoup de familles sans abri. Cette situation dure longtemps pour les familles pauvres ou monoparentales où les femmes sont des chefs de ménage.

La figure 17 présente le pourcentage des ressources affectées par les fortes précipitations dans la commune.



**Figure 17** : Pourcentage des ressources affectées par les fortes précipitations

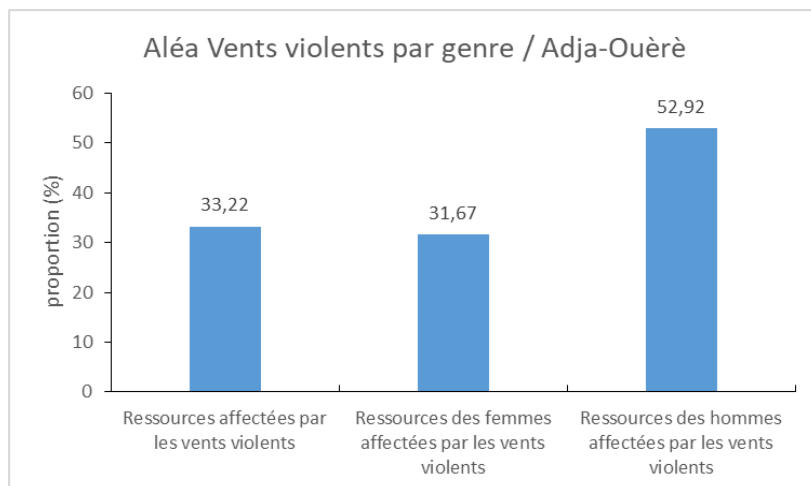
L'analyse de la figure révèle que les fortes précipitations affectent 54,58 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 56,88 % des ressources auxquelles les hommes ont accès. La figure 18 présente le pourcentage des ressources affectées par la sécheresse dans la commune.



**Figure 18** : Pourcentage des ressources affectées par la sécheresse

L'analyse de la figure 18 révèle que la sécheresse affecte 45,83 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 95,83 % des ressources auxquelles les hommes ont accès.

La figure 19 présente le pourcentage des ressources affectées par les vents violents.

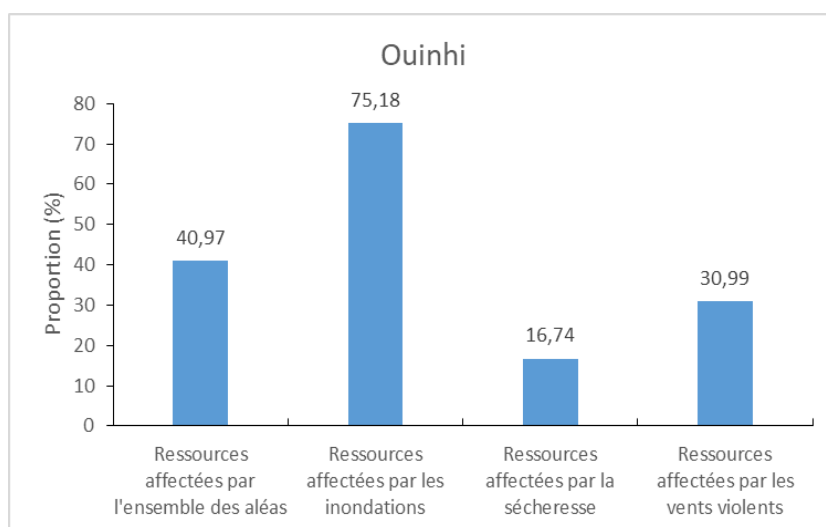


**Figure 19** : Pourcentage des ressources affectées par les vents violents

Les vents violents affectent 31,67 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 52,92 % des ressources auxquelles les hommes ont accès.

#### ❖ Commune de Ouinhi

Les ressources de la commune sont fortement affectées par les aléas climatiques. Les aléas identifiés au niveau de la commune sont les inondations de type fluvial, la sécheresse et les vents violents. La figure 20 présente le pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiés dans la commune de Ouinhi.



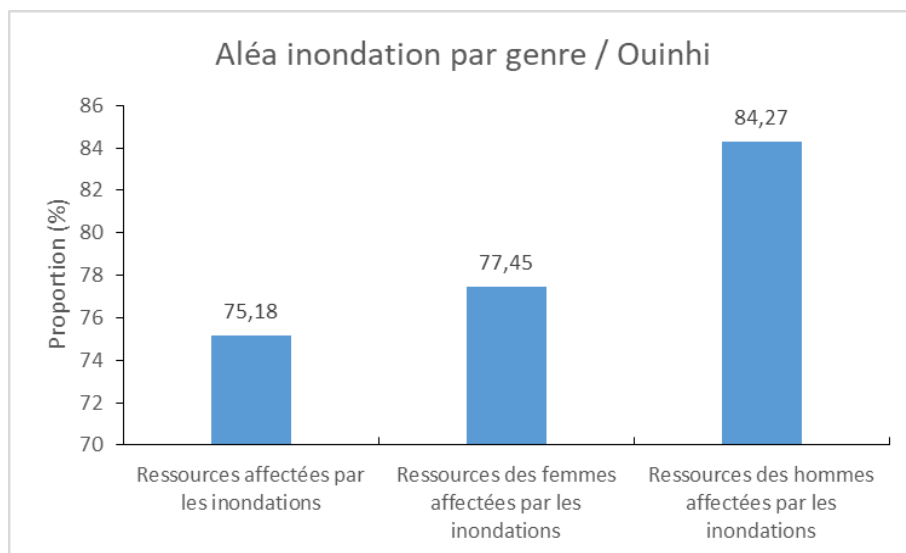
**Figure 20** : Pourcentage des ressources affectées par les aléas identifiés dans la commune de Ouinhi

L'analyse de la figure 20 révèle que l'ensemble des aléas touchent 40,97 % des ressources de la commune. Les fortes précipitations affectent 75,18 % des ressources, s'ensuit les vents violents avec 30,99 % des ressources et enfin la sécheresse qui affecte 16,74 % des ressources.

L'inondation fluviale est l'aléa principal de la commune. Elle est causée par le débordement des eaux du fleuve Ouémé. Ainsi, les infrastructures sociocommunautaires sont inondées et la majeure partie des activités sont suspendues.

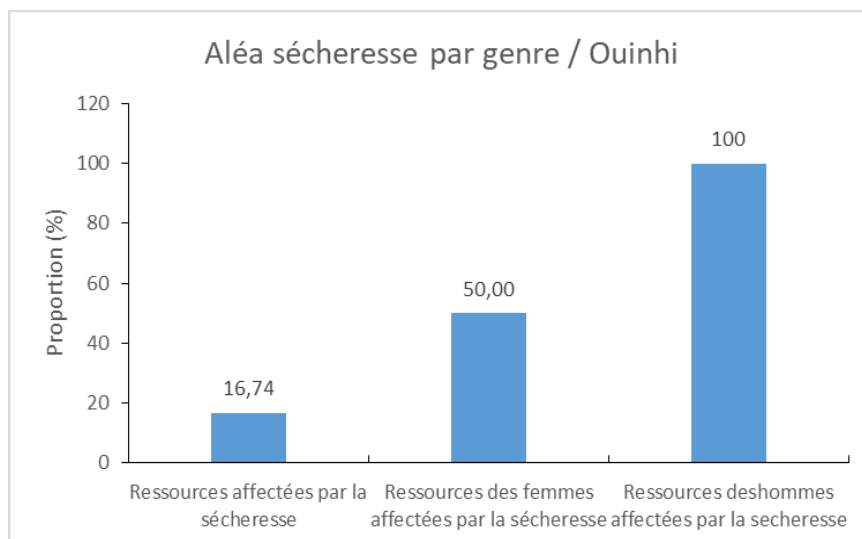
Pour y faire face, certains habitants n'ont d'autres choix que de s'exiler ou de se constituer en main d'œuvre pour d'autres exploitations voisines. D'autres se convertissent vers la transformation (manioc en dérivés, noix de palme et palmier en dérivés), certains migrent carrément vers le Nigeria, abandonnant ainsi leur famille à la seule charge de la femme qui se retrouve seule face aux différentes charges de la famille.

La figure 21 présente le pourcentage des ressources affectées les inondations dans la commune de Ouinhi.



**Figure 21** : Pourcentage des ressources affectées par les inondations

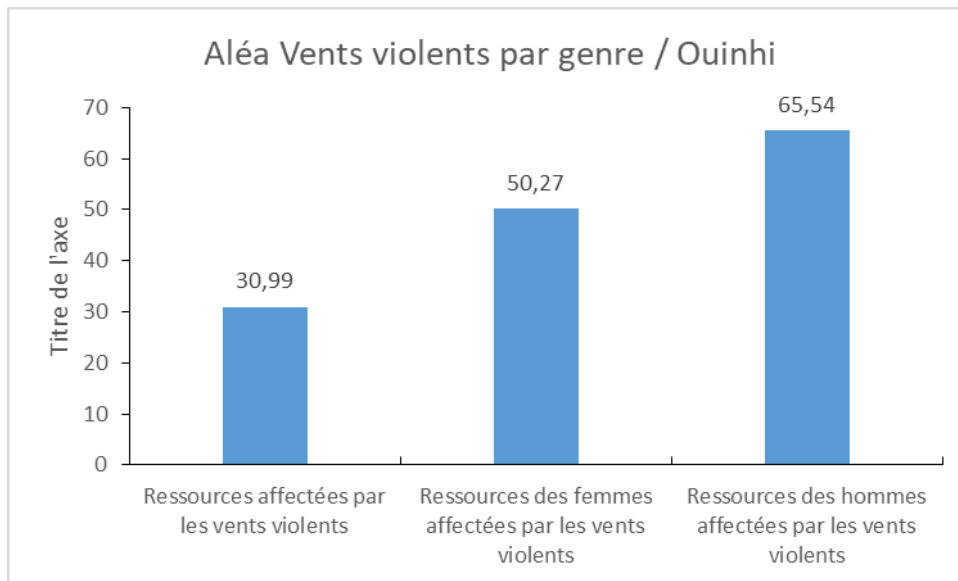
L'analyse de la figure 21 révèle que les inondations affectent 77,45 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 84,27 % des ressources auxquelles les hommes ont accès. La figure 22 présente le pourcentage des ressources affectées par la sécheresse.



**Figure 22** : Pourcentage des ressources affectées par la sécheresse

La sécheresse affecte 50 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 100 % des ressources auxquelles les hommes ont accès.

La figure 23 présente le pourcentage des ressources affectées par les vents violents.



**Figure 23** : Pourcentage des ressources affectées par les vents violents

Les vents violents affectent 50,27 % des ressources auxquelles les femmes ont accès et 65,54 % des ressources auxquelles les hommes ont accès.

#### ❖ Commune de Glazoué

C'est une commune qui regorge des ressources naturelles et sociocommunautaires.

#### ➤ Identification des ressources de subsistance importantes au sein de la communauté

L'ensemble des ressources identifiées sont les terres, les terres cultivables, les bas-fonds, les forêts, les forêts sacrées, les rivières, les cours d'eaux, les habitations, les plantations, les ressources en eaux (pompes, forages, châteaux d'eau, puits, station SONEB), les routes (RNIE, pistes), les écoles (maternelles et primaires), les églises (évangéliques, catholiques, célestes), les mosquées, les collèges d'enseignements généraux, les places publiques, les structures de microfinances, les marchés, les centres de santé, les bureaux d'arrondissements, les couvents, les sites d'élevage (volailles, bétails, porcs, caprins, etc...), les terrains de sports, les sites d'apiculture, les magasins de stockage des produits agricoles. Chacune de ces ressources joue des rôles très capitaux à l'endroit des hommes, femmes et d'autres couches.

S'agissant de la ressource terre, elle permet la construction des maisons et l'installation de la population et des infrastructures sociocommunautaires.

Les terres cultivables sont les principales ressources qui permettent la production de plusieurs spéculations agricoles dont dépendent les populations rurales et urbaines.

Les bas-fonds quant à eux sont importants pour le maraichage et la culture du riz.

Les forêts sont destinées à la chasse et à la collecte des produits forestiers tels que le ramassage des bois morts pour la cuisson, la collecte des essences des espèces végétales comme les écorces, les feuilles médicinales, les fruits.

Les arbres de ces forêts sont également coupés pour la production du charbon de bois. Les forêts sacrées sont les couvents de quelques cultes endogènes comme le « **ORO** » qui

permettent aussi la conservation de la forêt. Les rivières et les cours d'eaux servent à la pêche pour les hommes et à quelques travaux de ménages pour les femmes comme la lessive, la vaisselle et la corvée d'eau pour la cuisson.

Les ressources en eaux (pompes, forages, châteaux d'eau, puits, station SONEB) sont les sources d'approvisionnement en eau pour les femmes et les enfants.

Les routes (RNIE, pistes) permettent l'accès d'une localité à une autre la circulation et le transport des produits agricoles des champs vers la maison et vers les marchés. Les écoles (maternelles et primaires) et les collèges d'enseignements généraux assurent l'éducation des enfants.

Les structures de micro finances octroient des crédits pour les hommes pour le démarrage des activités liées à la production agricole et au renforcement du commerce pour les femmes. Les marchés sont des lieux d'échanges entre acheteurs et vendeurs des différents (produits agricoles, cosmétiques, vestimentaires, etc...). Les centres de santé facilitent les premiers soins et parfois les soins définitifs des patients vivant dans la localité.

La présence des centres de santé dans quelques villages réduit les distances à parcourir avant d'avoir accès aux hôpitaux des zones de la commune. Les femmes enceintes se font facilement consulter et le suivi périodique de leurs grossesses. L'élevage (volailles, bétails, porcs, caprins, etc...) est une activité développée par la population pour seconder les activités primaires telles que la production agricole.

Certaines personnes pratiquent uniquement l'élevage.

#### ➤ **Barrières autour de la ressource**

Malgré l'importance que revêt ces ressources pour la subsistance de la population, elles constituent également une source de disparité ou de discrimination entre les différentes couches sociales des communes de Glazoué et de Savè.

La ressource sol (terre cultivable), est souvent sous l'autorité des hommes à cause des us et coutumes ou les interdits qui stipulent que la femme n'est pas chef de foyer. Elle n'a pas droit à des prises de décisions concernant la terre.

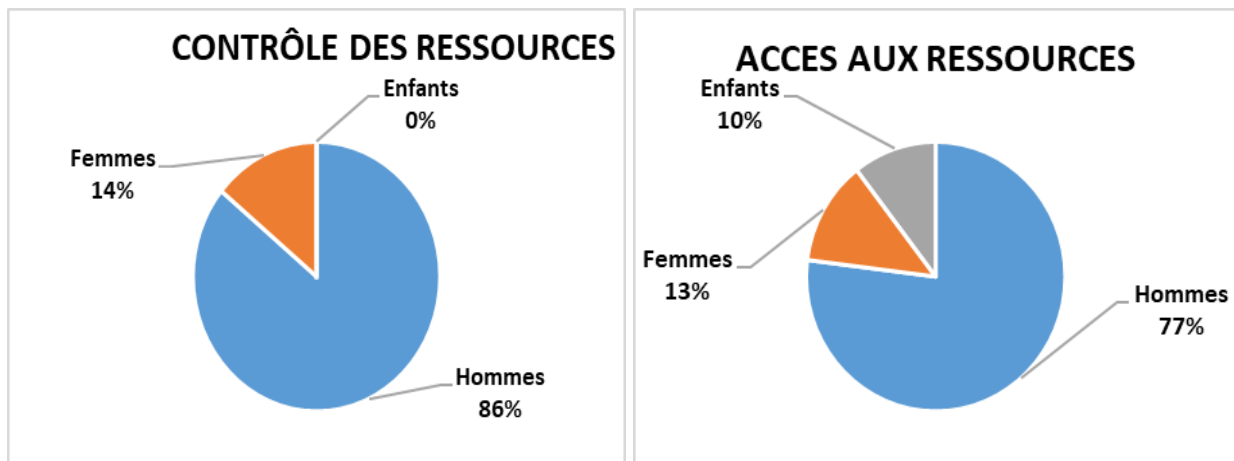
Les barrières liées aux ressources forestières sont les interdits faits à l'encontre des femmes à aller dans les forêts surtout les forêts sacrées. Les femmes sont souvent limitées à ces ressources du milieu à cause de certains interdits qui estiment que la présence de la femme surtout la femme en "menstrue" désacralisent les divinités dans ses forêts.

Les hommes n'exploitent pas les ressources en eau au même titre que les femmes. La corvée d'eau est une activité principale destinée aux femmes et enfants.

#### ➤ **Accès et contrôle sur les ressources du milieu**

La figure 24 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources de la commune de Glazoué.





**Figure 24** : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Glazoué

L'analyse de la figure 24, révèle que 86 % des ressources sont contrôlées par les hommes dans la commune de Glazoué alors qu'ils exploitent 77 %. Ceci stipule que les hommes contrôlent plus les ressources que les femmes dans la Commune de Glazoué.

Certaines ressources sont contrôlées par les hommes mais exploitées par les femmes. C'est le cas par exemple, des bas-fonds qui sont contrôlés par les hommes, mais qui sont principalement exploités par les femmes pour les cultures maraichères et le riz.

Du côté des femmes, elles n'ont le contrôle que sur 14 % des ressources de la commune exploitent 13 %. Cela montre que les femmes ont le contrôle sur peu de ressources dans la commune.

En effet, les ressources auxquelles les femmes assurent le contrôle tournent autour des infrastructures hydrauliques (ressources d'approvisionnement en eau, des infrastructures hydrauliques et sanitaires), champs agricoles, bas-fonds (pour le maraichage et la culture du riz qui sont des activités beaucoup plus exercées par elles). Elles assurent plus l'éducation des enfants que les hommes.

En effet, à Glazoué, les femmes développent plus, les activités liées au commerce. Le taux de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons, car selon les coutumes, les femmes sont faites pour le foyer et doivent s'occuper du ménage. Elles se consacrent plus aux activités reproductrices contrairement aux hommes qui développent plus les activités productrices.

Les enfants quant à eux n'ont accès qu'à 10 % des ressources disponibles dans la commune. Ce ne sont que les écoles maternelles et primaires, les collèges d'enseignements généraux et les centres de loisirs comme les terrains de sport et de football.

Les enfants n'ont pas de contrôle sur les ressources de la commune de Glazoué.

Par ailleurs, dans la commune de Glazoué et dans la communauté Idaatcha, 75 % des femmes ont accès et contrôlent les terres cultivables. Ces femmes exercent les travaux champêtres au même titre que les hommes.

#### ❖ Commune de Savè

Dans la commune de Savè, les ressources identifiées sont identiques à ceux de la commune de Glazoué. En ce qui concerne le contrôle des ressources, 83 % sont sous le contrôle des

hommes et 17 % sont contrôlées par les femmes. Peu de femmes ont de contrôle sur les ressources. Elles ont accès aux ressources comme les bas-fonds pour le maraichage et riz et les pieds de karité pour la collecte des noix pour la production du beurre de karité.

Les enfants n'ont accès qu'à 10 % des ressources disponibles dans la commune.

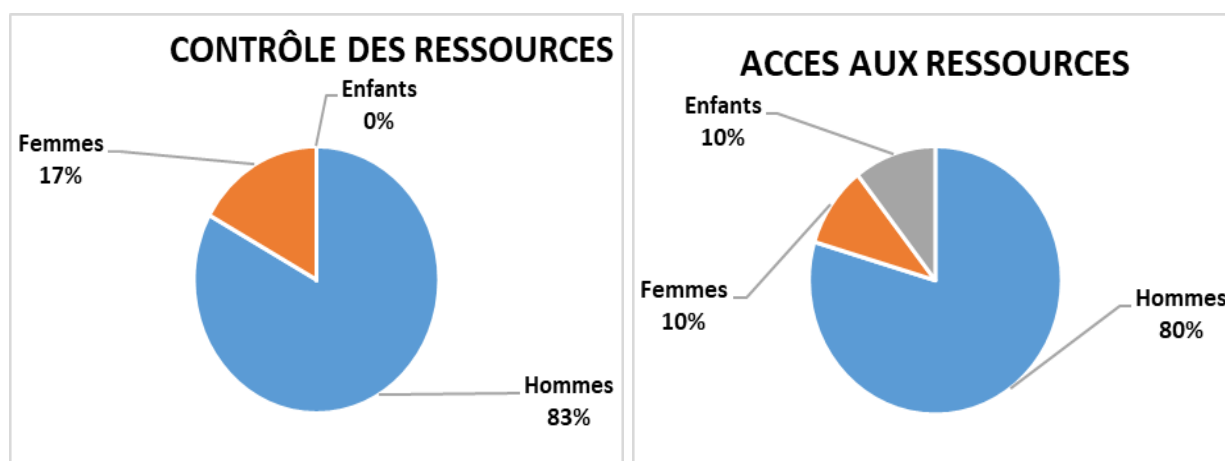
Ces ressources sont affectées par la plupart des aléas climatiques (sécheresse, l'inondation et les vents violents). En effets, la sécheresse affecte les ressources comme la terre cultivable, les bas-fonds et les ressources en eaux.

Les vents violents sont importants dans la commune. Ils impactent les cultures, les toitures des maisons, des écoles, etc.

Les femmes de la commune de Savè s'adonnent plus au commerce que les travaux agricoles.

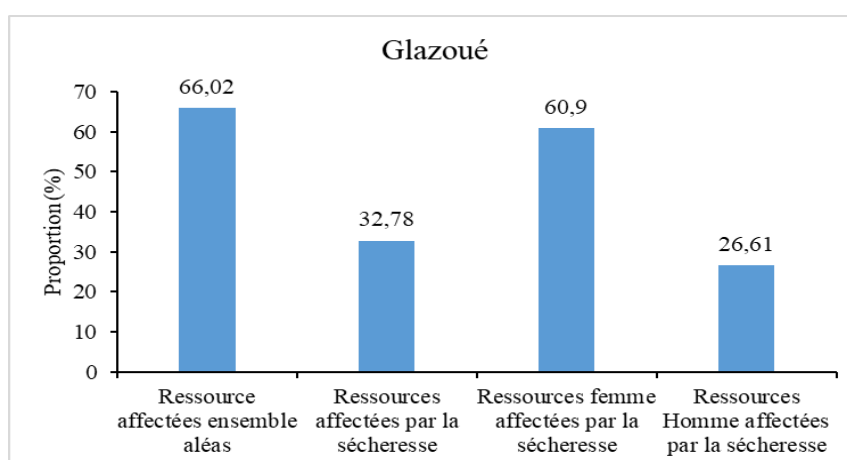
### ➤ Identification des facteurs de pression/d'impact sur les ressources

La figure 25 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources de la commune de Savè.



**Figure 25** : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Savè

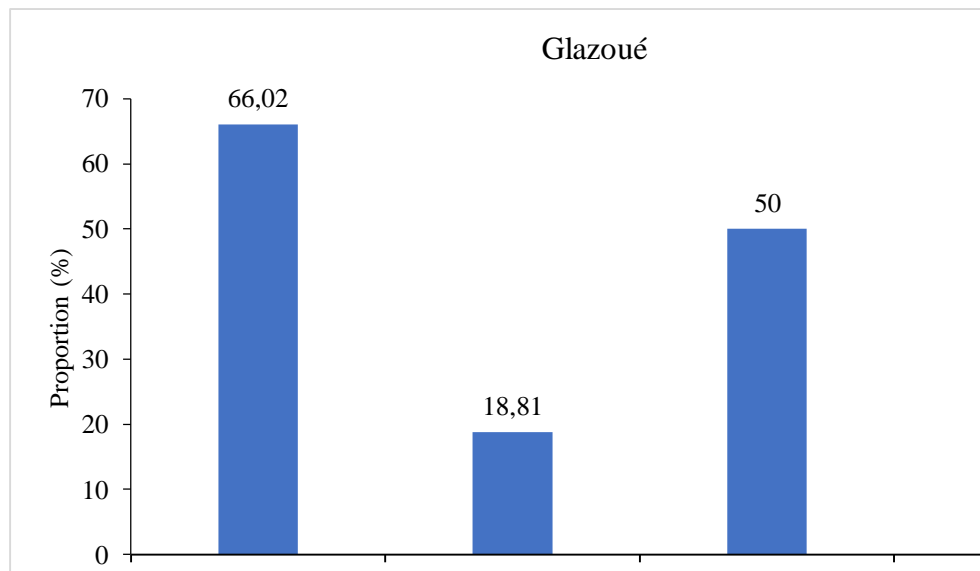
Dans la commune de Glazoué, l'ensemble des ressources est impacté par 66,02 % par l'ensemble des aléas climatiques (sécheresse, inondation, vents violents) (Figure 26).



**Figure 26** : Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Glazoué

La sécheresse affecte 32,78 % de l'ensemble des ressources de la commune de Glazoué. Elle impacte 60,90 % des ressources accessibles par les femmes et 26,61 % des ressources accessibles par les hommes. En effet, la sécheresse entraîne l'assèchement des bas-fonds, ce qui empêche la production du riz et surtout le maraichage (qui est une activité de toute saison). Elle entraîne également la pénurie d'eau qui bouleverse le calendrier journalier de la femme.

S'agissant des inondations, elles affectent 18,81 % des ressources disponibles dans la commune de Glazoué (figure 27).

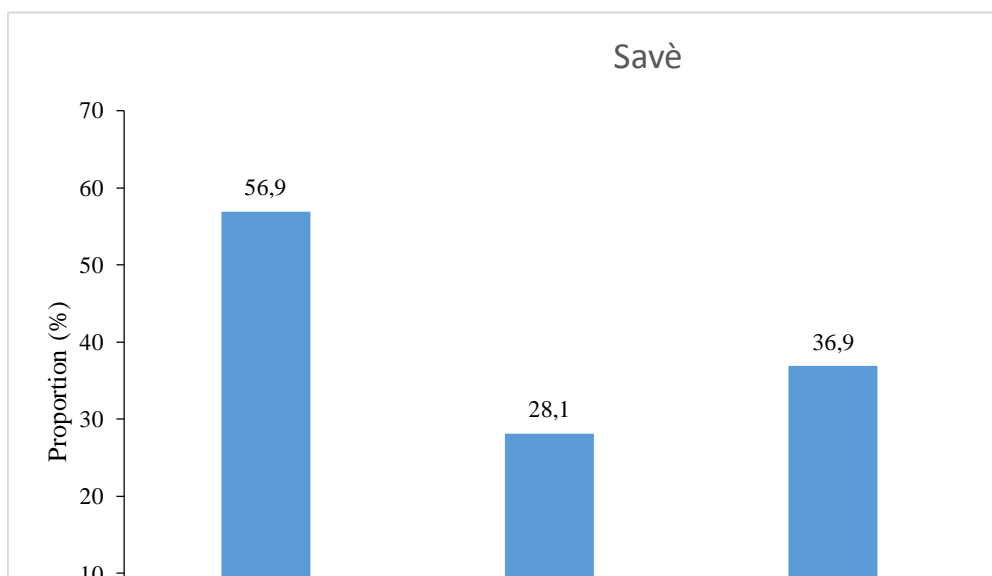


**Figure 27** : Ressources affectées par les inondations dans la Commune de Glazoué

Au nombre de ces ressources, elles affectent 50 % des ressources accessibles par les femmes et par les hommes également dans la commune.

L'inondation impacte les activités des hommes au même titre que celles des femmes. Les vents violents, quant à eux, impactent 12,70 % de l'ensemble des ressources impactées par les aléas climatiques.

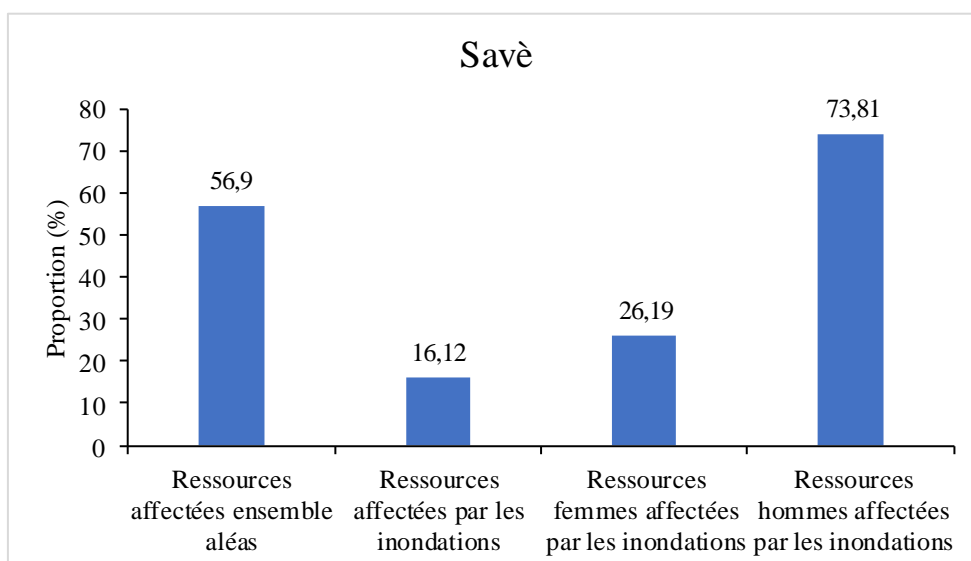
Par contre dans la commune de Savè, l'ensemble des ressources est impacté par 56,90 % par l'ensemble des aléas climatiques (sécheresse, inondation) (Figure 28).



**Figure 28 :** Ressources affectées par l'ensemble des aléas climatiques et la sécheresse dans la Commune de Savè

L'analyse de la figure 28 révèle que la sécheresse affecte 28,10 % de l'ensemble des ressources disponibles dans le milieu. Elle affecte 36,90 % des ressources accessibles aux femmes et 63,10 % des ressources accessibles aux hommes. Ceci révèle que les ressources des hommes sont plus affectées par la sécheresse que celles des femmes.

La figure 29 présente les ressources affectées par les inondations dans la commune de Savè.



**Figure 29 :** Ressources affectées par les inondations dans la Commune de Savè

Les inondations affectent 16,12 % de l'ensemble des ressources disponibles dans la commune. Elles affectent 26,19 % des ressources des femmes et 73,81 % des ressources des hommes. L'ensemble des ressources dans la commune de Savè affecte les ressources accessibles aux hommes que celles accessibles par les femmes.

Les tableaux X, XI et XII présentent respectivement les ressources identifiées dans les communes de Glazoué et de Savè, l'accès et le contrôle aux différentes ressources des deux communes.

**Tableau X** : Ressources identifiées dans la Commune de Glazoué et de Savè

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Hommes	Femmes
<b>Glazoué</b>	Terres cultivables, bas-fonds, forêts, forêts sacrées, plantations, habitations, cours d'eaux, fleuve Ouémé, pompes, châteaux d'eaux, puits, forages, routes, écoles maternelles, écoles primaires publiques, collèges d'enseignements généraux, églises, marché, mosquées, élevage des bétails et volailles, centre de santé, RNIE, gendarmerie, couvent, station SONEB, PADME, terrain de football, site d'apiculture, magasin de stockage.	Terres cultivables, forêts, plantations, cours d'eaux, routes, écoles	Terres cultivables, plantations, forêts, forêts sacrées	Bas-fonds, cours d'eaux
<b>Savè</b>	Terres cultivables, bas-fonds, forêts, forêts sacrées, plantations, habitations, Fleuve Ouémé, cours d'eaux, pompes, châteaux d'eaux, forages, routes, écoles maternelles, écoles primaires publiques, collèges d'enseignements généraux, SUCOBE, RNIE, mosquée, marché, structure de micro-finance, magasin de stockage des produits agricoles, élevage des bétails et volailles, station SONEB, gendarmerie, couvent, palais royal, terrain de football.	Terres cultivables, bas-fonds, plantations, forêts, cours d'eaux, routes	Terres cultivables, plantations, forêts, routes	Bas-fonds, cours d'eaux

**Source** : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

**Tableau XI : Accès des différentes ressources**

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Accès		Facteurs explicatifs (Expliquer pourquoi c'est l'un ou l'autre des deux sexes qui a plus accès à la ressource et celui qui génère les bénéfices à partir de son travail)
			Hommes	Femmes	
<b>Glazoué</b>	Terres cultivables, bas-fonds, forêts, forêts sacrées, plantations, habitations, cours d'eaux, fleuve Ouémé, pompes, châteaux d'eaux, puits, forages, routes, écoles maternelles, écoles primaires publiques, collèges d'enseignements généraux, églises, églises, marché, mosquées, élevage des bétails et volailles, centre de santé, RNIE, Gendarmerie, couvent, Station SONEB, PADME, Terrain, site d'apiculture, magasin de stockage	Terres cultivables, forêts, Bas-fonds, plantations, cours d'eaux, routes, écoles, élevage, puits, forages, habitations	Terres cultivables, forêts, bas-fonds, habitations	Cours d'eaux, Bas-fonds, puits, forages, élevage, pompes, châteaux	<p>La production agricole et en grande superficie est destinée aux hommes. C'est une des raisons qui justifie leurs forts d'accès à la terre. Les hommes utilisent plus les ressources des forêts à diverses fins, comme la chasse, l'exploitation forestière, la production du charbon. Ils utilisent ces terres pour les cultures de première nécessité à savoir maïs, igname, haricot, arachide, etc...Les hommes sont responsables de l'utilisation des bénéfices issus de leurs différentes activités.</p> <p>Quant aux femmes, plusieurs coutumes endogènes contraignent les femmes à avoir accès de façon ponctuelle à la terre. Elles en ont mais de faibles superficies pour les cultures de piments, gombos, crinclin, légumes. Les bas-fonds sont plus accessibles aux femmes parce qu'elles font plus de maraichage qui est considéré une activité de toutes saisons sauf en cas de</p>

					longue sécheresse et le tarissement de cours d'eaux et bas-fond. Les bénéfiques issus de ces activités exercées par les femmes sont à leurs porté, mais d'autres sont retournés à leurs maris.
<b>Savè</b>		Terres cultivables, bas-fonds, plantations, cours d'eaux, forêts, routes, élevage, habitations, puits	Terres cultivables, plantations, forêts, habitations, élevage	Bas-fonds, cours d'eaux, puits, forages	Comme dans la Commune de Glazoué la majorité des terres cultivables dans la Commune de Savè, sont accessibles par les hommes. Ils utilisent ces terres pour la forte production agricole et des cultures de première nécessité. En dehors d'autres femmes des autres groupes ethniques et non autochtones de Savè, les femmes musulmanes de cette Communes ne pratiquent pas la production agricole. Ceci est un interdit de leur mari. Les activités menées par ces femmes tournent autour des petits et grands commerces.

**Source :** *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*



**Tableau XII** : Contrôle des ressources dans la Commune de Glazoué et de Savè

Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Contrôle		Facteurs explicatifs (Expliquer qui a la propriété, qui planifie, qui contrôle les bénéfices, produits et revenus provenant de la ressource)
		Hommes	Femmes	
<b>Glazoué</b>	Terres cultivables, forêts, Bas-fonds, plantations, cours, d'eaux, routes, écoles, élevage, puits, forages, habitations	Terres cultivables, forêts, Bas-fonds, plantations, cours, d'eaux, routes, écoles, élevage, forages, habitations	Puits, élevage	Les ressources liées à la terre, les plantations, les habitations sont sous la propriété des hommes étant chefs de ménage et toutes décisions (planification des activités dans les travaux champêtres par exemple, les contrôles et l'utilisation de tous les revenus issus de la production agricole) viennent de lui. La femme ne prend presque aucune décision sans son l'homme.
<b>Savè</b>	Terres cultivables, bas-fonds, plantations, cours d'eaux, forêts, routes, élevage, habitations, puits	Terres cultivables, bas-fonds, plantations, cours d'eaux, puits, forêts, routes, élevage, habitations, puits	Puits, habitations	Les coutumes traditionnelles estiment que les femmes n'ont pas le droit de s'impliquer dans les affaires liées aux ressources terres. Les femmes se marient et quittent leurs parents pour aller s'installer dans le foyer auprès de son mari et du coup elle n'est pas destinée à avoir de portion de terre comme bien. D'autres femmes (10 %) ont accès par la terre par héritages.

**Source** : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

➤ **Aléas climatiques (Causes, manifestation, conséquences et mesures développées par les populations face aux principaux aléas climatiques)**

Plusieurs aléas affectent quelques ressources disponibles dans la commune de Glazoué comme celles de Savè.

La sécheresse est causée par le déficit d'eau et des températures élevées. En cas de précipitations insuffisantes, les réserves d'eau ne se rechargent pas normalement pour maintenir un équilibre hydrologique. Elle se manifeste par l'assèchement des bas-fonds, des cours d'eaux, des zones souvent humides et le réchauffement du sol. Les conséquences de cette dernière sont la destruction des cultures, l'invasion des criquets, les pertes des cultures et la baisse des rendements. Ce qui entraîne par moment la famine, l'altération de la qualité de l'eau.

Face à ces situations, la population développe quelques stratégies pour minimiser les effets causés par la sécheresse. Il s'agit de l'introduction des semences à cycles courts dans les calendriers agricoles, le recourt aux cultures maraichères par les femmes avec l'utilisation des motopompes, la production du charbon par les hommes, la culture des semences à cycles courts dans les zones humides (bas-fonds). D'autres femmes font recours aux petits commerces pour pouvoir compenser l'équilibre des besoins au sein du foyer.

Les populations aujourd'hui attendent la tombée des premières pluies pour se lancer dans la production agricole et utilisent le plus de l'herbicide au lieu de l'utilisation de la houe pour le sarclage.

Pour le maraichage, des retenues d'eaux artificielles sont faites sur sites afin de permettre aux femmes maraichères de pouvoir mener leurs activités jusqu'au temps du tarissement de cette retenue d'eau.

➤ **Identification des zones exposées aux aléas climatiques**

Plusieurs zones dans les communes de Glazoué et Savè, sont exposées aux aléas climatiques. Ces zones sont situées dans les bas-fonds et le long des cours d'eaux et sont les plus exposées aux inondations.

Quant aux zones, telles que les terres cultivables ne se situant pas dans les bas-fonds, elles sont exposées aux sécheresses et aux retards des pluies.

➤ **Analyse des changements des aléas et planification de la réduction des risques**

Des stratégies sont parfois adoptées par les populations pour pallier aux aléas climatiques. Au nombre de ces stratégies, nous pouvons citer l'accès quelques fois aux informations climatiques qui permettent aux producteurs de pouvoir prendre des dispositions dès le départ afin de se planifier dans le temps.

La réduction des risques pourrait passer par la poursuite des sensibilisations des populations sur les causes réelles des changements climatiques afin de leur permettre de prendre des dispositions pour contribuer à la réduction des risques.

## ❖ Communes de Djougou et de Ouaké

### Identification des ressources de subsistance importantes au sein de la communauté

Les principales ressources disponibles dans la commune de Djougou sont : les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et les collèges d'Enseignement Général (CEG), les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, l'administration, le commissariat, le tribunal, la mairie, la direction de la Douane, la perception, les banques (BOA, ECOBANK), les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les agences GSM, le parking à bus, l'auto gare, la pisciculture, le Lycée technique agricole, et le karité. Cette particularité s'explique par le caractère fortement urbain de certaines localités d'études, etc.

L'exploitation de ces ressources, diffère d'une commune à une autre. Les différentes ressources administratives identifiées permettent de satisfaire les besoins administratifs de la population. En ce qui concerne les réseaux GSM, ils favorisent la communication. Les ressources forestières permettent à la population de s'approvisionner en bois morts et de satisfaire d'autres besoins. Les terres (cultivables, et autres) permettent l'installation des habitations et de faire la production agricole.

Quant aux bas-fonds, ils favorisent la production maraîchère et la culture du riz. L'existence des centres de santé dans certaines localités permet de faire les soins sur place et de réduire les cas de décès que la population enregistrerait à cause de la distance à parcourir avec un moyen de déplacement non rapide pour rejoindre les localités où il y a les centres de santé. Cette ressource permet aux femmes enceintes de faire le suivi prénatal sur place et de ne pas faire de longues distances avec la grossesse pour trouver un centre de suivi pour la grossesse.

### ➤ Disparités et barrières autour des ressources

Les disparités observées entre les groupes sociaux concernent les deux principales ressources que sont la mosquée et la terre.

En ce qui concerne les mosquées à Djougou comme à Ouaké, les femmes sont marginalisées sous prétexte que la mosquée n'est pas autorisée à une femme qui est encore à l'état de procréation. Seules, les vieilles personnes (femmes) vont à la mosquée. Dans la majorité des localités étudiées, la terre pour la construction appartient aux propriétaires terriens qui décide de son utilisation.

Quant aux terres cultivables et aux bas-fonds, elles sont à la disposition des hommes qui les contrôlent et décident souvent de l'utilisation finale des revenus issus de leur exploitation. Les femmes ne s'adonnent pas trop à la production agricole sur ordre de leur conjoint. Les femmes font plus les activités de transformation que les travaux champêtres dans les deux communes car les hommes de ces communes ne conçoivent pas le fait qu'une femme aille au champ et fasse les mêmes activités qu'eux. C'est aussi pour eux une forme d'inconsidération dans la société qui voit mal un homme autoriser sa femme à faire les travaux champêtres. Elles sont souvent considérées comme des fainéants et ne sont pas considérées dans la société. Lors des réunions leur avis n'est souvent pas pris en compte.

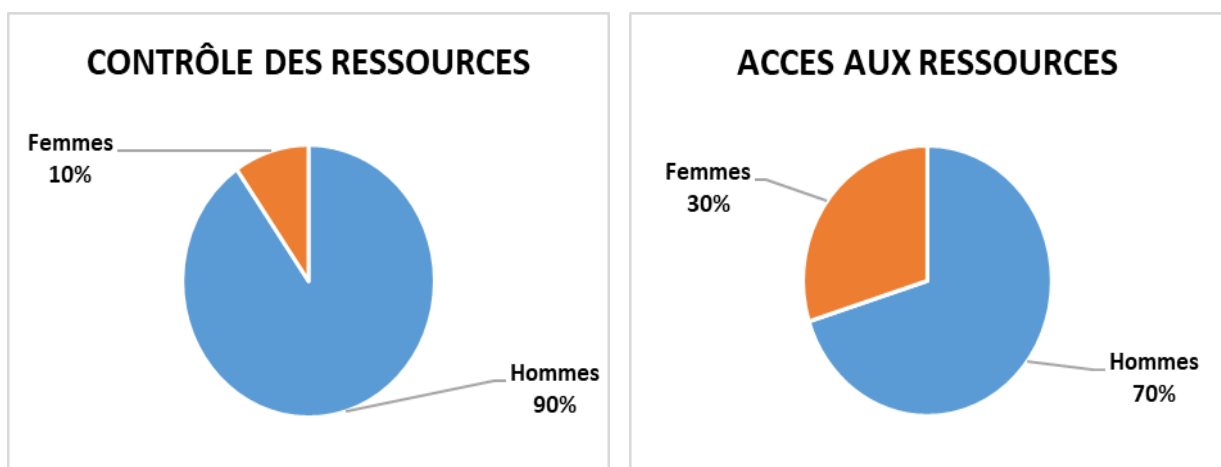
En effet, la commune de Djougou, est une commune à majorité islamique (80 %) et très portée sur la religion. Les hommes ne donnent pas souvent l'autorisation à leurs femmes d'aller aux champs. « **La religion musulmane oblige l'homme à prendre soin de sa femme et par**

**conséquent elle ne doit pas aller aux champs** » disent-ils. Les femmes ont affirmé que cette barrière religieuse n'est pas une contrainte pour elles, parce que la production agricole nécessite beaucoup plus de moyen physique et technique dont elles ne sont pas en mesure de faire. L'incapacité des femmes à faire le labour elles-mêmes fait qu'elles ne s'adonnent pas trop aux activités de production. Ce constat est le même que dans la commune de Ouaké.

Pour la production du riz et le maraîchage, malgré la bonne volonté des femmes à faire la production, elles ne s'adonnent pas à ces activités. Et ceci par manque de site de production, de techniques pour réussir la production et la difficulté de se procurer les semences uniformes et de bonne qualité.

#### ➤ **Accès et contrôle des ressources**

La figure 30 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources identifiées dans la commune de Djougou.



**Figure 30** : Contrôle et accès des ressources dans la commune de Djougou

Il ressort de la figure 30 que 90 % des ressources sont contrôlées par les hommes alors qu'il en exploite 70 %. Ceci s'explique par le fait que les hommes contrôlent aussi les ressources qu'ils n'exploitent pas. Les femmes ne contrôlent que 10 % des ressources alors qu'elles en exploitent 30 %.

Ces pourcentages montrent que les femmes ont accès à une minorité de ressources. Le contrôle de la terre cultivable est assuré par les hommes, y compris les terres de leurs femmes. Les femmes quant à elles, reçoivent (héritent) la terre de leur parent ou c'est leur mari qui leur fait un don à la suite du mariage entre les deux familles.

En effet, les femmes perdent souvent les terres héritées de leurs parents une fois mariées. Ce n'est qu'après le mariage que celles-ci bénéficient des terres de leur conjoint. Toutefois, elles n'ont pas le contrôle absolu sur ces ressources.

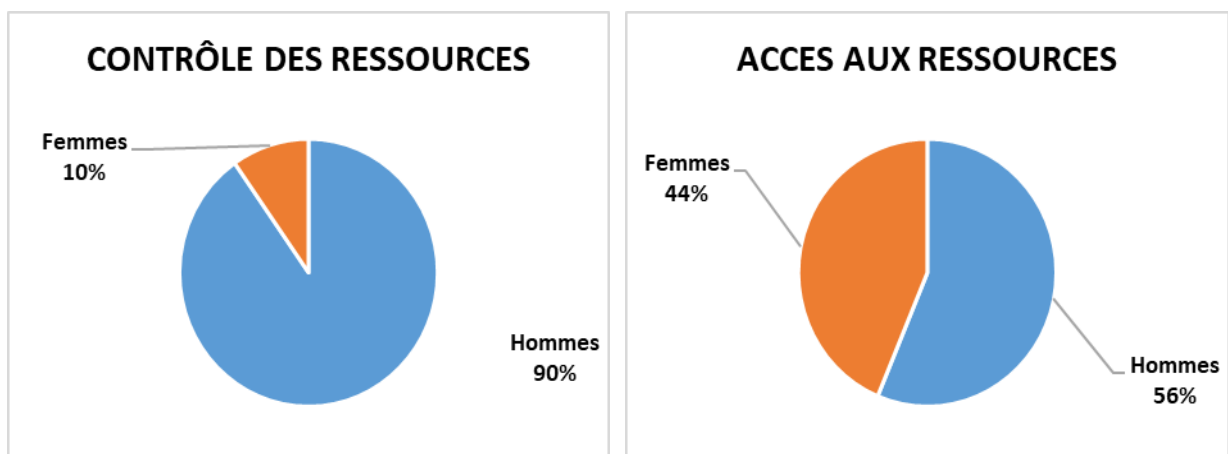
Aussi, les conjoints, au cas où ils auraient besoin de terres, peuvent à tout moment arracher la part de terre confiée à sa femme. Ceci s'observe souvent lorsque l'homme trouve que son champ ne donne plus de bons rendements contrairement à celui de la femme qui donne de meilleurs rendements. Ils sont obligés d'arracher la terre fertile à ces femmes pour leur remettre la terre non fertile qu'ils exploitaient auparavant. Ceci fait donc que les femmes perdent tout ce qu'elles ont investi dans ces terres et n'arrivent plus à tirer profit du fruit de leurs efforts.

Les enfants quant à eux n'ont pas le contrôle sur les ressources de la commune de Djougou. Ils sont pour la plupart du temps contraint à l'école coranique dès leur plus jeune âge et n'ont pas souvent le temps de s'adonner aux travaux champêtres avec leurs parents.

En effet, les activités qui se mènent dans la commune de Djougou concernent la production agricole, le maraîchage, la transformation, la production d'anacarde, l'élevage de volaille et de caprin, etc. Ces activités sont principalement développées par les hommes. Seule l'activité de transformation est pratiquée à 97 % par les femmes. L'accès aux forêts sacrées est limité aux initiés à cause des interdictions coutumières qui estiment que c'est une ressource naturelle de leur ancêtre et qui ne doit pas être détruit.

En ce qui concerne Ouaké, les principales ressources identifiées sont les mêmes que celles identifiées à Djougou. La seule différence est qu'il y a beaucoup plus d'écoles franco-arabe (66,66 %) à Ouaké qu'à Djougou.

La figure 31 présente les acteurs de contrôle et d'accès aux ressources identifiées dans la commune de Ouaké.



**Figure 31** : Contrôle et accès aux ressources dans la commune de Ouaké

L'analyse de la figure 31, révèle que 90 % des ressources sont contrôlées par les hommes dans la commune de Ouaké pendant qu'ils en exploitent 56 %. Les hommes contrôlent plus les ressources que les femmes dans ladite commune. Mais, ils exploitent moins de ressources qu'ils n'en disposent réellement dans la commune.

Du côté des femmes, elles n'ont le contrôle que sur 10 % des ressources de la commune et en exploitent aussi les 44 %. Elles n'exploitent plus qu'elles ne contrôlent les ressources disponibles dans la commune.

Ainsi, pour l'accès et le contrôle des ressources, l'homme décide de tout surtout pour la scolarisation des enfants. Ce sont aussi eux, qui décident de qui doit aller aux champs ou non. Environ, 95 % d'entre eux préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles franco-arabes ou les écoles arabes et estiment que la religion musulmane exige que chacun étudie le coran et que l'école française est plus chère.

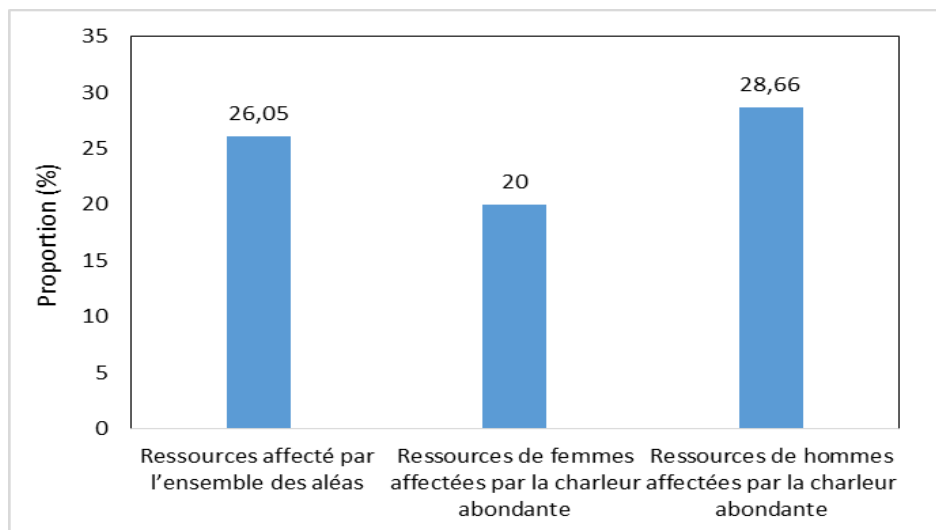
En ce qui concerne les bas-fonds, ils occupent la plus grande superficie des terres de plusieurs localités. Ceux qui ne l'ont pas hérité, n'arrivent pas à l'exploiter pour en faire la production. Malgré la grande superficie des bas-fonds, les femmes n'y ont pas directement accès. Tous les

bas-fonds sont à la disposition d'hommes qui décident de leur mode d'exploitation en faisant la production du riz et le maraîchage.

➤ **Identification des facteurs de pression/d'impact sur les ressources**

Les aléas climatiques qui affectent les différentes ressources à Djougou sont l'irrégularité des pluies, la chaleur abondante, les poches de sécheresses, les inondations, le vent violents et la prolifération des insectes.

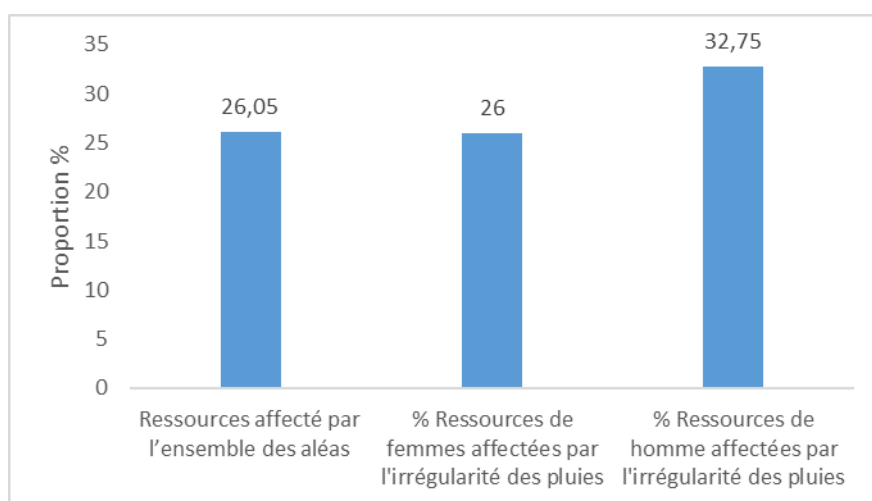
La figure 32 présente les ressources affectées par la chaleur abondante dans la commune de Djougou.



**Figure 32** : Ressources affectées par la chaleur abondante à Djougou

L'analyse de la figure 32 révèle que les aléas affectent 26,05 % des ressources de la commune. La chaleur abondante affecte 20 % des ressources des femmes et 28,66 % des ressources des hommes. Les ressources des hommes sont plus affectées parce qu'ils en contrôlent la majorité. Cet aléa entraîne la baisse des rendements des sols affectant ainsi les activités des hommes et des femmes transformatrices des produits vivriers.

La figure 33 présente les ressources affectées par l'irrégularité des pluies à Djougou.

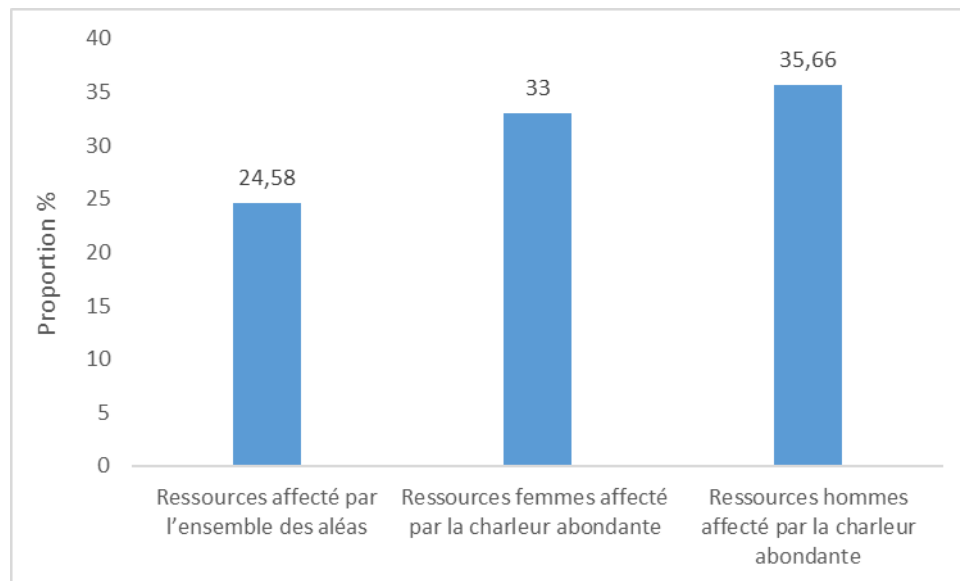


**Figure 33** : Ressources affectées par l'irrégularité des pluies à Djougou

L'irrégularité des pluies affectent 26 % des ressources des femmes et 32,75 % des ressources des hommes. Elle entraîne la perte des cultures dans la commune. Les pluies abondantes sont à l'origine de l'inondation dans la commune. Elles entraînent la destruction des cultures par l'érosion des sols.

Ces évènements rendent de jour en jours difficiles les activités de production. Les femmes seront donc contraintes à abandonner les activités de transformation qui dépendent des produits vivriers notamment le soja, l'arachide, le karité et l'anacarde.

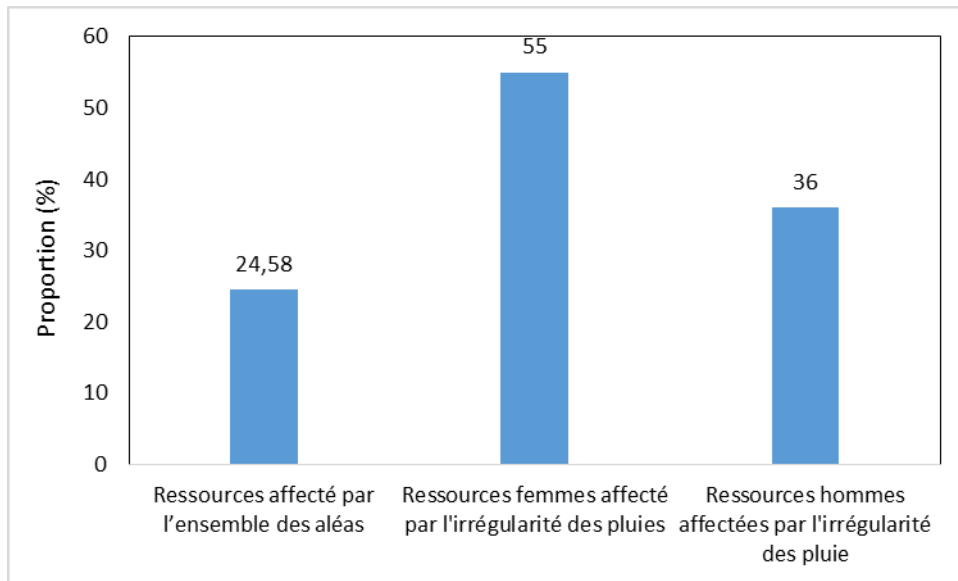
La figure 34 présente les ressources affectées par la chaleur abondante dans la commune de Ouaké.



**Figure 34** : Ressources affectées par la chaleur abondante à Ouaké

Il ressort de la figure 34 que la chaleur abondante affecte 33 % des ressources des femmes et 35,66 % des ressources disposées par les hommes. La forte chaleur affecte la production maraîchère entraînant la perte des cultures. Les hommes subissent plus les effets de cet aléa que les femmes car ce sont eux qui contrôlent et ont accès aux ressources de ladite commune.

La figure 35 présente les ressources affectées par l'irrégularité des pluies dans la commune de Ouaké.



**Figure 35** : Ressources affectées par l'irrégularité des pluies à Ouaké

L'irrégularité des pluies et les poches de sécheresses affectent considérablement la production agricole du riz. Elle affecte 55 % des ressources exploitées par les femmes et 36 % de celles exploité pars les hommes. La forte chaleur affecte la production maraîchère entrainant la perte des cultures.

Quant aux vents violents, ils décoiffent les maisons et emportent les cultures des champs. Ils affectent les activités des femmes transformatrices de pomme d'acajou et de noix de karité par la destruction des fleurs d'anacarde et de karité avec pour conséquence la baisse des rendements pour ces deux cultures dans la commune. Face à ces différents aléas, la population n'arrive pas à trouver de solutions immédiates. Elles procèdent à la reconversion vers d'autres secteurs d'activités pouvant leur procurer de nouvelles sources de revenus.

L'inondation quant à elle, est provoquée par les crues des affluents du fleuve Ouémé pendant le mois d'août entraînant le débordement de cours d'eau présents dans la commune. Elle emporte les cultures, détruit quelques habitations précaires et entraîne parfois la contamination des puits. Ceci rend la population vulnérable notamment les femmes et les enfants car ils constituent la couche la plus faible dès l'arrivée de ces aléas.

Les tableaux XIII, XIV et XV présentent respectivement les ressources affectées par les aléas dans les deux communes, l'accès et le contrôle aux ressources dans les deux communes.



**Tableau XIII** : Ressources affectées par les aléas dans les communes de Djougou et de Ouaké

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Hommes	Femmes
<b>Djougou</b>	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, l'administration, le commissariat, le tribunal, la mairie, la direction de la Douane, la perception, les banques (BOA, ECOBANK), les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les agences GSM, le parking à bus, l'auto gare, la pisciculture, le Lycée technique agricole, et le karité	Puits, cultures, cultures d'igname, maison, culture de riz, plantation d'anacarde, plantation d'anacarde, arbres de karité animaux (volaille)	Champs, les maisons, volaille, plantation d'anacarde	Puits, les arbres de karité, la volaille
<b>Ouaké</b>	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les WC public,	Maisons, champs (cultures de maïs, champs maraîchers, cultures maraîchères, culture de riz, champs de manioc), volaille, les produits vivriers	Champs, les maisons, volaille, produits vivriers,	Puits, les la volaille, produits vivriers

*Source* : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

**Tableau XIV** : Accès aux ressources dans les communes de Djougou et de Ouaké

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Accès		Facteurs explicatifs (Expliquer pourquoi c'est l'un ou l'autre des deux sexes qui a plus accès à la ressource et celui qui génère les bénéfices à partir de son travail)
			Hommes	Femmes	
Djougou	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, l'administration, le commissariat, le tribunal, la mairie, la direction de la Douane, la perception, les banques (BOA, ECOBANK), les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les agences GSM, le parking à bus, l'auto gare, la pisciculture, le Lycée technique agricole, et le karité	Terre, Puits, forages, châteaux cultures, cultures d'igname, maison, culture de riz, bas-fonds plantation d'anacarde, forêt plantation d'anacarde, arbres de karité animaux (volaille)	Terres cultivables, forêts, bas-fonds	Cours d'eaux, Bas-fonds, puits, forages, élevage, pompes, châteaux	Les terres cultivables appartiennent aux hommes pour la production agricole. Quant à la forêt, elles exploitée par les hommes diverses fins. Ils utilisent ces terres A cause des barrières religieuses, les femmes ne s'adonnent pas trop à la production agricole. Elles s'adonnent aux activités de transformations et aux commerces
Ouaké	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les WC public,	Maisons, champs (cultures de maïs, champs maraîchers, cultures maraîchères, culture de riz, champs de manioc), volaille, les produits vivriers	Terres cultivables, forêts, bas-fonds	Cours d'eaux, Bas-fonds, puits, forages, élevage, pompes, châteaux	Les terres cultivables appartiennent également aux hommes. Seuls les points d'eau appartiennent aux femme à 90 %

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

**Tableau XV** : Contrôle des ressources dans les communes de Djougou et de Ouaké

Communes	Ressources identifiées	Ressources affectées par les CC	Contrôle		Facteurs explicatifs (Expliquer pourquoi c'est l'un ou l'autre des deux sexes qui a plus accès à la ressource et celui qui génère les bénéfices à partir de son travail)
			Hommes	Femmes	
Djougou	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, l'administration, le commissariat, le tribunal, la mairie, la direction de la Douane, la perception, les banques (BOA, ECOBANK), les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les agences GSM, le parking à bus, l'auto gare, la pisciculture, le Lycée technique agricole, et le karité	Terre, Puits, forages, châteaux cultures, cultures d'igname, maison, culture de riz, bas-fonds plantation d'anacarde, forêt plantation d'anacarde, arbres de karité animaux (volaille)	Terres cultivables, forêts, bas-fonds	Puits, forages, élevage, pompes, châteaux	Les ressources contrôlées par les hommes sont : la terres cultivables, les forêts, les bas-fonds. Ils se disent chefs de ménages et prennent le contrôle de tout, y compris les sources qu'ils n'exploitent pas.
Ouaké	les terres, les terres cultivables, les infrastructures routières, les animaux domestiques, les puits, les points d'eau, les forages, les châteaux, les écoles primaires et CEG, les bas-fonds, les habitations, les mosquées ; les églises, les marchés, la poste, l'élevage, la pharmacie, les WC public,	Maisons, champs (cultures de maïs, champs maraîchers, cultures maraîchères, culture de riz, champs de manioc), volaille, les produits vivriers	Terres cultivables, forêts, bas-fonds	Puits, forages, élevage, pompes, châteaux	Les ressources contrôlées par les hommes sont : la terres cultivables, les forêts, les bas-fonds. Ils se disent chefs de ménages et prennent le contrôle de tout, y compris les sources qu'ils n'exploitent pas. Quant aux femmes, elles ne prennent presque aucune décision sans leur mari

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

### **2.3.1.3. Identification des aléas antérieurs, des changements de nature, d'intensité, fréquence et action**

L'accès aux informations sur la dynamique spatio-temporelle des événements climatiques, socio-économiques et des infrastructures sociocommunautaires est un indicateur clé qui permet de comprendre les faits passés et les nouvelles mesures à prendre pour apporter des solutions adéquates face à ces événements futurs. Dans chaque commune bénéficiaire, les événements climatiques survenus et marquants ont été cités suivant les années et dans l'ordre chronologique. Les intensités de chacun de ces événements ont été énumérées et les stratégies adoptées entre temps pour contourner ces difficultés ont également été abordées par les membres des groupements bénéficiaires lors des séances d'apprentissage. Pour avoir les données sur les événements historiques majeurs et marquants de la localité, les sages ou les personnes âgées dans chacun des villages ont été conviés à toutes les séances. Cette chronologie permet de faire ressortir les différents événements, la récurrence de ces événements et les changements observés dans le temps.

Ainsi, pour faire la chronologie des événements vécus, l'outil tableau chronologique (deuxième outil de l'approche CVCA) a été utilisé. Cet outil fournit une vue d'ensemble des événements importants de la communauté. Cet outil permet d'analyser les tendances et les transformations dues aux aléas en partant des perceptions de la communauté. La réalisation du tableau chronologique a permis d'avoir de façon générale les successions des événements climatiques et la réalisation des infrastructures sociocommunautaires. En d'autres termes, cet outil permet d'analyser les tendances et les transformations en matière d'aléa à partir des perceptions de la communauté. Il a pour objectif :

- examiner les aléas antérieurs, les changements de leur nature, d'intensité, fréquence, et d'action ;
- sensibiliser les personnes à ces tendances et changements dans le temps ;
- évaluer l'étendue de l'analyse des risques, de la planification et des investissements futurs.

Le déroulement de l'outil avec les communautés prend en compte les étapes suivantes :

- ✓ consulter le groupe pour décider de l'utilisation d'un format tableau ou d'une ligne temporelle ;
- ✓ demander aux gens s'ils se rappellent d'événements majeurs au sein de la communauté tels que :
  - aléas majeurs et leurs effets ;
  - modification de l'utilisation du territoire (cultures, forêts, maisons, etc.) ;
  - modifications de la propriété/occupation des terres ;
  - modifications de la sécurité alimentaire et de la nutrition ;
  - modifications de l'administration et de l'organisation ;
  - événements politiques majeurs.

- ✓ noter les différentes histoires dans l'ordre chronologique sur un tableau noir ou sur de grandes feuilles de papier ;
- ✓ revenir périodiquement aux événements déjà cités pour stimuler la mémoire et aider l'informateur à compléter les manques. Concentrez-vous uniquement sur les événements clés.

Les principaux résultats obtenus sont présentés par commune bénéficiaire du projet.

#### ❖ **Commune de Ouidah**

Les fluctuations climatiques qui affectent la commune de Ouidah inquiètent davantage les populations.

L'inondation devient de plus en plus récurrente ces dernières années dans la commune. Ce qui devient une préoccupation majeure surtout pour les populations vivant à proximité de la lagune. L'inondation entraîne l'eau salée de la lagune vers les champs, ce qui détruit les cultures surtout l'oignon qui ne supporte pas l'eau salée. Cet aléa, crée des problèmes aux producteurs, car la majorité d'entre eux, sollicitent des crédits au début de la saison agricole et la perte des rendements empêchent les remboursements de ces prêts.

Les stratégies développées par les agriculteurs sont la recherche des terres pour pouvoir cultiver leurs produits. Les plus aisés (couche sociale constituée majoritairement des hommes), arrivent à louer ces lopins de terre du fait de leurs revenus qui est plus élevé que celle des autres couches.

Les populations assistent ces dernières années à de longues poches de sécheresse, ce qui réduit considérablement la disponibilité de l'eau pour les ménages et les cultures. Elle met un frein aux activités nécessitant de l'eau (maraîchage, transformation des noix de palme en huile) et rend pénible la collecte d'eau pour les différents usages (boisson, entretiens du ménage, champs).

Ces activités sont majoritairement faites par les femmes, ce qui les rend donc plus vulnérables. Les hommes, dont le revenu est meilleur à celui des femmes arrivent à se procurer des motopompes pour l'arrosage ou recrutent la main d'œuvre pour l'arrosage manuel. L'intensification de la sécheresse dans la commune notamment dans l'arrondissement de Gakpé a entraîné l'intensification de la culture du manioc, qui est une culture qui résiste mieux à la sécheresse. Dans le village de Kouvènanfidé, la sécheresse a conduit à augmenter l'emblavure de la culture de maïs et du piment au détriment de la pastèque.

Les vents forts, quant à eux, conduisent la population à construire les maisons avec des matériaux définitifs et de bons piliers pour prévenir les conséquences dues à cet aléa.

Les canaux de diffusion des informations climatiques sont la radio et la bouche à oreilles. Mais les informations climatiques abordent plus l'inondation et permettent aux paysans de se préparer convenablement à l'arrivée de cet aléa.

Par ailleurs, la saliculture qui est aussi une activité dominante de la commune de Ouidah est impactée par les pluies abondantes. Cela crée une baisse de rendement considérable pour les femmes salicultrices. Aussi, l'interdiction de la coupe des mangroves (utilisé comme bois d'œuvre pour l'extraction du sel) empêche également les femmes des villages à proximité de la lagune de mener à bien leurs activités. Cela rend pénible l'activité de saliculture.

Cependant, les progrès sociaux constatés depuis 20 ans (création d'écoles, routes, électrification, éducation des enfants, etc.) et soutenus par le gouvernement et les différents ONG internationales et nationales (Care ONG, PADSA, CREP) dans cette commune vont au bénéfice des femmes.

En effet, à Tohonnou Lokohoué, (localité de la commune de Ouidah), l'introduction de l'énergie électrique a permis à 40 % de femmes de la localité de diversifier leurs activités (vente d'eau glacée, de boissons fraîches ainsi que la mise en place de petites unités de poissonnerie), ce qui leur procure un revenu supplémentaire.

A Djègbamè par contre, la création d'une école primaire a permis aux femmes de pouvoir envoyer plus tôt les enfants à l'école et pouvoir vaquer aisément aux activités qu'elles soient productives, reproductives ou communautaires. La présence de l'école a facilité la mise en œuvre du Projet de Cantine Scolaire soutenu par le Programme Alimentaire Mondial. Ce qui permet aux femmes de ne plus s'inquiéter de ce que les enfants mangeront au déjeuner. Cela réduit aussi leur charge de travail car les enfants restent à l'école les midis et ne rentrent que vers 17 heures. Auparavant, ce sont ces femmes qui doivent les emmener chaque fois à l'école puis les ramener. Cela impactait sérieusement leur charge de travail qui se trouve aujourd'hui réduite avec le Projet de Cantine Scolaire soutenu par le Programme Alimentaire Mondial

Par ailleurs, dans la commune de Ouidah, plusieurs cultures (haricot, voandzou) sont peu à peu délaissées au profit du maraîchage qui peut se faire plusieurs fois dans l'année et donne un revenu conséquent. Les populations se voient d'ici 5 ans incapables de faire la saliculture car les chevauchements de saisons empêchent les femmes de pratiquer l'extraction du sel à temps avant l'arrivée de la saison des pluies.

L'agriculture sera difficile à pratiquer à cause de l'inondation répétitive qui ravage les cultures et entraîne l'eau salée dans les champs pour perturber les cultures. Pour les personnes de cette localité, la famine va s'accroître car les terres s'appauvrissent et les poissons se font rares.

Également, la démographie galopante contraint les populations à davantage exploiter les ressources avec pour impact direct l'amenuisement de ces ressources. La photo 1 présente quelques séances d'animation dans la commune de Ouidah accompagnée des propos de quelques membres des groupements ayant participé aux séances sur le tableau chronologique (Outil 2 de l'approche CVCA).



**Photo 1** : Séance de déroulement du tableau chronologique à Djègbamè (à gauche) et à Tohonnou Lokohoué (à droite)

*Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020*

Les encadrés ci-après présentent quelques propos des membres ayant participé au déroulement du tableau chronologique à Ouidah.

**Encadré 1** : Propos recueillis de Dame DOSSOU Noélie



Mme DOSSOU Noélie, dans le village de Dégouè dans l'arrondissement de Djègbadji à Ouidah. Reconnaît que grâce au tableau Chronologique, elle s'est rendu compte de l'évolution de sa charge de travail. Pour elle, cet outil leur de se rendre des réalités vécues au quotidien et leurs sources.

**Encadré 2** : Propos recueillis de Monsieur KPADONOU Raoul



**KPADONOU Raoul** du groupement Nonvignon de Tohonnou Lokohoué dans l'arrondissement de Gakpé dit que le tableau chronologique permet de se rappeler des évènements passés qui ont été oubliés. Il leur a permis de mieux connaître leur village. Désormais nous serons capables grâce à ces animations de transmettre les connaissances acquises et les savoirs aux autres membres de la communauté.

❖ **Commune d'Athiémè**

La majorité des villages d'Athiémè sont à proximité du fleuve Mono. Ce qui augmente le risque d'inondation en cas d'abondance pluviométrique ou quelques fois, de lâchers d'eau du barrage de Nangbétô.

Les informations climatiques issues des services de référence (services de veille climatique) soutenus par le gouvernement permettent aux membres des communautés de pouvoir se préparer conséquemment et de pouvoir récolter précocement les produits issus de la récolte. C'est l'une des communes qui subisse chaque année les inondations. Ainsi beaucoup d'organismes étatiques et humanitaires (ONGs, Croix Rouge, etc) interviennent dans cette commune.

L'année 2010 marque le début de la transmission des informations climatiques (concernant l'inondation surtout) dans la commune par le biais des radios locales. Malgré les alertes, les

communautés s'entêtent souvent car ne voulant perdre leurs cultures et ne s'imaginant pas l'intensité du risque.

Pour empêcher l'eau d'entrer dans les maisons lors des inondations, certains chefs de ménage (principalement les hommes) construisent des maisons à une hauteur assez élevée afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

A Athiémè, les groupements à 80 % ont eu le soutien de Care ONG qui a mis en œuvre les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Cela a appris la culture de l'Épargne aux populations. Cela permet aux membres des groupements de pouvoir faire des prêts lors des inondations, sécheresse et autres pour faire face aux différents aléas.

L'inondation répétitive a conduit les membres de la commune de Athiémè à délaissé le manioc et l'igname au profit de la culture de crinclin et de l'extraction de l'huile rouge des noix de palme. L'igname sauvage a été intégrée dans l'alimentation des communautés ainsi que la pâte de gari, dérivé de manioc, les beignets, la pâte de manioc.

Le retrait de l'eau après l'inondation permet au sol d'avoir assez de nutriments, ce qui réduit l'utilisation de l'engrais. Selon les membres de la communauté, les difficultés progressent au fil des années. Il faudra donc chercher des stratégies car ils ne peuvent quitter leur localité.

La sécheresse, autre aléa de la commune prend aussi de l'ampleur. Pour y faire face, les plus nantis (hommes) installent des motopompes pour l'arrosage des cultures. Les populations font également le constat de la prolifération des ravageurs dans les cultures et pour les combattre utilise les pesticides chimiques.

Le riz, culture développée dans la localité, a été introduit dans les cultures pratiquées du fait de sa préférence pour l'humidité. Mais il est constaté que plusieurs producteurs sont entrain de laisser cette culture à cause de la sécheresse qui devient récurrente ces dernières années.

Les différentes stratégies d'adaptation dans cette commune viennent d'une réflexion continue des populations qui visent un bien-être meilleur. Ceux de la population ayant des proches dans les villages des communes voisines ou dans les grandes villes se mettent au courant des expériences d'ailleurs au profit du bien-être des populations.

Aussi, les enfants ayant pu finir leurs cursus scolaires et se retrouvant dans les grandes villes soutiennent leurs familles restées au village économiquement et par le partage des innovations rencontrées. Par ailleurs, les élus locaux et le Gouvernement, soucieux du bien-être des populations soutient la vulgarisation d'innovations issues de la recherche à travers le pôle de Développement Agricole de la commune (ATDA).

La photo 2 présente le tableau chronologique de Ahoho (photo 2a) et Adjassincodji (photo 2b).



Tableau Chronologique (Ahoho)

Année	Evénements	Intensité	Stratégie
2009	Introduction du riz dans les cultures		
2009-2010	Inondation de type fluvial	Haute	Reduction du nombre de repas, pêche, chasse, vente de riz à crédit aux populations
2010	Introduction de l'engrais dans les cultures		
2010	Introduction de la motopompe dans les cultures		
2010	Installation d'une dérivation de riz		
2015	Construction de la mosquée		
2016	Installation des lampadaires		
2017	Installation des lampadaires		
2019	Inondation de type fluvial	Moyenne	Reduction du nombre de repas, pêche, chasse, vente AVEC, vente de riz à crédit aux populations
2013	Construction du marché		
2019	Vents violents	Haute	Utilisation de fer pour maintenir les maisons

Logo: DERICC  
Commune Athiémè  
Arrondissement Dédékpoè  
Village Adjassincodji  
Tableau Chronologique  
25/03/2020

Année	Evénements	Intensité	Année	Evénements	Intensité
1790	Création du village		2016	bon de riz achuré à 50 menues	
1890	Inondation	Faible	2016	Installation de lampadaires	
1993	Secheresse + Famine	Haute	2017	Construction de l'église	
1995	Inondation	Moyenne	2017	Année de la construction de la mosquée	
1996	Secheresse + 1	Moyenne	2019	Construction de la mosquée par la population elle-même	
1998	Introduction de premières puits collectifs avec distribution de l'eau		2019	Construction de l'église CRIC	
1990	Inondation	Moyenne	2019	bon de lampadaires	
1991	Secheresse + Famine	Faible	2019	Interruption de l'école	
1995	Inondation	Moyenne	2019	Inondation	Haute
1997	Construction de puits+WC				
2000	Inondation	Haute			
2002	Secheresse + Faible	Moyenne			
2005	Inondation	Haute			
2006	Vents violents	Haute			
2006	Construction de l'école				
2010	Inondation	Haute			
2010	Installation de puits				
2016	Interruption de l'école				
2016	Introduction de RVEL (Matiel)				

Photo 2 : Tableau chronologique d'Ahoho (a) et d'Adjassincodji (b)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020

Quelques encadrés des deux membres ayant suivis la formation sur le tableau chronologique dans la commune d' Athiémè.

Encadré 3 : Propos recueillis de Dame ZOUNON Marie



Mme **ZOUNON Marie** dans le village de Koudonouhoué dans la commune d'Athiémè, reconnaît que le tableau chronologique rappelle beaucoup d'évènements passés, ce qui rafraichit la mémoire. Cela permet d'attirer l'attention des membres de la communauté sur les évènements majeurs. Cela permet de revivre certains évènements et de connaître la genèse du village.

Encadré 4 : Propos recueillis de Monsieur AOUSSI Antoine



Monsieur **AOUSSI Antoine**. Je suis native de Athiémè plus précisément de Ahoho, village de l'arrondissement de Dédékpoè. Grâce au tableau chronologique, beaucoup d'histoires d'évènements cités du village ont été connus par les membres de la communauté.

La synthèse des données recueillies (fréquence des évènements dans les deux communes) est compilée dans le tableau XVI.

**Tableau XVI** : Fréquences des évènements dans les localités des deux communes

Communes	Villages	Evènements climatiques	Evènements socio-économiques	Changements de terre
<b>Ouidah</b>	Dégouè	23	08	02
	Tchiakpè Codji	03	19	0
	Djègbamè	06	14	01
	Tohonnou Lokohoué	09	09	02
	Kouvènanfidé	05	07	03
	Hio Houta	05	14	02
	Avlékété Centre	08	11	04
	Avlékété Plage	11	08	04
<b>TOTAL Ouidah</b>		<b>70</b>	<b>90</b>	<b>18</b>
<b>Athiémè</b>	Adjassincodji	13	17	0
	Adjovè	11	21	02
	Ahoho	10	08	03
	Koudonouhoué	22	22	06
<b>TOTAL Athiémè</b>		<b>56</b>	<b>68</b>	<b>11</b>

*Source* : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020

Le tableau XVI présente la fréquence des différents évènements recensés dans les deux communes. En effet, l'analyse du tableau III révèle que dans les deux communes, les évènements sociaux sont les plus cités par les membres des différents groupements. Ainsi, les communautés oublient vite les évènements climatiques vécus.

Seulement, à Dégouè dans la commune de Ouidah, les évènements climatiques sont les plus cités et s'identifient aux informations fournies pour la localité d'Avlékété Plage à Ouidah et Ahoho à Athiémè. Cela s'explique par le fait que cette localité dispose d'habitations qui sont à proximité de la lagune et subissent fréquemment les affres de l'inondation. Ce qui devient un problème crucial à résoudre pour les populations.

En ce qui concerne Avlékété Plage, c'est une localité située sur la berge de l'Océan Atlantique et donc face aux vents violents qui ravagent tout sur son passage. Il est à noter que les changements dans les terres ne sont pas au centre de la préoccupation des communautés qui se rappellent difficilement ou pas du tout des années d'introduction des cultures et des intrants.

A Athiémè par contre, les évènements climatiques sont aussi au cœur des préoccupations des habitants. Ce qui facilite leur rappel pendant le déroulement de la sensibilisation sur le tableau chronologique.

Pour faire face à ces aléas, les populations ont appris à construire des habitations qui résistent à l'eau. Aussi, la culture du crincri est devenue une habitude pour les producteurs car elle n'est pas exigeante au détriment du manioc qui n'aime pas beaucoup d'eau.

La culture de riz par contre, a été introduite à cause de l'humidité de la terre mais elle commence à être délaissée du fait de la sécheresse qui s'étend sur plusieurs mois ces dernières années au vu des fluctuations climatiques observées.

#### ❖ **Commune d'Adja-Ouère**

Le tableau chronologique a permis de mieux comprendre les événements qui surviennent dans le secteur d'étude. La photo 3 présente le tableau chronologique du village de Towi dans la commune d'Adja-Ouère.

COMMUNE : BATA-OUERE  
 ARRONDISSEMENT : KPOULOU  
 VILLAGE : TOWI ITA JESUS

DATE : 11/05/2020

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Années	Evénements	Conséquences	Stratégies
1898	Fondation du nom du village + Apparition de l'eau du village qui s'appelle Touri, Famine	Utilisation de l'eau pour usage	Ble tabin (piment sauvage)
1895	Secours terrestre	Aucune conséquence négative	Aucune
1923	Création de l'école de Touri/Abé/Adja Ouea/Logon	Enfants scolarisés	
1926	Apparition de l'épidémie de peste	Morts d'animam (poules, montons, porcs)	Ventes à bas prix pour éviter des pertes.
1950	Grande sécheresse de plus de 2 ans	Famine	Consommation en masse d'amande de palme qu'ils préparent sous forme en cin-cin + to ploman + piment / Aide extérieure pour le nil + riz (Athon antégle)
1990	Vents légers		Association de femmes.
1993	Ecole privée pour Touri	Education des enfants	
2000	Création de l'EPP Touri	Amélioration de l'éducation des enfants	
2006/2013	Destruction des champs par les chenilles ravageuses	Famine + peur de nourriture	Utilisation des insecticides et pesticides.
2018	Peste Epidémie de la peste	Indisponibilité des ressources animales	Aucune.
2020	Epidémie de coronavirus	Changement des habitudes hygiéniques.	Dispositif de lavage de mains (Tippy-Tap / modifié)

Photo 3 : Tableau chronologique du village de Towi

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020

Dans la commune d'Adja-Ouèrè, l'outil du tableau chronologique a permis de répertorier trois catégories d'évènements : les évènements climatiques, les évènements sociaux-économiques et les évènements sanitaires.

Les évènements climatiques sont matérialisés par les fortes précipitations, la sécheresse, les inondations, les vents violents, les fortes températures.

Ainsi, les fortes précipitations surviennent pendant la saison pluvieuse (petite comme grande). Elles surviennent chaque année. Cependant la pluviométrie est importante de façon à ce que la grande saison pluvieuse n'est point distincte de la petite saison dans la commune.

Plusieurs infrastructures et moyens d'existence sont affectés par ces aléas. Il s'agit des routes qui sont inaccessibles. Du fait de la forte présence d'argile, elles sont glissantes et la circulation devient pénible non seulement pour les hommes mais aussi pour les femmes. Celles-ci sont donc obligées d'aller au marché à pied abandonnant leur vélo à la maison. Les cultures ainsi que les habitations sont détruites par cet aléa dans la commune.

Les années les plus sévères des fortes précipitations sont : 1963, 1970, 1972, 1974, 1976, 1988, 2010, 2018, 2019. Quand cet aléa survient, les champs des cultures sont envahis, les greniers sont touchés, les produits vivriers dans les champs sont perdus. Des maladies font leur apparition comme le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde.

L'inondation quant à elle, est causée dans la commune par les fortes précipitations qui provoque la montée du fleuve de l'Ouémé. Les années d'inondations sévères identifiées dans la commune sont : 1961, 1992, 1999, 2010, 2018. Quand cet aléa survient, les champs sont envahis, les greniers sont touchés, les produits vivriers dans les champs sont perdus. Des maladies font leur apparition comme le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde. Des pertes en vie humaine sont enregistrées par noyade surtout chez les enfants. Les femmes enceintes ont du mal à rejoindre les centres de santé pour l'accouchement. L'eau potable se retrouve à des moments contaminés. Les ressources animales meurent.

Pour faire face à cet aléa, les populations de ces communes adoptent de stratégies. Les hommes ayant des parentés et amis sur terres non inondées (zone du plateau) font le déplacement vers eux le temps que les eaux se retirent.

D'autres possèdent des terres non inondées et y installent leurs familles (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées). Les hommes vont faire d'autres activités le taxi moto dans les villes par exemple.

Les plus jeunes, vont chercher du bois qu'ils vendent en contrepartie afin de s'assurer les repas quotidiens. Une aide internationale humanitaire a été remarquée lors des inondations de 2010 et qui a soulagé les populations de la commune.

La sécheresse impacte les cultures vivrières. En plus d'impacter les cultures, elle entraîne la famine dans la commune. Un retard saisonnier marqué par la rareté de pluies ou l'absence de pluie. La conséquence directe est le mauvais rendement agricole. Les grandes années de sécheresse enregistrée dans la commune sont : 1950, 1970, 1977, 1987, 1988, 2000, 2007, 2016.

Les périodes (année) de famine induit par la sécheresse sont les suivant : 1898, 1920, 1974, 2000. La sécheresse assèche certains cours d'eau, lacs/ bas-fond argileux. Aux abords de ces lacs, se font la culture du riz et la pisciculture. Pendant les périodes de famine, les habitudes

alimentaires sont bouleversées. La disponibilité, la quantité et la qualité des repas prennent un coup d'où une insécurité alimentaire surtout chez les enfants.

Les vents violents sont récurrents pendant la saison pluvieuse et surviennent de manière spontanée, brusque. Ils sont récurrents durant les mois de mars, avril, septembre et octobre. Cet aléa cause des dégâts comme l'effondrement des habitations, la destruction des cultures notamment le maïs, l'enlèvement de la couche arable. Les années de forts vents violents dans la commune sont : 1984, 1990, 2005, 2008, 2016, 2017. Pour faire face, à l'aléa les populations de la commune ont recours au reboisement, mais pour la plupart des catégories aucune stratégie n'existe pour réparer les dégâts causés par les vents violents.

Par ailleurs, les fortes températures sont enregistrées pendant les moments de sécheresse, souvent inexplicable de la population. Elle a beaucoup d'impact sur la santé des personnes âgées et des enfants.

Les événements sociaux-économiques sont matérialisés par la création des écoles, des forages, de l'introduction des cultures comme le palmier, le riz, la construction des hôpitaux et autres infrastructures capitales pour la commune. Ces événements ont eu des transformations bénéfiques au sein de la commune. La variété des cultures, la disponibilité en eau potable, la scolarisation des enfants surtout les filles.

Des informations recueillies, l'information climatique n'est pas disponible au niveau de la commune d'Adja-Ouère.

#### ❖ **Commune de Ouinhi**

Dans la commune de Ouinhi, l'outil du tableau chronologique a permis de répertorier trois catégories d'événements : les événements climatiques, les événements sociaux-économiques et les événements sanitaires.

Les événements climatiques sont matérialisés par : les inondations, la sécheresse, les vents violents.

L'inondation dans la commune de Ouinhi est causée par les fortes précipitations et qui provoque la montée du fleuve de l'Ouémé. Les années les plus sévères des inondations sont : 1961, 1992, 1999, 2010, 2018. Quand cet aléa survient, les champs des cultures sont envahis, les greniers sont touchés, les produits vivriers dans les champs sont perdus.

Des maladies font leur apparition comme le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde. Des pertes en vie humaine sont enregistrées par noyade surtout chez les enfants. Les femmes enceintes ont du mal à rejoindre les centres de santé pour l'accouchement. L'eau potable se retrouve à des moments contaminés. Les ressources animales meurent. Les habitations sont détruites. Les greniers ne résistent pas et les produits vivriers particulièrement le maïs est perdu. Pour faire face à cet aléa, les populations de ces communes usent de stratégies. Les hommes ayant des parentés et amis sur terres non inondées font le déplacement vers eux. D'autres possèdent des terres non inondées et y installent leurs familles (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées).

Les hommes vont faire d'autres activités telles que le taxi moto dans les villes par exemple. Les plus jeunes, vont chercher du bois qu'ils vendent en contrepartie afin de s'assurer les repas

quotidiens. Une aide internationale humanitaire a été remarquée lors des inondations de 2010 et qui a soulagé les populations de la commune.

La sécheresse impacte la flore (naturelle ou cultivée) et la faune (sauvage ou d'élevage). Cet aléa a un effet négatif sur les cultures vivrières. Un retard saisonnier marqué par la rareté de pluies ou l'absence de pluie. La conséquence directe est le mauvais rendement agricole. Les grandes années de sécheresse enregistrée dans la commune sont : 1993, 2001 et 2017.

Les vents violents sont récurrents durant les mois de mars, avril, septembre et octobre. Cet aléa cause des dégâts comme le décoiffement des habitations, la destruction des cultures notamment le maïs, l'enlèvement de la couche arable. Les années de forts vents violents dans la commune sont ; 2006, 2010, 2016, 2018 et 2020. Pour faire face, à l'aléa les populations de la commune ont recours au reboisement.

Les évènements sociaux-économiques sont matérialisés par la création des écoles, de la création des forages, de l'introduction des cultures comme le palmier, le riz, la construction des hôpitaux et autres infrastructures capitales pour la commune.

Parmi les évènements recueillis, il y a également le phénomène de transhumance. Deux grandes périodes sont ressorties pour la transhumance, la première commence durant le mois de mars et se termine au mois d'Aout. La seconde période commence à partir de mois de Novembre et prends finis au mois de février.

La crue dévaste les cultures à la première saison et à la seconde, les peulhs transhumants arrivent et dévaste les cultures durant le mois de décembre. Ces peulhs transhumants sont armés et détruisent non seulement des cultures mais aussi entraînent des pertes en vie humaine dans la commune. Ils violent parfois les femmes des agriculteurs de la commune ce qui conduit le plus souvent à des conflits majeurs entre toutes les parties prenantes. Les années de crue exceptionnelles sont : 2007, 2010 et 2016.

Les incendies ne manquent pas également dans la commune. Les incendies ont fait des dégâts au niveau des habitations, des palmeraies, des greniers mais également des pertes en vie humaine. Les années marquantes sont : 1975, 1982, 2012, 2016 et 2020.

La photo 4 présente le tableau chronologique du village de Tévèdji dans la commune de Ouinhi.

COMMUNE : QUINHE  
ARRONDISSEMENT : SAGON  
VILLAGE : TEVEDJI

DATE : 23/04/2020

OUTIL 2 : TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Année	Evénements	Conséquences (Transformations)
1976	Création EPP Tévédjé	Amélioration des conditions d'études (distance, alphabétisation etc.)
1977	Découpage territorial	Enclavement de la population du village
1978	Première invasion des peulhs transhumants	Morts d'hommes + destruction des cultures
1980	Grande sécheresse / Tarissement du lac tafé	Famine + migrations / Aucune aide humanitaire + alimentaire
1984	Création du 1 <sup>er</sup> puits du village	Eau à proximité / Réduction du trajet pour l'eau Eau de qualité
1992/ 1995	Premier forage du village / Première culture de coton	Amélioration de la qualité de l'eau Réduction des maladies hydriques
2008	Vents violents	Sécherement des maisons/habitations, Destruction des cultures non fixées
2010	Forte inondation	Déséquilibre de la population / Aide humanitaire internationale (national)
2019	Tarissement du lac Apoun + Inondations	Disparition des ressources halieutiques
2020	COVID 19 : Nouvelle maladie	Mesures d'hygiène renforcée / Interruption du Fermeture des frontières / marché.

Photo 4 : Tableau chronologique du village de Tévédjé

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020



➤ **Examiner les aléas antérieurs, les changements de leur nature, d'intensité, fréquence, et d'action**

❖ **Commune de Glazoué**

Plusieurs événements climatiques et socio-économiques marquants se sont produits au fil des temps dans la commune de Glazoué. S'agissant des événements climatiques, ils regroupent les inondations, la sécheresse, les fortes pluies et les vents violents. Chacun de ces événements ont évolués dans le temps avec des intensités et fréquences variables. Dans les années 1950, les sécheresses duraient jusqu'à 2 à 3 ans avec une fréquence de 5 à 10 ans. Les conséquences de ces sécheresses étaient énormes.

Elles ont pour cause le retard et la rareté des pluies. Elles entraînaient l'assèchement et le tarissement des points d'eaux, le réchauffement du sol, la baisse des rendements. Autres conséquences de cet aléa climatique est la famine et l'insécurité alimentaire.

S'agissant des inondations (des champs), elles datent des années 2000 et ont pour cause les fortes précipitations répétées et le débordement des certains cours d'eaux dans les mois d'août, septembre, octobre et dans les dix dernières années, elles évoluent jusqu'en novembre. Ces inondations ont pour conséquences la perte des cultures.

Quant aux vents violents, ils ont pour conséquences les feux de végétation et les incendies suite à la vitesse du vent qui est parfois sec.

Parlant des événements socio-économiques ce sont les épidémies de quelques maladies comme la rougeole qui a entraîné beaucoup de décès des enfants dans la commune. Le vers de guinées qui est dû à la consommation des eaux de rivières non potables, le choléra, la fièvre typhoïde, la varicelle, la peste des animaux (volaille, porc, etc.). Ces épidémies ont eu d'énormes dégâts comme la perte de nombreuses vies humaines au sein de la population. Des infrastructures sociocommunautaires ont été également installées pour soulager les peines des populations face aux événements climatiques et socio-économiques. Il s'agit par exemple de l'installation des infrastructures hydrauliques (pompes, châteaux, les adductions d'eaux villageoises) qui ont freiné un peu les difficultés des populations en termes d'accès rapide à l'eau potable, le choléra suite à la recommandation de la consommation d'aliments sains dans la commune. Des routes, des marchés, des écoles, des centres de santé et pleines d'autres infrastructures ont été construites pour soulager les peines des populations vulnérables.

Face à ces différentes difficultés, les populations développent des stratégies qui consistent au changement de culture ou de portion de culture en cas d'inondation de la portion à cultiver.

❖ **Commune de Savè**

La commune de Savè a connu depuis sa création dans les années 1800 jusqu'à nos jours des éléments marquants liés aux événements climatiques, socio-économiques et sociocommunautaire. Comme événements marquants notés lors des séances d'apprentissage concernent la sécheresse et le vent violent qui ont créé d'énormes dégâts au sein de la population au fil du temps.

Notons que la sécheresse a abondamment sévit dans ce milieu et a créé d'énormes dégâts tels que la perte des cultures, les conflits entre populations, la famine et des maladies. Les conflits qui ont eu lieu, sont à la base des violentes disputes observées autour des points et cours d'eaux entre la population riveraine pendant les périodes de longue sécheresse.

Aujourd'hui dans la commune de Savè, il a constaté un décalage de la saison ce qui a entraîné une seule culture dans l'année au lieu de deux cultures suite aux retards des pluies. Notons que la sécheresse est l'événement climatique qui sévit le plus dans la Commune de Savè. De 1990 à 2003, il y a eu grande sécheresse dans la commune ce qui a entraîné la mort de presque tous les animaux domestiques (bœufs, moutons, chèvres, les volailles) à cause du tarissement des cours d'eaux et de l'absence de la nourriture. La population elle-même s'était nourrit de la viande des cadavres des animaux pendant une bonne période.

En dehors de cet aléa climatique, il a été également noté que les vents violents sévissent également dans le milieu et occasionnent des dégâts dus à l'enlèvement des toitures des maisons et la destruction des cultures. Les inondations des champs datent des années 2014 et a pour conséquence, la perte des cultures. Elle envahit les champs et les bas-fonds et empêche la mise en place correcte de la seconde saison de culture.

Par ailleurs, d'autres événements marquants liés aux événements socio-économiques ont été également notés dans le milieu qui sont les épidémies des maladies telles que la rougeole (qui a entraîné la mort de nombreux enfants), le choléra (qui a entraîné la mort d'une forte population), les vers de guinées (qui est dû à la consommation de l'eau des rivières non potables). Il a été également noté la peste des animaux qui a entraîné beaucoup de morts. Des infrastructures ont été également mises en place pour régulariser la peine de la population suite à des difficultés auxquelles elle est confrontée. Il s'agit comme infrastructure, de l'installation des pompes, la construction des forages, des châteaux, des barrages et des retenus d'eaux pour faciliter l'accès à l'eau par la population et la culture maraichère. Malgré d'énormes infrastructures installées, les problèmes d'accès à l'eau persistent toujours dans la commune.

Les routes ont été construites et aménagées afin de faciliter l'accès d'une localité à l'autre et la libre circulation des biens et des personnes. L'installation de quelques infrastructures hydrauliques ont permis de freiner le rythme d'accélération et de fréquence de la propagation de certaines maladies liées à l'eau comme les vers de guinées par exemple. Les femmes éprouvent d'énormes difficultés en ce qui concerne le non accès à l'eau, la non disponibilité des sites propices pour le maraichage et la culture du riz.

Les aléas climatiques tels que la sécheresse et les violent ont été fréquents au cours des années. Ils surviennent à des fréquences de 2, 3 ou 4 voire 5 ans. Les dégâts de ces aléas ont été très énormes. Les populations ont mis en place des stratégies pour pouvoir surmonter ces difficultés. Il s'agit de l'utilisation des semences à cycle court en cas de retard des pluies dans le but de pouvoir produire et de bénéficier de la courte durée de la saison des pluies. Les femmes quant à elles font les cultures de la tomate et de la tomate dans les bas-fonds humides. Mais en cas de longue durée de sécheresse, elles sont confrontées à l'assèchement des bas-fonds, ce qui les amène donc vers les petits commerces.

Les hommes quant à eux se donnent à la production du charbon, d'où la présence d'une forte dégradation de la forêt notée depuis 15 ans. En période d'inondation des champs, les populations essaient d'adopter le système de drainage manuel qui consiste de creuser des lignes pour permettre à l'eau de circuler afin de diminuer le niveau de l'eau dans les champs. D'autres profitent de la présence de l'eau dans les champs pour changer de culture, ce qui a amené à la culture du riz.

Des variétés de cultures résistantes à la sécheresse ont été priorisées par les producteurs. C'est le cas de l'abandon de la variété de sésame de petites graines au profit de la variété des grosses graines. En cas de pauvreté d'une portion de terre, cette dernière est laissée en jachère pour sa reconstitution en éléments minéraux pour sa fertilisation.

➤ **Identification des changements dans le temps**

❖ **Commune de Glazoué**

Dans la Commune de Glazoué, les événements climatiques marquants et cités par l'ensemble de la population tournent autour de la sécheresse, des inondations (des champs) et surtout des champs, forte pluie, les vents violents.

En dehors des événements climatiques, d'autres événements socio-économiques ont été également cités par les populations. Il s'agit des épidémies comme le choléra, la rougeole, les vers de guinées, etc. Chacune de ces épidémies ont eu des influences sur la population dans le passé.

S'agissant de la sécheresse, elle est la plus dominante comme événement climatique dans la Commune de Glazoué depuis des années 1950 et a pour conséquence la baisse des rendements ce qui entraîne par la suite la famine, la malnutrition, l'insécurité alimentaire. Ces deux événements majeurs tels que la sécheresse et la famine combinée ont amené les populations à adopter des stratégies pour subvenir à leurs besoins.

Il a été constaté qu'au fil du temps, un changement ou un décalage dans le calendrier agricole suite au retard ou la rareté des pluies. Ceci a donc fait appel à l'utilisation des variétés de semences à cycle court. Tout ceci a entraîné la disparition de certaines variétés de cultures résistantes (manioc, maïs, igname, etc.) au temps. Dans le passé, les populations n'avaient pas accès aux informations climatiques. Ces dernières ont donc recours à la prédiction des saisons d'année en année, en suivant quelques indicateurs locaux tels que les chants des oiseaux (*Houtoutou*), le cri des grenouilles, la floraison de certains arbres (*Azalia africana*, *Vitelaria paradoxa*). La population consulte également l'oracle en début d'année afin d'avoir des informations sur la nouvelle année. En cas de révélation de la sécheresse dans l'année, des sacrifices s'effectuent afin de faire venir la pluie. Ces différents indicateurs locaux permettaient aux producteurs de pouvoir s'orienter en prenant des dispositions nécessaires avant le démarrage des activités. Dans certains villages, ces indicateurs ou la consultation de l'oracle continue de fonctionner. Par contre dans d'autres localités, cela ne fonctionne plus, suite à la désobéissance de la population des interdits liés au "Fâ" ou au fétiche (**Lègbâ**) après consultation.

De nombreuses stratégies ont été développées par les producteurs face à la sécheresse. Il s'agit du recourt aux semences à cycle court par 60 % de la population, de changement de culture par 35 % de la population, de la production des variétés de cultures résistantes à la sécheresse par 20 % de la population, comme le manioc, le coton, le pois d'angole. Les cultures ont été également abandonnées compte tenu de leur faible rendement. Le recours à la production du charbon de bois dans la localité est lié à des longues périodes de sécheresse. Ce qui a entraîné une forte dégradation de l'environnement avec pour conséquence, la rareté des pluies et des sécheresses répétées ces dernières années et une forte quantité de pluies dans les mois de septembre, octobre et novembre.

Quant à l'inondation des champs, elle date de 2008 et entraîne la pourriture et la perte d'une quantité assez importante des récoltes. Les stratégies adoptées par les producteurs à ce niveau sont les récoltes précoces, le changement de culture, c'est-à-dire la culture du riz à la place du maïs par exemple, système de drainage maïs peu efficace. Ces difficultés liées aux sécheresses et aux inondations ont fait appel au maraichage qui est une activité plus développée par les femmes.

Il a été constaté de nombreux changements dans les techniques agricoles et dans la dynamique des aléas climatiques. Les inondations des champs sont très fréquentes dans les dix dernières années et perturbent plus les activités des producteurs et celles des femmes et des personnes âgées de même que celles des handicapées. En cas de fortes inondations dans les champs les personnes âgées et les handicapées ont d'énormes difficultés d'accès dans les champs suite aussi à la dégradation des routes.

### ❖ Commune de Savè

Dans la Commune de Savè, la sécheresse est l'événement climatique majeur qui pèse sur les activités des femmes comme des hommes. Au fil de l'évolution du temps, il a été observé que la fréquence de la sécheresse, a entraîné la baisse des rendements des cultures et ont également entraîné la pénurie d'eau qui a fait souffrir les femmes dans un passé récent. Dans les années 1970, on observait deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses dans la même année. Ce qui amène à faire deux productions dans la même année. Mais aujourd'hui, il est remarqué une seule saison dans la même année, d'où une seule culture dans l'année. Pour pallier à ces difficultés, les producteurs et surtout les hommes, se sont reconvertis vers d'autres secteurs d'activités comme le trafic de l'essence, le commerce, la production du charbon, le manœuvre dans la Société Sucrière de Savè (SSS) et autres choses.

Quant aux femmes, elles se sont installées dans les bas-fonds pour faire le maraichage et la culture du riz. En dehors de cela, d'autres femmes font également le commerce. Les femmes vont également travailler dans la Société Sucrière de Savè pour avoir de revenu afin de subvenir aux besoins de leur famille.

Dans le passé, les producteurs n'avaient pas accès aux informations climatiques. Les quelques canaux d'accès aux informations climatiques étaient les indicateurs locaux comme les chants des oiseaux, des crapauds, la consultation de l'oracle et les sacrifices. L'oiseau le plus reconnu et donnant d'information sur la tombée de la pluie et le plus cité dans les deux communes est l'oiseau appelé dans la langue Mahi "*Houtoutou*". Le chant de cet oiseau appelle automatiquement la pluie. Les chants d'une autre variété des petits oiseaux dans le début de l'année prédisent une bonne saison des pluies, mais leur absence au début de l'année prédit une saison sèche. Les pratiques et les techniques culturelles ont changé dans le temps.

Dans les deux communes, il a été constaté une dynamique de l'évolution de l'occupation du sol suite à l'augmentation de l'effectif de la population et aussi des activités des hommes comme des femmes. Il a été observé, une forte dégradation de l'environnement, les grandes forêts ont disparu donnant place aux formations végétales comme les jachères, les savanes arbustives, les savanes arborées et les sols nus. Tout cela serait lié aux changements climatiques. Les différentes saisons ont été modifiées dans le temps, on est passé de deux saisons de cultures dans certains milieux à une seule saison de culture suite aux retards et à la rareté des pluies. Les stratégies d'adaptions aux effets des changements climatiques ont également évolués dans

le temps. Aujourd'hui nous observons l'utilisation des herbicides, des insecticides et engrais chimiques dans les différents domaines liés à la production agricole et tout cela pour garantir un bon rendement en fin de campagne agricole. Les communautés sont conscientes du changement des manières de faire maintenant qu'auparavant. Il a été constaté dans le temps le changement de nombreux événements. Le passage de deux cultures par année, il est passé à une seule culture et cela est dû aux retards des pluies répétés chaque année. Plusieurs variétés de semences comme les plus meilleures par les producteurs ont disparu dans le temps et ont laissé place aux variétés de semences à cycle court. Les techniques de labour et de culture ont été modifiées. Actuellement les producteurs font des butes de petites lignes. Les produits agricoles se conservaient dans le passé avec les feuilles de neem (*Azadirachta indica*), mais aujourd'hui, ces produits agricoles sont conservés par les produits chimiques. La culture aujourd'hui nécessite obligatoirement l'usage des intrants pour accroître le plus tôt possible les cultures. D'autres producteurs (45 %) utilisent beaucoup des engrais biologiques, tels que les fientes des animaux, les déchets des graines de coton, les feuilles mortes pour fertiliser le sol avant le labour et le semis.

➤ **Evaluation de l'étendue de l'analyse des risques, de la planification et des investissements futurs**

Partant des informations reçues sur le terrain, les populations estiment qu'elles ne détiennent aucune information qui peut leur permettre de faire une planification dans le futur. Sur ce, cette population se base par moment sur les informations climatiques reçues de la part des agents de CARDER pour planifier par moment leurs activités. En cas de non accès à ces informations, cette population ne fait qu'attendre la tombée des premières pluies pour se mettre au travail. D'autres sources d'accès aux informations pour se planifier sont les indicateurs locaux qui sont réels et qui permettent à ces productions de faire une prédiction réelle des saisons des années en cours afin de se planifier. D'autres font également des sacrifices pour faire venir la pluie. En conclusion, il faut dire qu'une faible proportion (24 %) de la population a accès aux informations climatiques réelles pour se planifier dans la saison en cours. Cette planification n'est pas de longue durée, c'est-à-dire ne dépasse pas rigoureusement deux ans.

➤ **Examiner les aléas antérieurs, les changements de leur nature, d'intensité, fréquence, et d'action**

❖ **Commune de Djougou**

Dans la commune de Djougou, plusieurs événements climatiques affectent la communauté du milieu. L'irrégularité et le retard des pluies entraînent la perte des cultures dans la commune l'installation de la famine du jour au lendemain. La baisse des rendements de produits vivriers va affecter également les activités des femmes transformatrices de ces produits.

L'appauvrissement des sols est entraîné par usage des intrants chimiques dans le but d'augmenter les rendements. Ces produits affectent considérablement la qualité du sol entraînant ainsi la disparition des éléments nutritifs du sol (vers de terre qui enrichissent les sols), l'apparition de vers et des chenilles qui attaquent les productions agricoles.

En ce qui concerne les pluies abondantes, elles sont à l'origine de l'inondation dans la commune. En effet, elles entraînent la destruction des cultures qui sont emportées par l'eau.

Les vents violents affectent les activités des femmes transformatrices de pomme d'acajou et de noix de karité, suite à la destruction des fleurs d'anacarde et de karité. Ce qui est à l'origine de la baisse des rendements observés pour ces deux cultures dans la commune.

Face à tous ces événements la communauté se voit ne plus être en mesure de faire leur production aisément d'ici 10 ans et les femmes seront contraintes à abandonner les activités de transformation qui dépendent des produits vivriers notamment (le soja, l'arachide), le karité et l'anacarde.

#### ❖ **Commune de Ouaké**

Les événements majeurs enregistrés dans la commune de Ouaké concernent l'irrégularité des pluies et la rareté des pluies qui entraînent la tarissement précoce puits contraignant les femmes à de longues files d'attente au niveau des points d'eau payants et à dépenser plus pour l'approvisionnement en eau pour leurs activités de transformation.

Les activités de production ne sont pas aussi épargnées des effets de l'irrégularité et de la rareté des pluies à cause de la perte des cultures que cela engendre.

L'appauvrissement des sols entraîne le départ des jeunes vers pays (Nigeria, Togo) où ils vont cultivés sur de grande superficie. L'inondation quant à elle, entraîne la dévastation des champs et favorise l'installation de la famine.

#### ➤ **Identification des changements dans le temps**

##### ❖ **Commune de Djougou**

Pour faire face à la l'irrégularité des pluies, la population fait recourt à des semis à cycle court. Le tarissement précoce enregistré en 1941 et 1957 et l'insuffisance de points d'eau entraîne la pénurie d'eau contraignant les femmes à de longues files d'attente autour des puits et des grottes d'eau. Mais à nos jours le village a bénéficié de de la réalisation de plusieurs points d'eau facilitant ainsi l'approvisionnement en eau potable.

La famine causée par la perte de culture, va entrainer des pertes en vies humaines notamment la couches des personnes âgées et des enfants. Certains jeunes vont migrer vers le Nigéria à la recherche de bien-être. Pour faire face à cela la communauté s'entraidait entre ménage à travers le partage des vivres ou de la farine. Cette entraide a fini par disparaître au fil des temps à cause de la mauvaise volonté des chefs de ménage.

Quant à l'attaque des champs par les criquets pèlerins vécu autour des années 90, elle est perçue par le manque de respects aux divinités du milieu et que cela constitue une sanction des dieux du milieu. Ce qui entraîne également la famine à cause de la dévastation des champs par ces criquets.

La stratégie adoptée pour lutter contre ces criquets est l'usage des pesticides et de faire de sacrifice aux dieux pour leur demander pardon et de procéder à la consommation des champignons ou des sauces légumes très pimenté pour éviter de mourir de faim.

##### ❖ **Commune de Ouaké**

Face l'irrégularité des pluies les techniques utilisées concerne l'utilisation des semences améliorées pouvant se développer avec le nouveau climat.

En ce qui concerne l'inondation des champs, les producteurs orientent le sens des sillons dans le sens contraire de l'écoulement. L'apparition de mauvaises herbes dans les champs s'explique l'annonce de l'appauvrissement d'un sol entraîné par l'usage des intrants chimiques. Les excréments d'animaux utilisés avant pour l'enrichissement des sols est devenu de nos jours difficile à trouver à cause du coût élevé des bœufs qui réduits son élevage. L'élevage de bovin n'est plus à la portée de tout le monde. Pour faire face à cela les producteurs procèdent au sarclage répété qui demeure sans résultat par repoussent d'herbes après une pluie. Ce qui les contraint à faire encore l'usage des herbicides vecteurs de ces mauvaises herbes.

La découverte de la nouvelle semence à cycle court permet de faire face aux poches de sécheresses enregistrée pendant la saison de pluie.

En ce qui concerne la disparition des espèces aquatiques, elle s'explique par l'exploitation abusive des cours d'eau par les éleveurs de bovins réduisant ainsi l'accès aux poissons et l'approvisionnement de la population dans les localités environnantes.

Quant aux infrastructures sociocommunitaires, les maisons étaient coiffées de pailles et de mur en terre sont sous le coup des incendies pendant l'harmattan qui émet du vent fort. La modernisation des formes de toiture où les pailles sont remplacées par de tôles permet de finir avec les incendies enregistrés au cours des années 60.

La découverte de l'usage du bois pour le feu entraîne de nos jours la destruction du couvert végétale. Les ancêtres du milieu utilisaient les tiges de sorgho pour faire le feu et s'asseyaient sur des nattes traditionnelles fabriqués à base des feuilles de rônier.

Un autre événement concerne l'achat d'une source d'eau fétiche par la communauté de Soubroukou chez la communauté Djougeoise (Sassirou un quartier de Djougou). Malgré que la communauté de Sassirou ait vendu la source, elle continuait toujours à venir s'approvisionner. Mais la source elle-même ne suinte pas d'eau, elle s'assèche quand il s'agit de la communauté de Sassirou. Mais quand celle de Soubroukou arrive, elle trouve de l'eau pour s'approvisionner en qualité et quantité suffisante.

En ce qui concerne le choix de partenaire, la fille ou le garçon n'avait pas le droit de choisir elle-même son partenaire. Ce sont les parents qui décidaient qui choisir pour leur fille ou leur garçon. Et les enfants n'avaient pas le droit de refuser sous peine de malédiction qui entraîne la stérilité immédiate où après le mariage de celle ou de celui qui a été maudit. La seule solution est de revenir en arrière demander la grâce des parents et prendre en mariage celui/celle du choisi par leur parent.

Les funérailles devenues aujourd'hui une tradition du milieu a vu le jour par manque de distraction. Après la période de récolte, la communauté qui était occupé du matin jusqu'au soir par les champs n'avait de distraction. Les sages se sont donc réunis en trouvant l'idée d'honorer les morts. C'est comme ça les funérailles ont commencé à travers une fête organisée après chaque récolte qui se faisait à tour de rôle. Chaque famille donnait sa part de produits vivriers pour soutenir l'évènement.

Pour aller annoncer cet événement aux membres de la famille vivant ailleurs dans d'autres localités, les voyages se faisaient à pieds nu sans chaussure. Ils utilisaient la corde de tige et les feuilles de bois pour se couvrir les pieds. Et à leur retour ils n'ont pas le droit d'entrer dans le village avec ça. Ils s'arrêtent à 300 ou 500 du village pour tout détacher afin de ne pas manquer de respect aux divinités du milieu.

En ce qui concerne les épidémies, nous avons : la toux, la gale, conjonctivite, la méningite, la teigne, rougeole, varicelle, tuberculose, choléra, etc. Le traitement de ces épidémies se fait surtout traditionnellement et pour des cas exceptionnels ils se font traiter à l'hôpital. Selon 95 % des populations enquêtées, la maladie de Conjonctivite est provoquée par la poussière issue du vent fort qui souffle pendant l'harmattan d'une part et de l'éclosion des gousses de kapokiers d'autres part.

Le manque de centre de santé dans les localités et manque du moyen de déplacement pouvant les aider à évacuer les patients vers les localités ayant de centre de santé contraignait la population aux soins traditionnels Le transport des patients se fait à pied à l'aide d'un brancard traditionnel (photo 5).



**Photo 5** : Mode de transport des patients vers les centres de santé à Kawado

*Prise de vue* : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020

Ce mode de transport engendre souvent des pertes en vies humaines avant que ceux-ci n'atteignent les centres de santé.

La famine entraîne la perte des cultures, de vies humaines et le départ des jeunes vers le Nigeria. Pour faire face à cela, la communauté s'entraide entre ménage à travers le partage de vivres ou de la farine de maïs. Cette entraide a fini par disparaître au fil des temps, à cause de la mauvaise volonté des chefs de ménage et de la situation financière du pays. L'introduction des semences à cycle court permet de faire face à la sécheresse enregistrée pendant la saison de pluie.

En ce qui concerne la disparition des espèces aquatiques, elle s'explique par l'exploitation abusive des cours d'eau par les éleveurs de bovins réduisant ainsi l'accès aux poissons. La communauté fait recours aux poissons des localités environnantes et des poissons provenant du fleuve Niger.

#### **2.3.1.4. Evaluation de l'étendue de l'analyse des risques, de la planification et des investissements futurs**

Lors des séances d'apprentissage, il a été révélé que la population n'a pas accès aux informations climatiques pouvant les aider à prendre de disposition dans la réalisation de leurs activités. Les stratégies d'ajustement dans la production agricole sont souvent adoptées pour faire face aux aléas qui affectent les activités de la population.



### **2.3.2. Impact du COVID-19 sur les femmes**

La maladie du Coronavirus qui affecte depuis mars 2020 la population Béninois limite les déplacements des communautés, ce qui crée une baisse de revenus mais cela a permis de pouvoir se laver les mains régulièrement. Aussi beaucoup de ménages n'achètent plus à manger au dehors, ce qui a amené une mévente au niveau des femmes qui font cette activité. Les marchandises sont devenues chères car les coûts de transaction sont plus élevés.

Par ailleurs, la fermeture des frontières impacte négativement les activités des femmes qui avaient au préalable fait des prêts pour ces activités. Aujourd'hui, les coûts de transaction sont énormes et l'écoulement des produits est devenu difficile, il existe donc une difficulté de remboursement des prêts effectués.

### **2.3.3. Collaboration du projet avec CARE International Bénin-Togo**

Dans le but d'anticiper sur le financement des activités du Plan d'Action Communautaire d'Adaptation, un partenariat a été noué avec CARE international Bénin-Togo, pour appuyer quatre (04) communes (Glazoué, Savê, Ouinhi, Adja-Ouèrè) des huit bénéficiaires du projet pour la mise en œuvre de l'approche FaFa Wa. Il s'agit d'un système d'accompagnement des groupements à mettre en place un mécanisme financier local. Ainsi, CARE Bénin-Togo va former les groupements retenus dans les communes ciblées sur cette approche pour leur permettre de faire des tontines pour financer des activités d'autonomisation et d'épanouissement.

### **2.3.4. Appui technique de l'administratrice de programme du CRDI**

Cette séance a été organisée dans le but de prendre connaissance des observations faites au premier rapport d'étape, mais aussi dans le but de comprendre un certain nombre d'éléments abordés dans le document et qui n'étaient pas bien compris de la part des partenaires (raisons du retard accusé par le LACEEDE, le rallongement de la durée de 6 mois sollicité pour la mise en œuvre correcte des outils du CVCA, la date réellement prévue pour les activités du second semestre, les fonds supplémentaires liés au déroulement des neuf outils CVCA, le recrutement des stagiaires pour seconder l'équipe des animateurs sur le terrain, etc.). Trois recommandations ont été faites par Mme HEIDI et concernent respectivement :

- ✓ la documentation des conditions climatiques pendant les séances de sensibilisation qui ont effectivement démarré. Il serait opportun de tenir un registre des conditions climatiques, aléas, etc. pour chaque commune cible au cours des 3 ans du Projet ;
- ✓ le contact/échanges avec les autres pays qui ont déjà utilisé le CVCA à travers l'appréciation de leurs défis et apprentissages ;
- ✓ possibilité d'écriture d'une publication scientifique sur la méthodologie de l'approche CVCA.

En dehors de cette rencontre, deux réunions Skype avec Madame HEIDI du CRDI et Madame Sylvie de Gender at, ont été également organisées. Ces deux réunions (06 avril 2020 et 26 mai 2020) d'échanges ont permis de voir l'évolution dans les activités du Projet en liens avec le Genre et de documenter les barrières liées au Genre en liens avec les outils du CVCA.

En effet, concernant la première réunion skype, après le déroulement de chaque outil sur le terrain, il a été recommandé à l'équipe du projet de créer des discussions Genre en liens avec les résultats de terrain. Il faudra aussi identifier les défis en liens avec le Genre et les outils du CVCA, documenter les réflexions et apprentissages qui se dégagent, voir les perceptions des populations en liens avec le Genre et identifier les défis ou enjeux importants qu'on peut creuser ou documenter.

Ensuite, la deuxième réunion skype avec Sylvie et Heidi est relative à l'évolution du travail avec l'équipe du Projet DERICC-Bénin en lien avec la participation et les besoins des femmes, les relations hommes-femmes, l'équité/l'égalité de Genre. Il a été également question des observations sur le document produit par le laboratoire LACEEDE.

Concernant les préoccupations liées à la connaissance des outils ou approches de prise en compte du genre afin de mieux conduire nos activités sur le terrain, Sylvie a recommandé à ce qu'à l'issue de la mise en œuvre de chaque outil de l'approche CVCA sur le terrain, l'équipe du projet puisse utiliser la synthèse analytique de Gender at Work (Matrice Analytique) pour tirer des solutions et susciter d'autres débats sur le genre. Il faudra que l'équipe du projet, à l'issue du déroulement de chaque outil, puisse voir dans les démembrements de la matrice analytique afin de répondre aux différentes questions posées. Elle a aussi insisté sur le fait qu'il faut utiliser l'approche transformative et comment transformer les rapports hommes et femmes à travers les divisions sociales, etc. Pour elle, l'équipe doit insister sur "COMMENT" mener chaque séance sur le terrain. Les leçons apprises, ce qui a bien fonctionné ou non ? Il faut surtout insister sur la Présentation de l'Outil, les témoignages des animateurs et les détails de chaque travail effectué par eux. Enfin l'équipe du projet doit passer en revue la méthode GAL dans le cadre des échanges avec les différents membres du projet.

### **2.3.5. Dépouillement des dossiers des candidats au poste d'Expert Genre**

Le processus de recrutement de l'Expert Genre du projet a été lancé sur les réseaux sociaux et sur le site web de l'ONG CREDEL. Au terme de la période d'annonce qui a duré environ un (01) mois, 17 dossiers de candidature ont été reçus par CREDEL.

Après une étude de dossier, quatre experts potentiels ont été retenus pour appuyer techniquement le projet sur les aspects genre en fonction de leur disponibilité. Seulement, l'apparition de la pandémie liée au COVID-19 a fait ralenti cette activité du fait des mesures gouvernementales. Avec l'allègement de ces mesures, une réunion avec les experts a été programmée pour définir les disponibilités.

### **2.3.6. Séance de travail avec les Animateurs du Projet**

Une séance de débriefing a eu lieu avec les Animateurs du Projet. Cet échange pour faire le point des activités réalisées en lien avec les deux premiers outils de l'approche CVCA (Cartographie des aléas et tableau chronologique). Cette séance a donc été consacrée à la restitution du travail effectué sur le terrain avec les groupements identifiés, les leçons apprises de ces deux outils, les difficultés de recherche rencontrée et les pistes de solution pour améliorer le travail de terrain en lien avec les autres outils du CVCA.

La première étape a été marquée par la présentation du travail réalisé par les animateurs du projet. A l'issue donc de ces différentes présentations, des questions ont été posés et éclaircissements ont été faits. Ainsi, le guide d'utilisation du CVCA a été repris et la fiche de

l'outil 1 a été revue et les éléments qui doivent ressortir dans le rapportage de cet outil ont été discutés. Il ressort de ce travail que les animateurs travailleront en synergie pour ressortir un canevas de rapportage de l'outil 1 en prenant en compte les nouveaux éléments dont le coordonnateur du projet a attiré les attentions. Aussi ce même exercice sera étendu sur les outils 2 et 3 de l'approche CVCA (il s'agit respectivement du tableau chronologique et du calendrier saisonnier) a déroulé sur le terrain courant le mois de mars et avril.

Ensuite, l'approche FaFa Wa a été présentée aux animateurs surtout sur le déroulement de la formation sur l'approche FaFa Wa à l'endroit des groupements non FaFa Wa à l'échelle des 8 communes d'intervention du projet.

Les canevas de rapportage des outils 1 à 3 a été réalisé par les animateurs et une validation de ces canevas a été fait avec le coordonnateur du projet. Lesdits canevas sont annexés au présent rapport (Conf. Annexe 2 page 109).

Le planning de travail général a été réajusté. Il a été demandé aux animateurs de pouvoir réaliser un outil par mois de manière rigoureuse. Le nouveau planning est annexé au présent rapport (Conf. Annexe 1 page 109).

### **3. Difficultés rencontrées au cours du semestre 2**

Quelques difficultés majeures sont apparues lors de l'exécution des activités du second semestre. Ces difficultés pourront impacter le projet dans la durée et les ressources financières mises à disposition.

La première difficulté, concerne la pandémie liée au COVID-19 qui a bloqué toutes les activités prévues avec le Ministère de la Famille et les Organisations de la Société Civile (OSC) féminines (accord de partenariat avec les OSC féminines). Ce qui pourrait plus tard sur le temps de plaidoyer.

Le COVID-19 a aussi empêché l'équipe du projet de faire des prospections de terrain qui étaient initialement prévues mais qui n'ont pu se faire à cause du cordon sanitaire mis en place par le Gouvernement et qui n'a pas permis à l'équipe de se déplacer dans les 8 communes pour le suivi. La mise en place d'un cordon sanitaire au sud du Bénin durant les mois de Mars et Avril a limité les activités dans les communes de Ouidah et d'Athiémé.

Pour face aux effets de la pandémie liée au COVID-19, le Projet DERICC-Bénin a élaboré un plan de contingence COVID-19. Cette planification d'urgence (ou la mise en place d'un plan de contingence) pour le projet a permis d'ajuster les activités conséquemment. Ainsi, pour s'inscrire dans les règles édictées par le gouvernement, le projet DERICC a octroyé des produits d'hygiène ou désinfectants, des équipements de protection (cachez nez) et des dispositions de lavage aux membres des groupements à l'échelle des 8 communes bénéficiaires (photo 6 et 7). Ainsi, les membres des groupements bénéficiaires respectent tout au moins les mesures d'hygiène recommandée lors des séances d'apprentissage et même en dehors desdites séances. Ceci permettrait non seulement de s'assurer de garantir leur condition d'hygiène mais aussi de travailler avec les membres supposés non infectés. Elle a aussi permis au projet de continuer les activités (séances d'apprentissage) prévues avec les groupements bénéficiaires dans le strict respect des gestes barrières prônées au niveau de toutes les parties prenantes aux activités.



**Photo 6** : Dispositif de lavage de mains offert par le projet aux membres du groupement de Koudonouhoué



**Photo 7** : Membres du groupement Assilassimè (Athiémè) portant des caches-nez lors de la séance d'animation

*Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020*

D'autres difficultés liées aux outils CVCA.2 sont rencontrées par les animateurs en milieu réel lors des séances de sensibilisation. Elles concernent respectivement :

- ✓ la timidité des femmes qui préfèrent rester passives lors des séances d'animations ;
- ✓ le manque de connaissance parfaite du village d'une part et la non maîtrise de l'exhaustivité des ressources d'autre part par certains groupements ou par les groupes de femmes. Ce qui rallonge les séances des animations ;
- ✓ les femmes surtout sont réticentes à faire la carte de leur localité, sous prétexte qu'elles ne savent pas dessiner et qu'elles ne sont pas instruites ;
- ✓ certaines femmes nourrices n'ont d'autres choix que d'amener leurs enfants aux séances. Ce qui crée parfois un brouhaha entre les cris des enfants et les allers retours de ces mères pour pouvoir satisfaire leurs enfants en bas âge ;
- ✓ le report imprévu des activités par l'unique présence des membres fictifs et parfois le décès dans le milieu.
- ✓ la difficulté de gérer les deux équipes (femmes et hommes) simultanément par une animatrice. Ce qui prolonge le temps prévu pour l'activité et la fatigue des membres avant la fin de la séance ;
- ✓ la mise en place du cordon sanitaire a limité le déplacement dans la commune pour les activités de sensibilisation, ce qui a un peu freiné les activités.

#### **4. Principaux résultats et mode de vulgarisation (diffusion)**

En dehors de résultats annoncés supra (Conf. tableau II), les principaux résultats atteints au cours des 6 mois d'activités du second semestre du projet concernent :





- meilleure connaissance par les membres des groupements des concepts liés climat, changement climatique et variabilité climatique, les impacts sur les moyens de subsistance ;
- meilleure contextualisation de la prise en compte du genre par l'équipe du projet dans les deux premiers outils de l'approche CVCA ;
- meilleure connaissance des principales activités développées par les hommes et les femmes dans les huit communes cibles ;
- meilleure connaissance des principales ressources disponibles dans les huit communes cibles du projet ;
- identification des aléas majeurs qui affectent les ressources de subsistance dans les huit communes cibles (impact de ces différents aléas sur les ressources identifiées) ;
- Identification des principales ressources des communautés particulièrement celles des femmes et autres groupes vulnérables affectées par les changements climatiques
- Les connaissances sur le contrôle et l'accès aux ressources du milieu suivant le sexe et les catégories sociales
- Recueil des informations concernant la nature, l'intensité et l'évolution des aléas et changements observés ou subis
- Sensibilisation des personnes particulièrement les femmes aux tendances et changements dans le temps
- Documentation des observations de la communauté sur les changements de tendance en matière d'aléas et de ressources
- Réalisation d'émissions radiodiffusées sur les objectifs du projet et les activités

Concernant le mode de diffusion des résultats liés à la sensibilisation sur les outils de l'approche CVCA, une synthèse des résultats sera établie afin de voir la possibilité ou non à l'étape actuelle, d'écriture d'articles à publier dans une revue scientifique.

Le site web de l'ONG CREDEL ([www.credelbenin.org](http://www.credelbenin.org)) sert à la diffusion des résultats du projet DERICC-Bénin.

Au total, nous pouvons dire la conduite du projet à base de l'approche CVCA.2 permet de comprendre davantage les facteurs adjacentes et non révélées au public qui accentuent la vulnérabilité de la femme et limite son autonomisation. Cette approche nous conduira à l'élaboration d'un plan d'action communautaire d'adaptation (PACA) qui servira d'outils de plaidoyer pour les femmes et permettra de renseigner au même moment les politiques publiques sur la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et aux catastrophes.

## 5. Liste des extraits

-  Compte rendu\_Séance\_16012020 ;
-  Rapport de la séance\_26022020 ;
-  Compte rendu\_Skype\_26052020 ;
-  Canevas type pour le rapportage outil 1 cartographie des aléas ;

- + Canevas type pour le rapportage outil 2 tableau chronologique ;
- + Canevas type pour le rapportage outil 3 calendrier saisonnier ;
- + PV Ouverture de compte groupements ;
- + Rapport séance de travail et de restitution mars 2020 ;
- + Calendrier\_Animateur\_DERICC\_S2 ;
- + Calendrier\_Equipe\_Projet\_S2 ;
- + Rapport\_Outils1 et 2\_CVCA\_Glazoué-Savè ;
- + Rapport\_Outils1 et 2\_CVCA\_Ouidah-Athiémè ;
- + Rapport\_Outils1 et 2\_CVCA\_Adja-Ouèrè-Ouinhi ;
- + Rapport\_Outils1 et 2\_CVCA\_Djougou-Ouaké
- + Plan de contingence Covid-19

## **6. Activités prévues pour le troisième semestre**

Plusieurs activités sont prévues pour le compte du troisième semestre (1<sup>er</sup> juin 2020 au 30 novembre 2020) dans le cadre activités du Projet DERICC.

En effet, pour ce semestre, une première vague d'activités concerne principalement les activités administratives et les activités de suivi et rapportage. A ce niveau, la correction et la synthèse des rapports mensuels d'activités et le suivi des animateurs sur le terrain seront réalisés.

La seconde vague des activités à mener pour le compte du semestre, prend en compte les activités à réaliser sur le terrain par les animateurs du Projet DERICC-Bénin. A ce niveau, les trois outils suivants de l'approche CVCA (Calendrier saisonnier, Journée type, Décision au sein du ménage) seront implémentés avec les différents groupements bénéficiaires.

Dans le détail, voici quelques activités à réaliser au cours du troisième semestre :

- atelier de validation du rapport des deux rapports de diagnostic par les membres de la plate-forme RRC et du Comité National Changements climatiques, les agents des communes ;
- 1<sup>ère</sup> réunion au sein des groupements dans les 8 communes sur les deux premiers outils du CVCA.2 que sont la cartographie des acteurs et le tableau chronologique ;
- Mise en place du partenariat avec les organisations de défenses des droits des femmes pour définir le mécanisme de collaboration pour l'élaboration de la stratégie de plaidoyer pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- organisation d'émissions de radio et télévision sur les changements climatiques, les activités du projet ;
- rencontre semestrielle des membres du comité de pilotage constitués d'acteurs communaux, gouvernementaux et autres partenaires ;
- rédaction du Rapport Technique d'étape N°3.

## 7. Evaluation des progrès accomplis

Pour évaluer les progrès accomplis pour le compte du projet DERICC-Bénin au cours du second semestre, il est à noter que l'approche (approche CVCA) utilisée dans le cadre de ce projet est une nouvelle approche qui est en cours d'expérimentation pour la première fois au Bénin. Ces échanges permettront à l'équipe du projet DERICC-Bénin, d'apprécier leur apprentissages et défis et enfin de voir la possibilité de faire une publication scientifique sur la méthodologie de l'approche CVCA.

L'aide à l'autonomisation des femmes des groupements à travers un mécanisme qui sera instaurée suivant l'Approche FaFa Wa déjà implémentée par CARE Bénin-Togo dans certaines communes du Bénin. A cet effet, les activités d'identification des catalyseurs au niveau de chaque groupement qui vont participer à la formation ont été effectuées. Il ne restera à l'issue de cette phase que la formation, la remise des kits (caisse, cahiers et stylos pour le suivi de la tontine par le groupement) et le démarrage effectif de la tontine par les membres des différents groupements du Projet afin de leur permettre de s'autonomiser peu à peu.

L'équipe du projet a aussi bénéficié de l'appui technique de Heidi BRAUN (Administratrice de Programme CRDI) et de Sylvie DESAUTELS (Gender at Work/Associée et consultante) lors des nombreuses séances/réunions Skype tenues avec elles tout au long de ce second semestre.

Un autre progrès est que le Stagiaire du Centre AGRHYMET du Niamey qui a fait son stage de Master II au sein du projet notamment à Glazoué où il a travaillé pour ses recherches de terrain avec l'animateur de Glazoué-Savè. Le thème est intitulé « **VULNERABILITE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES FEMMES RURALES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU CENTRE DU BENIN : CAS DE LA COMMUNE DE GLAZOUE** ». Il a fini son document qui a été corrigé par l'équipe du projet et est actuellement en instance de soutenance de son Mémoire si ce n'est la situation liée au COVID-19 qui a bloqué son déplacement vers Niamey et sa programmation. Ainsi, après sa soutenance, les résultats de ses travaux seront rentabilisés sous forme d'articles scientifiques pour le compte du Projet.

Extraits des résultats de l'étudiant

*Au centre du Bénin, la commune rurale de Glazoué est l'une des communes les plus vulnérables face aux changements climatiques. Les ressources naturelles sont les plus sensibles aux impacts du Changement Climatique. En milieu rural, les femmes sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, de par leur accès limité aux ressources naturelles, aux informations et services lié aux inégalités qui les affectent. L'objectif de cette étude est de contribuer à l'amélioration de la résilience des femmes rurales face aux changements climatiques dans la commune rurale de Glazoué. Pour ce faire, des enquêtes de terrain ont été menées auprès de 180 femmes rurales bénéficiaires du Projet DERICC-Bénin dans la commune, suivies des enquêtes semi-structurées orientées vers des autorités locales pour recueillir des informations relatives aux changements climatiques et la vulnérabilité socioéconomique des femmes. Les données de terrains associées à des données météorologiques de 1989 à 2018 ont été traitées et analysées à l'aide des outils statistiques appliqués aux enquêtes et des méthodes d'analyse des interactions entre le changement climatique et le développement. Il ressort de ses analyses que les pauses pluviométriques, les vagues de chaleur, les inondations et la perturbation des régimes pluviométriques sont les principaux risques climatiques affectant les femmes rurales dans la commune de Glazoué. Il ressort aussi que l'agriculture, principale source de revenu des femmes de cette localité, est la plus impactée par les changements climatiques. De l'analyse des moyens d'existences durables et des impacts climatiques, les principaux facteurs qui expliquent la vulnérabilité des femmes sont : la non-participation des femmes aux prises de décision ; le faible niveau d'instruction des femmes et l'utilisation des outils agricoles traditionnels. Face aux impacts des changements climatiques, l'accès à l'information à travers l'alerte précoce et l'amélioration de la production agricole via l'utilisation des variétés améliorées et précoces et l'agriculture de conservation ont été proposées par les femmes. Les résultats de cette étude pourront contribuer à l'intégration des stratégies d'adaptations appropriées dans les politiques et plans de développement aux bénéfices des femmes rurales et cela en vue d'un développement socio-économique intégré et durable du Bénin.*



Pour évaluer les progrès accomplis dans le cadre du déroulement des activités menées au cours du second semestre par le projet DERICC-Bénin, une matrice a été proposée et la synthèse est résumée dans le tableau IV.

**Tableau XVII** : Evaluation des progrès accomplis par le projet DERICC-Bénin

Indicateurs	Degré d'évaluation
	1- Fort 2- Moyen 3- Faible
Partenariat avec les organisations de la Société Civile Féminines	3
Maitrise des deux premiers outils de l'approche CVCA par les animateurs	1
Aptitude du Chercheur Principal coordonner toutes les activités du projet sur le terrain et les séances de formation et évaluer les rapports mensuels (analyse des résultats de terrain)	2
Aptitude des animateurs à mieux appréhender les notions abordées lors des séances de formation	2
Prise de conscience réelle du concept Genre et sa mise en œuvre dans les projets/programmes de développement par l'équipe du projet	2
Perception des impacts différenciés des variabilités / changements climatiques sur les communautés vulnérables	1
Maitrise des techniques d'animations en milieu réel	2
Maitrise des processus du déroulement des outils de l'approche CVCA avec les communautés des communes d'intervention du projet	1
Acceptation de la cible par les communautés à la base et les autorités communales	1

**Source** : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2020*

Les animateurs n'arrivent pas encore à bien maîtriser leur auditoire (certains ont souvent du mal à s'imposer lors des séances d'animation avec les membres des différents groupements. Par exemple lorsqu'un membre est surpris en train de dormir en pleine séance ou qui ne veut pas du tout réagir lors des séances, il y a encore cette réticence à réagir avec tact pour ne pas toucher la sensibilité des personnes fautives).

Le Partenariat avec les organisations de la Société Civile Féminines a reçu la mention faible car le COVID-19 n'a pas permis les rencontres pour les échanges afin d'aboutir à la signature d'une clause de partenariat.

Aussi, la perception des impacts différenciés des variabilités / changements climatiques sur les communautés vulnérables a été jugée forte. Car à l'étape actuelle (second semestre d'activités du Projet), nous avons déjà démarré et finalisé les sensibilisations des membres des groupements choisis sur les deux premiers (Cartographie des aléas et tableau chronologique) outils de l'approche CVCA afin de recueillir leurs différentes perceptions sur ces impacts différenciés. Ces résultats ont été présentés supra et dans les documents annexés au présent document.

## **8. Aspects administratifs**

Concernant les aspects administratifs du projet DERICC-Bénin, aucun changement n'est intervenu au cours du second semestre sur la composition du personnel. En effet, aucun membre du personnel initialement conçu, n'a été changé et n'a commis aucune bourde administrative pour être remplacée. L'équipe n'a donc pas été changée. Toutefois, l'Experte Genre qui a rejoint l'équipe du projet pour des travaux de consultance momentanée est en phase d'être remplacée pour raison principale d'indisponibilité.

Le recrutement de stagiaires pour accompagner les animateurs a connu de ralentissement à cause de la pandémie.

Les besoins de formation futurs porteront essentiellement sur deux points cruciaux dont :

- les techniques de rédaction de rapports (scientifiques, d'activités, de synthèse, etc.) ;
- les outils de prise en compte du Genre.

## **9. Point des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts**

Le calendrier initial du déroulement de l'outil CVCA dans les communes d'intervention du Projet DERICC prévoyait le démarrage de l'outil N°3 (Calendrier saisonnier) pour le début du mois de mai. Ceci n'a pu se faire à cause de la pandémie liée au covid-19.

L'autre aspect qui n'a pu aboutir, est l'organisation de l'atelier de validation des documents du LACEEDE. Le laboratoire n'a pas fini de prendre en compte les observations.

Ce mois de Juin sera consacré au réaménagement du calendrier d'activités du projet et à la préparation de la logistique pour le terrain pour les prochains outils de l'approche CVCA.

Le troisième semestre consacrera donc la continuation dans le déroulement des animations sur les outils de l'approche CVCA sur le terrain.

## **10. Recommandations**

Le COVID-19 a fait ralenti le déroulement des activités sur le terrain et induit des dépenses supplémentaires liées à la mise à disposition des groupements des caches nez et des dispositifs de lavage des mains. Les détails sont mentionnés dans le rapport financier de ce semestre.

Les différentes activités retardées ont été reprogrammées avec l'allègement des mesures gouvernementales de gestion de la pandémie. Ainsi, elles pourraient entraîner une augmentation de trois mois du délai d'exécution initial de la mise en œuvre du projet.

## Conclusion

Le projet de Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN) a effectivement démarré en juin 2019 avec le déroulement des activités prévues pour la période.

Les activités programmées pour ce semestre ont été réalisées avec des légers retards liés à la pandémie du covid-19.

Une mobilisation de toute l'équipe du projet est réalisée de sorte qu'il a été constaté une bonne participation aux activités du Projet et des échanges de l'équipe du projet aux différentes séances de formation et de renforcement de capacités organisées au cours de ce semestre. Concernant la prise en compte du Genre dans le déroulement des outils de l'approche CVCA, qui est une préoccupation cruciale pour toute l'équipe du projet, il est bientôt prévu la prise de fonction d'une nouvelle experte Genre et la continuité des débats et des réunions skype avec Sylvie et Heidi.

L'outil sur la cartographie des aléas a permis aux membres de chaque groupement dans les différentes localités d'avoir une connaissance approfondie des ressources naturelles et des infrastructures dont dispose chacune de ces localités parcourues dans les deux communes. L'analyse de l'ensemble des informations recueillies a permis de lister les ressources et les couches (hommes et femmes) contrôlant et ayant accès à chacune de ces ressources. D'autre part, les aléas climatiques perturbant les activités par les hommes et par les femmes ont été également identifiés.

Quant au tableau chronologique, c'est un outil très indispensable qui a permis d'avoir l'historique des événements majeurs et marquants qui ont eu lieu dans certains milieux qui constituent des cibles d'études sur les changements climatiques. Les successions des différents aléas climatiques et événements socio-économiques et sociocommunautaires ont été mentionnées pour servir de base d'étude scientifiques afin de faire des projections dans le futur pour prédire les événements qui pourront avoir lieu.

## Bibliographie

- Adam K. S., et Boko M., (1993).** Le Bénin. Les Editions du flamboyant, Cotonou, 93p.
- Agossou D.S.M., Tossou C.R., Vissoh V.P. et Agbossou K.E., (2012).** Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles béninois. African Crop Science Journal, Vol. 20, Issue Supplements2, pp. 565 – 588.
- Ahlonsou E., Aho N. et Lawin E. A. (2015).** Etude sur les approches, méthodes et outils pour l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques dans le contexte du Bénin. Rapport final, Direction Générale des Changements Climatiques, Cotonou, 151 p.
- Aho N., Boko M. et Afouda A. (2006).** Evaluation concertée de la vulnérabilité aux variations actuelles du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Rapport de synthèse, PANA/MEPN, Cotonou, 91 p.
- Baudoin M. A., (2010).** L'adaptation aux changements climatiques au sud du Bénin : Une analyse de la politique internationale et des besoins locaux. Geo-Eco-Trop., 34, 155 – 169.
- Baudoin M.A. (2010).** L'adaptation aux changements climatiques au sud du Bénin : Une analyse de la
- Bénin (2016a).** Programme d'actions du gouvernement 2016- 2021 (PAG). Présidence de la République du Bénin. 98 p. Bénin (2016b).
- BIPEN (2012).** Implications économiques des changements climatiques dans le secteur agricole. Bilan et Perspectives à court et à moyen termes de l'Economie nationale. Direction de la Prévision et de la Conjoncture, 110 p.
- Boko M., (1988).** Climats et communautés rurales du Bénin : Rythmes climatiques et rythmes de développement. Th. de Doct. d'Etat ès Lettres et Sc. Hum. Univ. de Bourgogne, Dijon. France, 2 volumes. 601 p.
- Boko M., Kosmowski F., Vissin E. W. (2012).** Les enjeux des changements climatiques au Bénin. Konrad-Adenauer-Stiftung. Programme pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest. 72 p.
- Cambridge I.P. (2014).** The acceleration of climate change and mitigation technologies: Intellectual property trends in the renewable energy landscape. Global Challenges Brief, WIPO: Geneva. [Online] [www.wipo.int/globalchallenges](http://www.wipo.int/globalchallenges).
- CCNUCC (1996). Décision 10/CP.2:** Communications des parties non visées à l'annexe I à la Convention: lignes directrices, facilitation et processus d'examen. t FCCC/CP/1996/15/Add.1.
- CCNUCC (2002). Décision 17/CP.8:** Lignes directrices pour l'élaboration des communications nationales par les parties non visées à l'annexe I à la Convention. FCCC/CP/2002/7/Add.2.
- DTU (2015).** Evaluer et prioriser les technologies d'adaptation au changement climatique. Orientations pratiques pour une analyse multicritères et l'identification et évaluation de critères afférents. 41 p.
- ECN (2010).** Methodology for Climate Technology and Prioritization in a Global Context. 67 p.

- GIEC (2001).** Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 101 p.
- GIEC (2007).** Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse, GIEC, Genève, 114 p.
- GIEC (2013).** Résumé à l'intention des décideurs, Changements climatiques 2013: Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S. K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York (État de New York), États-Unis d'Amérique, 34 p.
- GIEC (2014a).** Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat 33 p.
- GIEC, (2014b).** Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J., Dokken K.J., Mach, M.D., Mastrandrea T.E., Bilir M., Chatterjee K.L., Ebi Y.O., Estrada R.C., Genova B., Girma E.S., Kissel A.N., Levy S., MacCracken P.R., Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 p.
- Gnanglè P.C., J. Egah, M.N. Baco, C. D. S. J. Gbèmavo, R. Glèlè Kakai et Sokpon N, (2012).** Perceptions locales du changement climatique et mesures d'adaptation dans la gestion des parcs à karité au Nord-Bénin. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 6(1): 136-149. Disponible en ligne : <http://ajol.info/index.php/ijbcs>.
- Houkponou K. S., (2015).** Rapport d'étude sur les impacts des changements climatiques et avancées en matière d'adaptation : Cas du bassin de Tèwi dans la Commune de Dassa-Zoumè au Bénin. Réseau Climat et Développement. IDID Bénin. 32 p.
- Issa M. S. (2012).** Changements climatiques et agrosystèmes dans le Moyen Bénin : Impacts et stratégies d'adaptation. Th. de Doct. de l'Univ. D'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, 273 p.
- Jalloh Abdulai G.C., Nelson T. S., Thomas R., Zougmore, and H. Roy-Macauley (2017).** L'Agriculture ouest-africaine et le changement climatique : Une Analyse exhaustive. International Food Policy Research Institute, Washington, DC, 456 p.
- MAEP (2015a).** Document de programmation pluriannuelle des dépenses 2016-2018. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Cotonou. [http://www.finances.bj/uploads/tx\\_wdbiblio/dppd\\_\\_maep\\_2016-2018.pdf](http://www.finances.bj/uploads/tx_wdbiblio/dppd__maep_2016-2018.pdf).
- MAEP (2015b).** Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Rapport de performance secteur agricole. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Bénin, Cotonou.
- MAEP (2015c).** Projets annuels de performance des quatre programmes cadres sectoriels du MAEP au titre de la gestion 2016. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Cotonou, 60 p. [http://www.finances.bj/uploads/tx\\_wdbiblio/paps\\_maep\\_2016.pdf](http://www.finances.bj/uploads/tx_wdbiblio/paps_maep_2016.pdf).

- MAEP (2017a).** Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021. Cotonou, 139 p. MAEP (2017b). Plan Stratégique de Développement du secteur Agricole (PSDSA)-Orientation stratégique 2025. Cotonou.
- MAEP (2017c).** Synthèse sur le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021 ainsi que leurs documents connexes. Cotonou, 21 p.
- MAEP (2019).** Bilan PAG Volet agriculture. Cotonou, avril 2019, 7 p
- MEHU (2001).** Communication nationale initiale du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, 94p.
- MEHU (2003).** Stratégie nationale de mise en œuvre au Bénin de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. MEHU, Cotonou. 82p.
- MEHU (2011).** Deuxième communication nationale de la République du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, Bénin, 168 p.
- MEPN (2008a).** Programme d'action national aux fins de l'adaptation aux changements climatiques (PANA). Cotonou, 81p.
- MEPN (2010a).** Etude de vulnérabilité, impacts et adaptation de l'agriculture béninoise aux changements climatiques. Projet DCN-Bénin. Rapport d'étude, 139p.
- Programme d'actions du Gouvernement 2016- 2021.** Portefeuille des projets par secteur. Présidence de la République du Bénin. Cotonou. 46p.

## Liste des Annexes

**Annexe 1** : Liste des fichiers relatifs au planning d'activités du projet sur le semestre suivant :

[..\Planning Semestre 2\Calendrier Animateur DERICC S2.xls](#)

[..\Planning Semestre 2\Calendrier Equipe Projet S2.xls](#)

**Annexe 2** : Liste des documents consultables

[..\Canevas type pour le rapportage outil 1 cartographie des aléas.doc](#)

[..\Canevas type pour le rapportage outil 2 tableau chronologique.doc](#)

[..\Canevas type pour le rapportage outil 3 calendrier saisonnier.doc](#)

[..\Compte rendu Séance 16012020.doc](#)

[..\Compte rendu Skype 26052020.doc](#)

[..\PV Ouverture de compte groupements.doc](#)

[..\Rapport de la séance 26022020.doc](#)

[..\Rapport séance de travail et de restitution mars 2020.doc](#)

[..\Rapport Outils1 et 2 CVCA Adja-Ouèrè-Ouinhi.rar](#)

[..\Rapport Outils1 et 2 CVCA Djougou-Ouaké.rar](#)

[..\Rapport Outils1 et 2 CVCA Glazoué-Savè.rar](#)

[..\Rapport Outils1 et 2 CVCA Ouidah-Athiémè.rar](#)